FONDATION
Hëllef fir d'Natur
Prakteschen Naturschutz mat Arer Hëllef

Sommaire

Préface 5

Le mot du Président
Le mot du Président d'honneur
Mot des partenaires/associations

Historique 15

Situation actuelle 23

Zones humides 27

Cornelysmillen
Conzefenn
Breichen
Sources de la Woltz
Fooschtbaach
Lannebur
Bigonville
Kalebur
Hollermillen
Belzburen
Am Dall

Cours d'eau 79

Vallée de la Syre
Vallée de l'Alzette
Vallée de l'Our
Vallée de la Woltz

Plans d'eau, mares et roselières 117

Plans d'eau et mares
Roselières

Vergers 147

An Duelen
Hollenfels
Alternhoven

Pelouses sèches 167

Weimericht
Daiwelskopp
Waldbredimus
Scheierbierg
Aeppelboesch

Milieux forestiers 191

Schuhjansbesch
Kiischpelt
Kalebur
Boeger Hart

Zones agraires et vignobles 217

Canacher Wengertsbierg

Information et sensibilisation 231

Introduction
L'eau, source de vie
Les paysages
La valeur réelle des vergers
Les haies et les arbres pour plus de biodiversité
Les récompenses
Découverte de la nature

Protection concrète de la nature grâce à vous 273

Remerciements – Le mot du Secrétaire-administrateur
Liste des publications
Glossaire
Contacts

Préface
Le mot du Président

Il y a 11 ans, j'ai succédé à Camille Dimmer à la présidence de *la Fondation Hëllef fir d'Natur (HfN).* Grâce à son engagement, à celui des membres du conseil d'administration comme à celui de ses employés, j'ai trouvé une fondation en parfait état de fonctionnement et qui a su s'imposer dans le paysage luxembourgeois.

Aujourd'hui, après 25 années d'activité, nous pouvons être fiers du travail accompli.

Plus de 800 hectares de terrains ont pu être acquis à des fins de conservation de la nature ; *la Fondation HfN* collabore avec une trentaine de communes et syndicats de communes. Elle est associée à plus de 30 projets nationaux et internationaux et entretient de bons contacts avec de nombreux ministères et administrations. Ses initiatives s'étendent au-delà de nos frontières ; elle travaille également avec des organisations étrangères du même type.

La Fondation HfN est fortement soutenue par *la Lëtzebuerger Natur - a Vulleschutzliga (LNVL)*, ainsi que par *la Ligue Luxembourgeoise pour la Protection de la Nature et de l'Environnement (NATURA), la Société des Naturalistes Luxembourgeois (SNL)* et *Garten - und Teichfreunde (AAT).* Grâce à cette constellation, *la Fondation* est proche des citoyens.

À travers les sections de la *LNVL* et les organisations membres de *NATURA*, nous pouvons compter sur une base d'environ 100.000 habitants et, ensemble, ancrer la conservation de la nature dans notre société.

À l'aide de notre collaboration avec les communes – dans le cadre du programme LEADER – mais aussi avec des syndicats de conservation de la nature ou des institutions sociales, nous travaillons à notre principal objectif : « Conserver la nature par des réalisations concrètes ».

Rappelons enfin que nous sommes particulièrement actifs dans le domaine scientifique, à travers nos divers projets. Plus de 20 collaborateurs, au prix de défis permanents, s'emploient au quotidien à leur mise en œuvre. Avec l'appui de nos organisations partenaires et avec le soutien du gouvernement et des communes, nous devrions pouvoir poursuivre, pour au moins 25 années supplémentaires, nos si précieux travaux en faveur de la conservation de la biodiversité.

Au fil des pages qui suivent, vous découvrirez la richesse naturelle de notre patrimoine. Un héritage dont nous devons prendre grand soin.

Un grand MERCI à tous ceux qui se mobilisent régulièrement avec nous, pour une cause commune.

Frantz Charles Muller
Président de la Fondation Hëllef fir d'Natur (HfN)
Président de la *Ligue NATURA*

Persönliche Erinnerungen

Als 1982 auf einer regionalen Versammlung in Rümelingen Ed Melchior und Jim Schmitz an mich herantraten um den Posten als Präsident der neu zu gründenden Stiftung übernehmen, fühlte ich mich geehrt und habe prompt zugesagt. Ich war erst seit kurzem Präsident der Sektion Düdelingen der *Lëtzebuerger Natur- a Vulleschutzliga (LNVL)*, naturbegeistert, doch ein Neuling und noch unerfahren in Sachen Naturschutz.

Die 1982 gegründete Stiftung betrat Neuland in ihren Aktivitäten, bestand das Hauptziel doch darin, wertvolle und schützenswerte Gebiete in ganz Luxemburg aufzukaufen und dauerhaft zu pflegen. Das verlangte viel Geld – doch woher nehmen?

Ein erster Meilenstein, der die Stiftung wesentlich voranbrachte, war die Anerkennung als „Stiftung öffentlichen Nutzens" seitens des Justizministeriums und dies als erste Natur- und Umweltschutzinstitution Luxemburgs. Dies brachte mit sich, dass man ab da Unterstützungsgelder für den Kauf von Naturschutzgebieten von den Steuern absetzen konnte. Sehr förderlich war, dass die Stiftung sich dazu bekannte, jeden erhaltenen Franken in den Ankauf von schützenswerten Ländereien, Feucht- und Trockenbiotopen sowie Wäldern zu investieren.

Der Verwaltungsrat beschränkte sich jedoch nicht nur auf die Strategie des Ankaufs und der Absicherung von erhaltenswerten Gebieten. Er war auch maßgeblich daran interessiert, den Naturschutzgedanken in die luxemburgische Bevölkerung hineinzutragen.

Hilfe kam – Schritt für Schritt – über ein erstes Abkommen mit dem Umweltministerium unter Minister Johny Lahure. Die Ankäufe von Gebieten wurden vom Staat unterstützt, zusätzliches Personal konnte angestellt werden und die Verwaltung der erworbenen Gebieten wurde verbessert. Die *Fondation HfN* hatte ihren Rhythmus gefunden. Was noch fehlte, war ein festes Zuhause.

Die *LNVL* und die Stiftung machten sich auf die Suche nach einer dauerhaften, geeigneten Unterkunft. (Und hier kam Hilfe von der Stadt Luxemburg). Da Naturschutz zu dieser Zeit ein beliebtes Thema war, ließen sich die Hauptverantwortlichen der Gemeinde, Lydie Polfer, Anne Brasseur, Pierre Frieden und Willy Bourg, vom Projekt überzeugen. Sie schlugen den Kräizhaff auf Kockelscheuer, welcher im Besitz der Stadt Luxemburg war, vor Die *Fondation HfN* fand mit anderen Organisationen und Partnern ihr Zuhause auf Kockelscheuer: das „Haus vun der Natur".

Hier möchte ich meine persönlichen Erinnerungen schließen indem ich mich nochmals bei allen Mitarbeitern und Mitstreitern aus den Jahren 1982 bis 1997, bei der *LNVL* und den Sektionen, bei der Stadt Luxemburg, bei den zuständigen Ministerien und bei allen Spendern bedanke für die Hilfe und Unterstützung über 15 Jahre hinweg.

Der *Fondation HfN*, ihrem engagierten Präsidenten Frantz Ch. Muller, dem unermüdlichem Jim Schmitz sowie allen Mitarbeitern wünsche ich viel Einsatz und viel Erfolg für die nächsten Jahren, auf dass die Success Story *Fondation Hëllef fir d'Natur* auch in den nächsten 25 Jahren weitergehen kann zum Wohle der jetzigen und kommenden Generationen.

Camille Dimmer
Ehrenpräsident,
Fondation Hëllef fir d'Natur (HfN)

“L’Union fait la force”

Frantz Charles Muller
Tom Conzemius
Claude Meisch
Jeannine Sponville

Les partenaires fondateurs de la *Fondation Hëllef fir d'Natur*

Lëtzebuerger Natur a Vulleschutzliga (LNVL)

Avec ses 14.000 membres, la *LNVL* est la plus grande association pour la protection de la nature au Luxembourg. Les sections locales de la *LNVL* jouent un rôle crucial. D'une part, les membres de ces sections *LNVL* établissent le contact avec les propriétaires de terrains en tant qu'ambassadeurs de la *Fondation Hëllef fir d'Natur* et d'autre part, les sections soutiennent financièrement la *Fondation HfN* pour qu'elle puisse acquérir les terrains à sauvegarder.

Les membres des sections travaillent bénévolement en étroite collaboration avec les professionnels de la *Fondation HfN* pour garantir un résultat optimal dans la gestion des terrains de haute valeur écologique.

La Ligue Luxembourgeoise pour la Protection de la Nature et des Oiseaux (*LNVL*) et la *Fondation Hëllef fir d'Natur* forment réellement une solide équipe !

Tom Conzemius
Président *LNVL*

La Société des Naturalistes Luxembourgeois (SNL)

Fondée en 1890, la *Société des naturalistes luxembourgeois* est engagée dans les différents domaines des sciences naturelles. *La SNL* comprend des groupes de travail qui sont actifs dans les domaines de la botanique, de la mycologie et de l'entomologie.

Par ailleurs, l'organisation d'excursions guidées, de conférences hebdomadaires pendant le semestre d'hiver ainsi que la publication annuelle d'un bulletin scientifique sont les principales autres activités de *la SNL*. Les travaux de recherche publiés dans le bulletin de *la SNL* portent notamment sur la faune et la flore des milieux naturels du Luxembourg. Un certain nombre de ces travaux ont servi de base à la réalisation des dossiers de classement des réserves naturelles du Grand-Duché. La totalité des articles parus dans ce bulletin, depuis le premier volume paru en 1891, peuvent être consultés et téléchargés sur le site web de l'association (www.snl.lu).

En 1986, ensemble avec la *Ligue Natura* et la *LNVL*, *la SNL* devient l'une des parties constituantes de la *Fondation Hëllef fir d'Natur*. *La SNL* soutient *la Fondation* dans ses projets qui sont tous d'intérêt public.

Claude Meisch
Président d'honneur de *la SNL*

Les Amis des Aquario et Terrarophiles du Luxembourg (AAT)

Depuis 1972, l'asbl *AAT* sensibilise le public sur l'état dramatique des biotopes humides indigènes. Dès la création de notre asbl, la protection des zones humides et des batraciens a été, en effet, notre principal objectif. Ainsi, en 1975, était posée près de Soleuvre la première clôture pour grenouilles.

Depuis 1989, les activités principales de *AAT* se sont déplacées dans les jardins familiaux : „Mei Natur em d'Haus, Naturschutz im Gartenteich", la plaquette *Natura* pour le jardin ou la médaille en bronze „Papa Klein" remises aux jardiniers qui valorisent l'étang de jardin, essentiel à la flore et la faune indigènes, en sont autant d'exemples.

Notre activité consiste à assister les particuliers qui souhaitent obtenir des conseils pour aménager un jardin naturel et qui rencontrent des difficultés dans la mise en valeur de leur étang.

Notre revue Heckefräsch, publiée trois fois par an, vient compléter nos activités de conseil en délivrant des informations sur l'art de valoriser nos jardins. Priorité absolue est bien entendu donnée à la protection de ces petits biotopes.

Toutes nos activités soutiennent les projets de *NATURA* et de *la Fondation Hëllef fir d'Natur*.

Jeannine Sponville
Présidente *AAT*

Hiver 2007 – Maison de la Nature - Kockelscheuer

1. & 2. - Dons
3. Journée Nationale de l'Arbre
4. Chantier nature
5. Travaux pédagogiques
6. Première action "Grengen Zuch" (Train vert)

FONDATION
Hëllef fir d'Natur
Prakteschen Naturschutz mat Ärer Hëllef

25 ans de solidarité pour le développement durable.

Historique
1982 – 2007: Chronologie d'une histoire de solidarité pour le développement durable

1954

Achat des premières parcelles de terrains à haute valeur biologique (prés humides, pelouses sèches, haies…) par Henri Rinnen, membre fondateur de Natura et Président de la *Lëtzebuerger Natur– a Vulleschutzliga (LNVL)*.

25 ans: lentement mais sûrement, la nature dit merci!

1982

Par acte notarié du 14 décembre, les membres de l'association sans but lucratif *Ligue luxembourgeoise pour l'étude et la protection des oiseaux* représentée par Monsieur Henri Rinnen et 21 autres personnes **créent** ***la Fondation Hëllef fir d'Natur.*** La fondation se donne pour objectif de recueillir et de gérer des fonds en vue de financer l'achat, le fermage, l'entretien et l'aménagement de zones à protéger sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg. Elle entend par ailleurs sensibiliser le public à la nature et à l'environnement et soutenir des études scientifiques dans l'intérêt de la sauvegarde de la faune et de la flore.

1983

Le 18 novembre, *la Fondation Hëllef fir d'Natur* est **reconnue d'utilité publique.**

1984

Le 22 mars, **la déduction fiscale** des dons est rendue possible et fixée par arrêté grand-ducal.

1985

Lancement du ***Präis Hëllef fir d'Natur*** qui récompense une réalisation ou un engagement remarquable dans les domaines de la protection de la nature et des paysages, des recherches et études scientifiques sur le patrimoine naturel, l'utilisation du sol, l'aménagement du territoire, la planification et la gestion des réserves naturelles. Prix créé par *la Fondation Hëllef fir d'Natur* conjointement avec le Musée national d'histoire naturelle, le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

1986

Fusion de *la Fondation Hëllef fir d'Natur* et de *la Fondation NATURA* (qui comprend plus de 40 associations). *La Fondation Hëllef fir d'Natur* peut désormais compter sur trois membres solides : *Lëtzebuerger Natur - a Vulleschutzliga, NATURA et le WWF - Luxembourg* (remplacé par *la Société des naturalistes luxembourgeois [SNL]*). La collecte de dons pour l'achat et la gestion de réserves naturelles reste la priorité. *La Fondation Hëllef fir d'Natur* crée avec sept autres organisations l'association sans but lucratif ***Haus vun der Natur*** qui lance en collaboration avec la Ville de Luxembourg le projet d'un centre d'information national pour la protection de la nature au Kräizhaff à Kockelscheuer.

La Fondation Hëllef fir d'Natur et *la Lëtzebuerger Natur- a Vulleschutzliga* – créées et gérées par des bénévoles – mettent en place un secrétariat commun et engagent une **première employée.**

1987

La Fondation Hëllef fir d'Natur est chargée par le Ministère de l'Environnement de réaliser des **cartographies des biotopes** et des dossiers de classement des réserves naturelles. Elle s'attache alors les services d'un biologiste et d'un ingénieur forestier.

Cette année européenne de l'environnement est l'occasion pour le Ministère de l'Environnement, et son ministre, Robert Krieps, de réaffirmer son soutien aux actions de *la Fondation Hëllef fir d'Natur* en lui attribuant des aides financières importantes pour l'acquisition et la gestion de réserves naturelles. Les modalités des **subventions** seront définies ultérieurement dans une convention entre ces deux partenaires.

Première remise du **prix** ***Gëllene Regulus*** qui récompense une personne pour son engagement exemplaire dans le domaine de la protection de la nature.

1988

Plusieurs mécènes privés contribuent à la sauvegarde du patrimoine naturel en **léguant une partie ou la totalité de leurs biens** à *la Fondation Hëllef fir d'Natur*. Leurs dons lui permettent d'acquérir d'importantes réserves naturelles.

Lancement du premier projet à cofinancement européen « Sauvegarde des vallons humides de l'Oesling » en partenariat avec les Réserves naturelles et ornithologiques de Belgique.

Le Ministère de l'Environnement confie d'autres contrats de recherche, des études scientifiques et des travaux de cartographies à *la Fondation Hëllef fir d'Natur* qui agrandit alors son équipe en engageant un premier ingénieur agronome.

1989

La **signature de la première convention** entre *la Fondation Hëllef fir d'Natur* et le Ministère de l'Environnement concrétise trois années de pourparlers et permet de définir les modalités du soutien financier attribué par l'État luxembourgeois aux actions de la fondation.

Année record en ce qui concerne les acquisitions avec 44 hectares. *La Fondation Hëllef fir d'Natur*, en collaboration avec le *Centre de formation professionnelle continue d'Ettelbruck* participe à un programme européen de formation de jeunes chômeurs aux travaux d'entretien et de gestion des milieux naturels.

1990

Cette année marque le début de grands travaux de gestion dans les réserves naturelles. En tant que propriétaire de 8 hectares de roselières dans la **réserve naturelle Schlammwis à Uebersyren,** *la Fondation Hëllef fir d'Natur* bénéficie de l'aide de l'Administration des Ponts et Chaussées qui prend en charge les frais d'aménagement de plusieurs plans d'eau sur ses terrains. Ces importants travaux de valorisation de la plaine alluviale sont exécutés dans le cadre des mesures compensatoires pour l'autoroute Luxembourg-Trèves.

1991

La Fondation Hëllef fir d'Natur poursuit les **travaux de cartographie** des biotopes sur la moitié du territoire du Grand-Duché de Luxembourg pour le compte du Ministère de l'Environnement.

1992

Le fonds écologique Carlo Hemmer permet de financer de grands travaux de réaménagement et de valorisation des étangs de **Cornelysmillen.**

Après un important travail de terrain, *la Fondation Hëllef fir d'Natur* publie un dossier spécial sur l'environnement naturel et les paysages de la vallée de l'Our.

Elle lance avec son partenaire privilégié – *la Lëtzebuerger Natur- a Vulleschutzliga* – la première Journée nationale de l'arbre.

1993

Une grande campagne de sensibilisation est organisée par *la Fondation Hëllef fir d'Natur, la Lëtzebuerger Natur- a Vulleschutzliga* et la Banque internationale à Luxembourg. Deux classes remportent le concours organisé sur le thème *Zuchvulle kenne keng Grenzen – Eng Iwerliewenschance fir de Schwarzstorch* qui leur a permis de découvrir pendant deux jours le Zwin à Knokke.

La Fondation Hëllef fir d'Natur organise un **pâturage itinérant** sur ses pelouses sèches de Weimericht.

Plus de 200 moutons encadrés par leur berger et son chien pâturent pendant quelques jours sur 5 hectares de pelouses à Junglinster.

L'inventaire des vergers à hautes tiges du Grand-Duché de Luxembourg qui recense 240.000 arbres est publié. De nombreuses actions de sauvegarde de cet habitat typique et de valorisation des récoltes sont mises en œuvre.

1994

Rosport soutient les activités de *la Fondation HfN* pour l'entretien des pelouses sèches, milieu intéressant pour la faune et la flore, au travers de la campagne *Kultur fir d'Natur*. La protection de la loutre et de son milieu naturel est le thème d'une campagne nationale d'information et de sensibilisation.

La Fondation HfN et huit autres associations **emménagent dans la Maison de la nature** (D'Haus vun der Natur) à Kockelscheuer.

1995

Grâce aux dons de particuliers, *la Fondation Hëllef fir d'Natur* achète à Canach/Gostingen 43 ares de **vignobles en terrasses** avec des murs de pierres sèches. La section locale Lenningen/Kanech de *la Lëtzebuerger Natur- a Vulleschutzliga* poursuit l'exploitation du vignoble en mode biologique pour permettre à cet habitat particulier de conserver tout son intérêt écologique.

Dans le cadre de l'année européenne de l'Environnement, le Ministère de l'Environnement cofinance toute une série de projets pilotes, dont les actions de mise en œuvre de la cartographie des **biotopes sur le plan communal.**

1996

15e anniversaire de *la Fondation Hëllef fir d'Natur*.

Le nombre de projets augmente et l'équipe s'agrandit. Parmi les nombreuses initiatives de la fondation, citons le sentier nature au SIAS sur le thème de l'eau, le CD-rom **« Sauvegarde et gestion des vergers »,** la collecte des pommes, la plantation et l'entretien des vergers et haies au SIAS ou encore les actions pour la conservation des pelouses sèches dans la commune de Junglinster.

1997

« Á la Sainte-Catherine, tout arbre prend racines » dit le dicton. C'est effectivement le cas pour « La Journée Nationale de l'Arbre » qui se tiendra désormais chaque année au mois de novembre avec le soutien de la famille grand-ducale.

Le projet *Canecher Wéngertsbierg* est récompensé par *la Fondation Henri Ford pour la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel*.

Signature d'une nouvelle convention entre *la Fondation Hëllef fir d'Natur* et le Ministère de l'Environnement.

Grâce à un legs important, *la Fondation Hëllef fir d'Natur* peut acheter le **Moulin de Kalborn** et 3,6 hectares de prés le long de l'Our.

1998

La Fondation Hëllef fir d'Natur intensifie sa collaboration avec le secteur social pour assurer la gestion de nombreuses réserves naturelles. Elle travaille essentiellement avec **l'équipe *Natur* aarbechten du Foyer de l'entraide du comité national de la Défense sociale,** lequel, grâce au soutien du Ministère de la Famille, obtient un nouveau siège dans la commune de Troisvierges.

Début du projet interrégional *Naturpark Dreiländereck* avec les partenaires de la *Naturlandstiftung Saar* et le Conservatoire des sites lorrains.

1999

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la cartographie des biotopes, 22 communes à travers tout le pays collaborent avec *la Fondation Hëllef ir d'Natur.*

Dans le nord du pays, *la Fondation HfN* travaille avec un **berger professionnel.** Le pâturage de ses 500 moutons permet de valoriser de nombreuses friches humides menacées par l'embroussaillement.

À l'initiative du Musée national d'histoire naturelle, *la Fondation Hëllef fir d'Natur* s'investit dans l'inventaire et les actions de **sauvegarde des petits plans d'eau.** Celles pour la sauvegarde des vergers se poursuivent sur un plan international avec des

partenaires en République tchèque et en Allemagne.

La Fondation Hëllef fir d'Natur obtient le soutien de la Commission européenne pour le projet LIFE-Nature «Revalorisation écologique de la vallée supérieure de l'Alzette». L'objectif principal en est la restauration de la plaine alluviale avec ses zones humides indispensables au monde des oiseaux.

2000

Ouverture officielle du sentier nature Cornelysmillen. Cette promenade de 8,5 km permet de découvrir la diversité biologique de cette réserve naturelle où *la Fondation Hëllef fir d'Natur* a pu acquérir plus de 25 hectares de fonds de vallée et de prés humides.

Mandatée par l'Administration des Eaux et Forêts, *la Fondation Hëllef fir d'Natur* participe à l'application du futur règlement « Biodiversité ». Elle élabore, en accord avec les exploitants agricoles, les contrats qui explicitent les conditions d'exploitation pour des milieux d'une certaine valeur biologique.

2001

Consciente du rôle important à attribuer aux **haies et arbres** dans la biodiversité, *la Fondation Hëllef fir d'Natur* lance sa campagne de sensibilisation **« 100 km Hecke fir Lëtzebuerg »** grâce au cofinancement du Ministère de l'Environnement.

2002

Un coup de pouce très précieux ! Convaincues par les réalisations de *la Fondation Hëllef fir d'Natur,* Husky, Oxygene, Spuerkeess, Cactus, Fortis, Autodiffusion Losch, Bernard Massard, RCM Création, Binsfeld Communication, Déménagement Tranelux, La Belle Etoile, Banque de Luxembourg, BP Solar, Oratum Ernster, Saint-Paul Luxembourg et Viva lui apportent un soutien substantiel.

La Fondation Hëllef fir d'Natur est chargée de l'élaboration de nouveaux dossiers de classement des réserves naturelles Haute Saule à Rodange, Mandelbaach à Hollenfels, Lannebur à Weiler-la-Tour, Am Dall et Kouprich entre Hachiville et Weiler, Am Pudel à Esch/Lallange.

Inauguration du Heuhotel et d'un sentier nature à la Todlermillen.

Après 20 années, le bilan est de 600 hectares de réserves naturelles pour un investissement de 3,1 millions d'euros; un million d'euros est dépensé pour leur gestion.

2003

Un grand pas en avant : **32 communes participent aux différents projets de *la Fondation Hëllef fir d'Natur.***

Contribution foncière au projet de renaturation de la Syr et de pâturage extensif de la plaine alluviale à Mensdorf.

Publication du **« Guide pour la protection de la nature au niveau communal »**. *La Fondation Hëllef fir d'Natur* lance un projet de sauvegarde des anciennes variétés fruitières de la Grande Région. Il s'agit d'un programme pluriannuel dont les objectifs sont l'inventaire, la description, la multiplication et la distribution de ces variétés. L'objectif : assurer la biodiversité dans nos vergers.

La Fondation Hëllef fir d'Natur s'associe à un *projet Interreg* (inter-régional) pour la mise en œuvre de la directive cadre sur l'eau (DCE). Sensibiliser le grand public à l'importance d'une bonne qualité des eaux souterraines et de surface en est l'objectif majeur.

2004

La Fondation Hëllef fir d'Natur acquiert une **ferme à Binsfeld** grâce à un important legs. Ce site va servir de base à l'équipe *Naturaarbechten-CNDS* qui est un partenaire du secteur social

indispensable à la gestion pratique des réserves naturelles dans le nord du pays.

Présentation du **plan simple de gestion** des 185 hectares de *la Fondation Hëllef fir d'Natur*.

Développement de nouveaux projets avec le soutien du **programme européen LEADER-Musel** et des partenaires locaux.

Signature d'une convention de coopération entre *la Fondation Hëllef fir d'Natur* et ses partenaires privilégiés de la Grande Région, le conservatoire des Sites lorrains et *la Naturlandstiftung Saar.*

La Fondation Hëllef fir d'Natur est partenaire dans le projet Interreg du Parc naturel des deux Ourthes pour la revalorisation des fonds de vallées ardennais qui vise principalement leur restauration après déboisement des résineux.

2005

Première campagne *Naturgemeng* qui vise à honorer les communes pour leurs actions en faveur de l'environnement naturel. Les communes participantes sont au nombre de 40.

Signature d'un contrat de coopération entre *le Naturaarbechten-CNDS* et *la Fondation Hëllef fir d'Natur*.

La Fondation Hëllef fir d'Natur réalise la cartographie des herbages de la commune de Consthum pour le compte du parc naturel de l'Our.

Le projet **« Restauration des populations de moules perlières en Ardennes »** obtient le soutien européen du fonds LIFE-Nature. Ce grand projet prévoit l'installation d'un centre d'élevage au Moulin de Kalborn.

« Grandeur et intimités des paysages » est un autre projet réalisé en collaboration avec le parc naturel des deux Ourthes. Il vise à faire connaître les objectifs de la convention de Florence sur les paysages. Ce projet veut rendre les gens attentifs aux paysages qui les entoure.

2006

La Fondation Hëllef fir d'Natur participe au projet LIFE-Nature pour la sauvegarde des pelouses silicoles à Nard (plantes rares au Luxembourg).

Initiativ *Bongert* et ***E Beiekuerf* fir all Duerf** sont deux projets lancés avec le soutien **du programme LEADER-Musel**.

La Fondation Hëllef fir d'Natur participe activement aux groupes de travail pour l'élaboration du Plan national pour la protection de la nature 2007-2011.

2007

En **25 ans**, *la Fondation Hëllef fir d'Natur* a pu acquérir quelque **805 hectares** pour un montant total de 221.215 €. L'investissement pour la gestion de ces réserves naturelles est de 39.557 €.
La contribution annuelle du Ministère de l'Environnement aux acquisitions et travaux de gestion est actuellement de 180.000 €. Le conseil d'Administration de la fondation et quelque 20 employés gèrent, organisent, coordonnent la gestion de ces réserves naturelles, la réalisation d'une trentaine de projets nationaux, régionaux et européens, la mise en œuvre de plus de 30 projets communaux ainsi que de nombreuses campagnes de sensibilisation et d'information.

Ces 25 ans d'activité au service de la nature, de l'homme et de son environnement n'ont été possibles que **grâce aux dons financiers** et à **l'engagement de nombreux bénévoles**, à la collaboration des services, Administrations, Ministères et associations actifs et responsables dans ce domaine, au soutien de nombreux sponsors et aux **synergies** développées avec des partenaires sur le plan local, national et au-delà de nos frontières.

Archives

ete Hilfe für die bedrohte Natur

Natur- und Vogelschutzliga und Lions-Club Esch/Alzette stellten Stiftung „Hëllef fir d'Natur" vor

der Natur hat in
erschreckende
43 Prozent der
elärten, fast 50
den Säugetiere
st der Pflanzen
urg, wie auch in
päischen Län-
ste", das heißt,
in diesem Jahr-
der aber sie sind
fährdet, daß ein
befürchten ist,
konkrete Hilfe
schwinden von
Pflanzenarten
Zerstörung der
e und den über-
ftstoffen in der
uführen. Natur-
e vor allem Bio-
Worten, man
ensräume erhal-
ben der gefähr-
u gewährleisten.
heraus setzen
g Naturschützer
für den Schutz
chaft ein und
chränkten finan-
ebiete, Trocken-
ten und andere
auf, um sie so
ewahren.

kreten Zielen

te Landschafts-
so abzusichern
nsräume für die
zenwelt anzule-
mburger Natur-
82 die Stiftung
Hilfswerk für
der Schirmherr-
er Jean Spautz
tützt wurde Lu-

Mit diesem Aufkleber wirbt die Stiftung für ihre Ideen

xemburgs älteste Naturschutzvereinigung dabei vom Lions-Club Esch/Alzette und vom „Luxemburger Wort", mit deren Hilfe nun ein vierfarbiges Faltblatt herausgegeben wurde, das in der St.-Paulus-Druckerei entstand und auf die Gefahren der fortschreitenden Zerstörung der natürlichen Umwelt aufmerksam machen sowie für die Ideen der neuen Stiftung werben soll.

Gründer der Stiftung „Hëllef fir d'Natur" sind Marc de la Hamette, Bettemburg; Josy Cungs, Düdelingen; Camille Dimmer, Düdelingen; Jean-Pierre Schmitz, Oetringen; Raymond Gloden, Schwebsingen; Marc Faber, Roodt/Syr; Roger Krier, Beles; Camille Wagner, Zolver; Norbert Paler, Clerf; Ed. Melchior, Monnerich; Henri Foyer, Kehlen; Prof. Norbert Stomp, Luxemburg; François Colling, Differdingen; Marcelle Lentz-Cornette, Beles; Raymond Schmit, Düdelingen; Firmin Gaul, Diekirch; Emile Mentgen, Grevenmacher; Jean Weiss, Bridel; Nic. Fischer, Wormeldingen; Paul Wagner, Zolver; und Eugène Conrad, Bergem.

Geleitet wird die Stiftung von einem Vorstand, der sich zusammensetzt aus Camille Dimmer, Präsident; Jean-Pierre Schmitz, Sekretär; Marc de la Hamette, Kassierer; Paul Wagner, Raymond Gloden und Ed. Melchior, Mitglieder.

Über 60 Jahre im Dienst des Naturschutzes

Die Luxemburger Natur- und Vogelschutzliga wurde 1920 in Esch/Alzette von Jean Morbach gegründet. Beschäftigten sich die Mitglieder in den ersten Jahrzehnten noch ausschließlich mit dem Schutz und dem Studium der einheimischen Vogelwelt, so wurde in den vergangenen Jahren den aktuellen Problemen auf dem Gebiet des Naturschutzes immer mehr Rechnung getragen und das Tätigkeitsfeld immer weiter auf den allgemeinen Naturschutz ausgedehnt. Dieser Tatsache wurde auch auf dem Kongreß am 27. Februar 1983 in Rümelingen Rechnung getragen, wo sich die ehemalige Vogelschutzliga den offiziellen luxemburgischen Namen „Lëtzebuerger Natur- a Vulleschutzliga" gab. Die Landesvereinigung ist heute durch 20 Sektionen auf lokaler oder regionaler Basis vertreten und ist mit über 4 000 Mitgliedern die stärkste Basisorganisation für Naturschutz in Luxemburg, eine Organisation, die sich seit Jahren mit allen Mitteln für die Erhaltung einer naturnahen Landschaft einsetzt. So wurden allein von 1980 bis 1982 von der Natur- und Vogelschutzliga über 30 Hektar schützenswerte Gebiete in allen Teilen des Landes für einen Gesamtbetrag von mehr als 2,5 Millionen gekauft. Weitere ökologisch wertvolle Zellen konnten durch langfristige Pachtverträge abgesichert werden. Bei dieser Aktion ist die Liga vor allem auf die Spendefreudigkeit ihrer Mitglieder und aller Naturfreunde angewiesen. 1982 beispielsweise wurden 780 000 Franken für den Aufkauf von bedrohten Lebensräumen gespendet.

Mit der Hilfe des Lions-Club Esch und des „Luxemburger Wort"

Dank der Unterstützung des Lions-Club Esch/Alzette und des Luxemburger Wort" konnte nun, wie schon erwähnt, ein Faltblatt herausgegeben werden, das für die Ideen der Stiftung „Hëllef fir d'Natur" wirbt. Es wurde am Montag abend im ARBED-Casino in Düdelingen offiziell vorgestellt in Anwesenheit zahlreicher Gäste, unter ihnen Innenminister Jean Spautz, die Abgeordneten Marcelle Lentz-Cornette, Jos. Weirich und Nic. Birtz, Camille Kirpach, beigeordneter Direktor der Forstverwaltung, Charles Zimmer, Hauptingenieur bei der Forstverwaltung und Verantwortlicher der Naturschutzabteilung, Henri Rinnen, Präsident der Luxemburger Natur- und Vogelschutzliga, sowie René Kayser, Ehrenpräsident, die Präsidenten der einzelnen Sektionen sowie Vertreter des Lions-Club Esch.

In seiner Begrüßungsansprache stellte Jean-Paul Juncker, Präsident des Lions-Club Esch, seine Vereinigung vor, die sich seit Jahren gemäß ihrer Devise „We Serve" für die Unterstützung Minderbemittelter und vom Schicksal Benachteiligter einsetzt und daneben auch das kulturelle Leben in der Minettemetropole zu beleben versucht durch die Organisation von Ausstellungen mit Werken bekannter Künstler. Nachdem der Lions-Club Esch erst kürzlich einen Beitrag geleistet habe, um autistischen Kindern ihr Schicksal zu erleichtern, so erklärte der Präsident, habe er sich nun entschlossen, sich für den Naturschutz und die Erhaltung einer gesunden Umwelt einzusetzen und die Projekte der Luxemburger Natur- und Vogelschutzliga zu unterstützen.

In seiner Eigenschaft als Präsident der Stiftung „Hëllef fir d'Natur" umriß Camille Dimmer die Ziele des neuen Werkes, die nicht nur darin bestehen, eine naturnahe Landschaft zu erhalten und neue Lebensräume für bedrohte Tier- und Pflanzenarten zu schaffen, sondern auch die Öffentlichkeit über die Notwendigkeit des Naturschutzes aufzuklä-

g der Stiftung „Hëllef fir d'Natur" wohnten Innenminister Jean Spautz, Vertreter der Abgeordneten Forstverwaltung, des Lions-Club Esch und der Luxemburger Natur- und Vogelschutzliga bei

Fondation « Hellef fir d'Natur »

Les dons sont désormais déductibles du revenu imposable

Lors d'une entrevue qu'il leur a accordé, M. Jacques Santer, ministre des Finances, a informé les responsables de la fonfation « Hellef fir d'Natur » — établissement d'utilité publique — que les dons versés au bénéfice de la fondation seraient déductibles du revenu imposable à partir de 1984.

Très peu d'associations bénéficient de cette mesure, mais avux vues de ces activités (plus de 50 ha de réserves naturelles assurées), le Conseil des ministres a pris cette décision favorisant les activités futures de « Hellef fir d'Natur ».

Les buts poursuivis par la fondation sont entre autres :

- permettre l'achat, la création, l'entretien et l'aménagement de zones à protéger (réserves naturelles) sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg ;
- financer des études scientifiques dans l'intérêt de la sauvegarde de la faune et de la flore ;
- promouvoir la connaisance, le respect et la protection de la nature ainsi que de l'environnement naturel en général.

Pour bénéficier de la déductibilite fiscale, le don minimum annuel a été fixé à 5.000 F (CCP 78999-41). Les donateurs recevront un certificat attestant de leur don, qui sera à joindre à la déclaration d'impôt.

Notre photo : M. Jacques Santer avec les représentants de la fondation, de gauche à droite : Marc de la Hamette, trésorier ; Camille Dimmer, président ; Paul Wagner et Jean-Pierre Schmitz, secrétaires. RL 9.4.84

Naturschutzförderung

Staat und Stiftung „Hëllef fir d'Natur" unterzeichnen Konvention

Öffentliche Hand übernimmt 50% des Kaufpreises und der Unterhaltskosten von Biotopen und anderen Naturschutzgebieten

Bei der Unterzeichnung der Konvention, gestern vormittag im Justizministerium: sitzend (v.l.n.r.) Budgetminister Jean-Claude Juncker, Umweltminister Robert Krieps, Camille Dimmer, Präsident der Stiftung „Hëllef fir d'Natur", und Guy Weiss, Direktionsrat Erster Klasse im Umweltministerium; stehend (v.l.n.r.) Guy Linster, Generaladministrator im Umweltministerium, Sekretär Jean-Pierre Schmitz, Vizepräsident Norbert Stomp, die Verwaltungsratsmitglieder Ed. Melchior und Marc de la Hamette sowie Vizepräsident Frantz Muller von der Stiftung „Hëllef fir d'Natur". (Photo: Tessy Goedert)

j-lo – Neue Wege in der Förderung des Naturschutzes beschreitet der Staat seit gestern Donnerstag, indem er mit der Stiftung „Hëllef fir d'Natur" eine Konvention über eine finanzielle Beteiligung an den Privatinitiativen zur Erhaltung einer schützenswerten Umwelt unterzeichnete. Ihre Unterschrift unter diesen als Modellvereinbarung bezeichneten Vertrag setzten für die Regierung Umweltminister Robert Krieps und Budgetminister Jean-Claude Juncker und für die Stiftung „Hëllef fir d'Natur" Präsident Camille Dimmer und Sekretär Jean-Pierre Schmitz.

In der Praxis läuft die getroffene Abmachung darauf hinaus, daß die öffentliche Hand 50% des Kaufpreises von Biotopen und anderen Naturschutzgebieten übernimmt und genau soviel zu den Unterhaltskosten beiträgt wie die private Stiftung. Zudem kann der Staat unter denselben Bedingungen die vorgenannte Stiftung mit der Wartung öffentlicher Naturschutzgebiete betrauen.

1982 gegründet und durch großherzoglichen Erlaß vom 18. November 1983 zur öffentlich-rechtlichen Einrichtung erklärt, erwarb die Stiftung „Hëllef fir d'Natur" in den vergangenen fünf Jahren insgesamt 180 ha erhaltenswerte Landschaftsgebiete mit einem Gesamtaufwand von 18 Mio. F. Allein letztes Jahr wurden 60 notarielle Urkunden für 32 ha mit einer Ausgabe von 5,2 Mio. F angefertigt. Überdies hat die in allen Landesteilen operierende Stiftung rund 20 ha zu einem jährlichen Zins von 100 000 F gepachtet.

Für Umweltminister Robert Krieps ging es bei dieser Konvention darum, der schon auf verschiedenen Ebenen bestehenden Kooperation zwischen dem Staat und der Stiftung eine feste und juristisch einwandfreie Grundlage zu geben. Diese Vereinbarung sei daher ein überaus wichtiges Dokument im Interesse des Umweltschutzes und gehe auch als historisch in die Umweltpolitik ein. Wie Minister Krieps ferner durchblikken ließ, sollen ähnliche Konventionen mit anderen großen Umweltbewegungen ausgearbeitet werden.

Aus der Sicht von Budgetminister Jean-Claude Juncker definiert die getroffene Vereinbarung die Aufgabenteilung zwischen dem Staat und der Privatinitiative. Es handele sich einfachhin um ein neues Konzept zur Teilung der Ideen und der Kosten in einem Bereich, wo Privatorganisationen das Initiativrecht behalten sollen.

Präsident Camille Dimmer gab sich überaus zufrieden und sprach von einem historischen Tag nicht nur für die Stiftung „Hëllef fir d'Natur", sondern für den Naturschutz im allgemeinen. Auch er war der Meinung, daß die nichtstaatlichen Organisationen, deren Rolle durch die Unterzeichnung dieser Konvention bedeutend aufgewertet wurde, weiterhin die Initiative ergreifen sollten und bestens geeignet seien, um neue Wege aufzuzeigen und die Öffentlichkeit zu motivieren. Selbstredend verfehlte er nicht, der Regierung für das gezeigte Entgegenkommen zu danken. Abschließend stellte Camille Dimmer kurz die Stiftung „Hëllef fir d'Natur" vor, deren Grundpfeiler die „Lëtzebuerger Natur- a Vulleschutzliga" mit ihren rund 12 000 Mitgliedern in 30 Sektionen ist, der jedoch auch die „Natura" und die Luxemburger Naturalistengesellschaft angehören.

Situation actuelle

En 25 ans, la *Fondation Hëllef fir d'Natur* est devenue une actrice de première importance pour la protection de la nature au Grand-Duché de Luxembourg.

60 % des terrains acquis et gérés par *la Fondation HfN* sont situés dans des sites sous statut de zones protégées nationales ou de zones du réseau européen Natura 2000. Il s'agit souvent d'habitats rares et sensibles, hébergeant une grande biodiversité comme les prés humides, les roselières, les sources, les pelouses sèches, les mares, les vergers à hautes tiges ou encore les forêts de hêtres, les taillis de chênes, les friches, les anciens vignobles en terrasses, les bosquets et les haies.

D'autres terrains répartis sur l'ensemble du territoire du Luxembourg contribuent petit à petit à la naissance d'un réseau écologique indispensable au maintien de notre biodiversité.

Le milieu forestier, avec 250 hectares de forêts, représente 30 % de nos réserves naturelles. Une proportion qui reflète l'importance nationale de cet habitat dans notre pays.

Chaque année, *la Fondation HfN* acquiert en moyenne 40 hectares de réserves naturelles. En 25 ans, cela correspond à un investissement de plus de 4 millions d'euros pour un total de 800 hectares.

La Fondation *HfN* s'efforce de préserver l'intérêt écologique de ces sites par une gestion appropriée : fauchage, pâturage, débroussaillage, plantations, etc. De plus en plus souvent, il faut restaurer des milieux naturels dégradés par l'abandon des activités humaines, par l'exploitation trop intensive ou encore par changement d'affectation des terrains. La restauration des fonds de vallées ardennaises en est le meilleur exemple. Jadis exploitées par l'agriculture, ces zones humides ont été plantées d'épicéas. Aujourd'hui, après enlèvement des résineux, il est possible de restaurer rapidement ces milieux.

La grande majorité de ces travaux de gestion sont exécutés par des institutions sociales, notamment par le service *Naturarbechten* du Comité National de Défense Sociale qui s'avère être un partenaire indispensable.

Environ 50 % des réserves sont exploitées par des agriculteurs qui se sont engagés à respecter les conditions précisées dans des contrats de biodiversité, comme le fauchage et le pâturage tardif, une charge en bétail réduite et l'abandon de l'utilisation d'engrais et de pesticides.

Au total, la *Fondation HfN* a dépensé 2 millions d'euros pour la gestion de ces réserves.

Toutefois, la protection de notre environnement naturel ne se limite pas à l'acquisition et à la gestion de réserves naturelles. La gestion durable de nos ressources naturelles est un objectif tout aussi essentiel au maintien de notre biodiversité. La *Fondation HfN* s'implique en ce sens dans des projets concernant l'agriculture, la gestion des eaux, la sylviculture, l'aménagement du territoire et le tourisme.

Projets d'intérêt public

Pour accomplir ses missions, *la Fondation Hëllef fir d'Natur* s'est entourée d'une équipe de 20 personnes aux formations diverses : biologistes, écologistes, géographes, ingénieurs agronomes, ingénieurs forestiers paysagistes et techniciens en gestion des milieux naturels. Des ressources humaines multidisciplinaires, associées aux années d'expérience des uns et aux spécialisations dans certaines matières des autres, permettent à *la Fondation HfN* de s'investir dans tous ces domaines.

La Fondation HfN contribue activement à la mise en œuvre d'une politique nationale de protection de la nature. Récemment, elle a participé aux groupes de travail pour l'élaboration du Plan National pour la Protection de la Nature, à l'élaboration du programme de mesure pour la directive-cadre sur l'eau et à la réalisation du Plan National pour un Développement Durable (PNDD).

Le développement durable et toutes les initiatives et réglementations pour des modes de productions agricoles plus respectueux de notre environnement mobilisent régulièrement les employés de *La Fondation HfN*.

La Fondation HfN a également acquis une bonne expérience dans l'élaboration, la gestion et la réalisation des projets *LIFE-Nature* ou des projets avec les partenaires de la grande région dans les programmes *Interreg.*

Dans un pays qui affiche des objectifs de développement très élevés, avec une urbanisation galopante et une extension permanente des infrastructures routières, la pression sur notre environnement naturel est considérable.

Depuis 25 ans, *La Fondation HfN* et ses associations partenaires agissent pour la protection de notre environnement naturel, la sauvegarde de la biodiversité et une gestion durable de nos ressources naturelles. Pour pouvoir poursuivre cette mission, il nous faut le soutien d'un maximum d'acteurs. À nous de convaincre les citoyens et les pouvoirs publics du bien-fondé de nos actions : un combat de tous les jours !

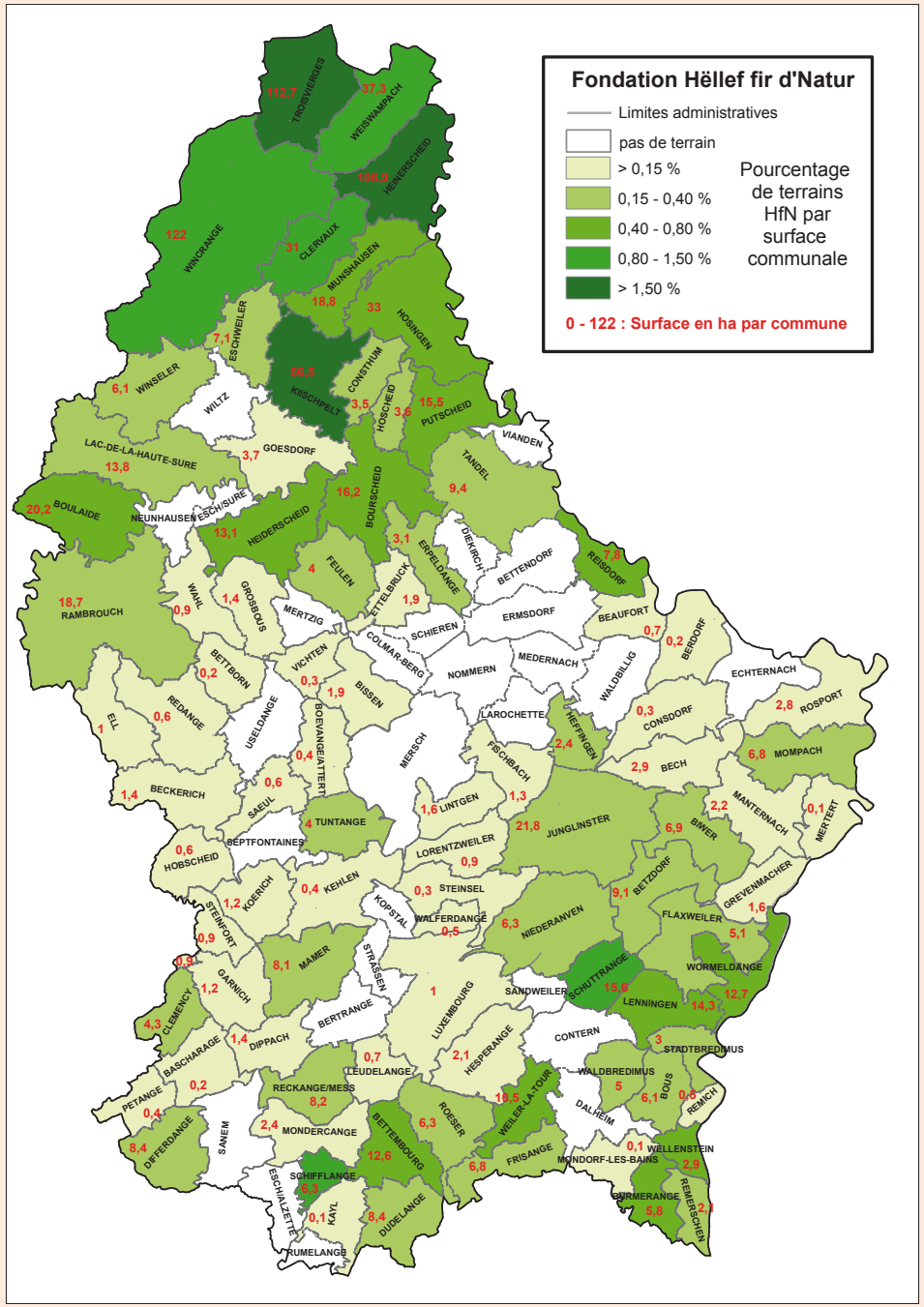
Fondation Hëllef fir d'Natur
Limites administratives
pas de terrain
> 0,15 %
0,15 - 0,40 %
0,40 - 0,80 %
0,80 - 1,50 %
> 1,50 %
Pourcentage de terrains HfN par surface communale
0 - 122 : Surface en ha par commune

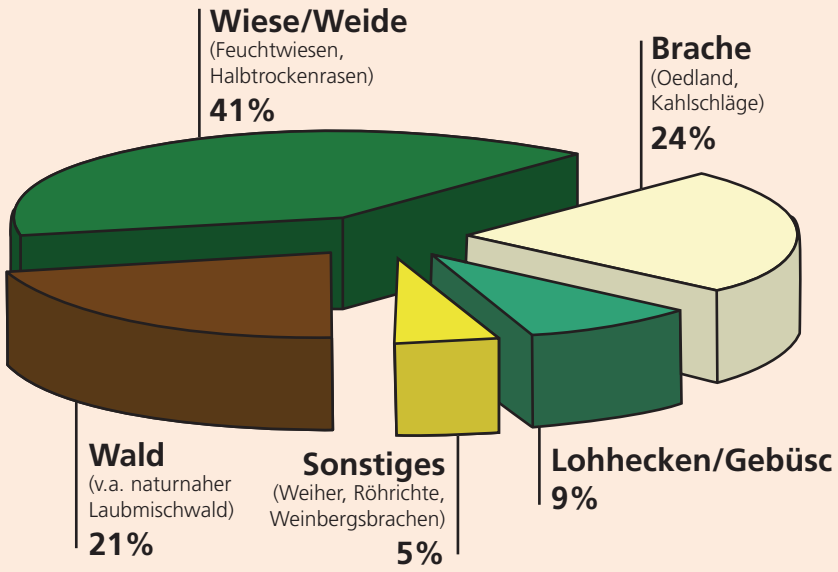
Wiese/Weide
(Feuchtwiesen, Halbtrockenrasen)
41%
Brache
(Oedland, Kahlschläge)
24%
Wald
(v.a. naturnaher Laubmischwald)
21%
Sonstiges
(Weiher, Röhrichte, Weinbergsbrachen)
5%
Lohhecken/Gebüsc
9%

Différents types de réserves naturelles

Zones humides

Ce n’est pas parce que les terres sont mouillées qu’il faut les drainer!

Réserves naturelles *HfN*

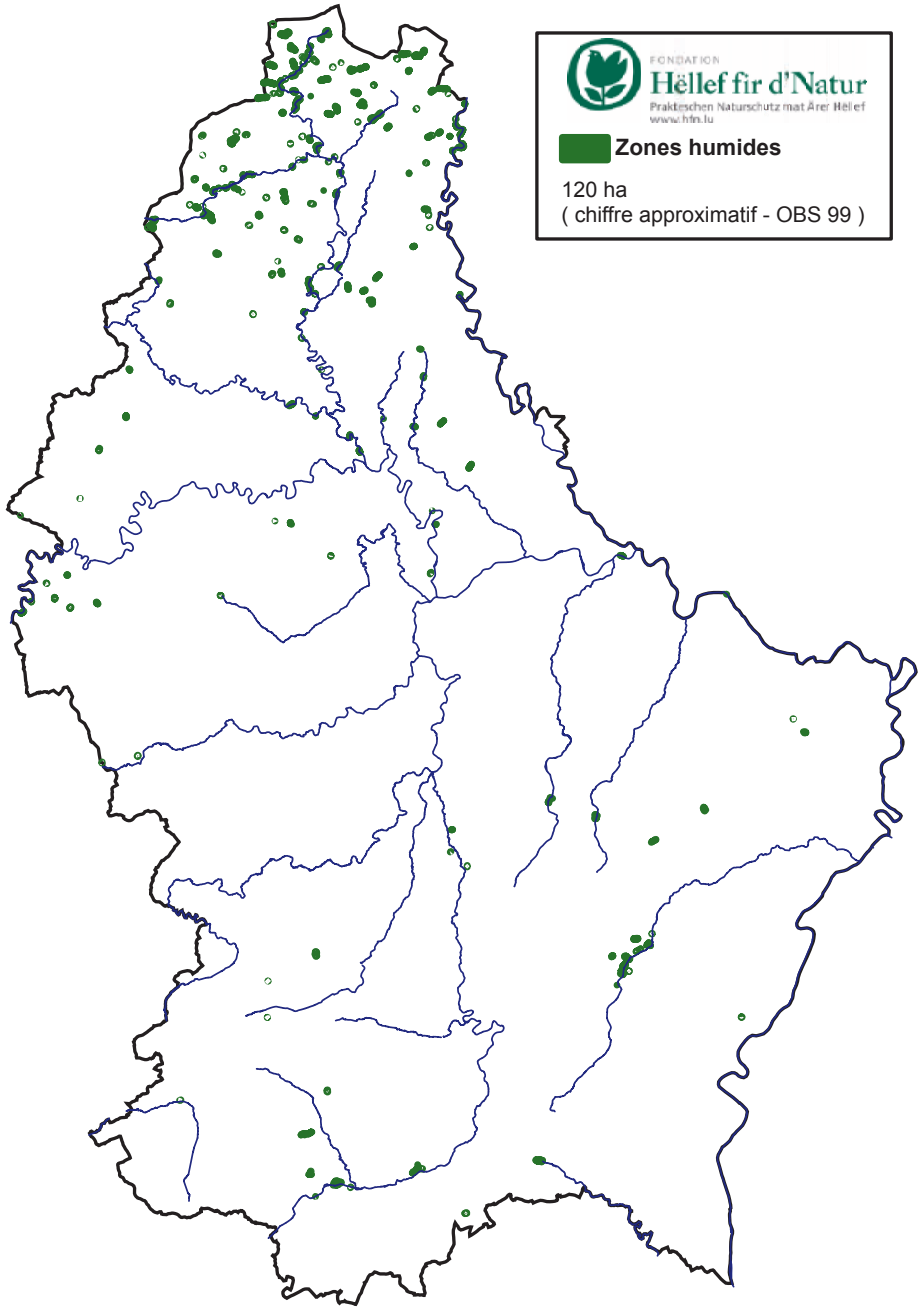

Pourquoi doit-on sauvegarder les zones humides dans nos régions ?

Les zones humides sont des espaces de transition entre la terre et l'eau. Elles constituent un patrimoine naturel exceptionnel, en raison de leur richesse biologique et des fonctions naturelles qu'elles remplissent.

Les zones humides sont parmi les milieux naturels les plus riches du monde, elles abritent d'innombrables espèces de plantes et d'animaux. Ce sont des milieux de vie remarquables par leur diversité biologique.

Les zones humides sont de plus en plus rares au Luxembourg et, par conséquent, la biodiversité propre à ces écosystèmes tend à disparaître. *La Fondation HfN* agit concrètement.

Voici un aperçu des zones humides de *la Fondation Hëllef fir d'Natur.*

Fleur de coucou

Rénouée bistorte

Linaigrette

Cardamine des prés

Cornelysmillen

Commune : Troisvierges

Surface *HfN* : 4492 ares

Statut de protection :

- ZSC LU0001038 Troisvierges Cornelysmillen
- ZPS LU0002001 Vallée de la Woltz et affluents de la source à Troisvierges
- RN potentielle ZH 04 Troisvierges – Cornelysmillen

Particularités :

- Restauration des zones humides
- Site transfrontalier
- Vaste stratégie d'acquisition
- Sentier didactique

Historique

Les prairies humides de la réserve naturelle Cornelysmillen sont apparues suite au dépôt d'argiles imperméables sur les schistes du dévonien. De telles surfaces étant trop humides pour être labourées, ces terrains ont été exploités en tant que prairies de fauche ou en tant que pâtures pour le bétail.

Jusqu'au milieu de notre siècle, les landes étaient fort répandues en Ösling. Des étendues de lande ne subsistent plus que quelques lambeaux notamment le long de la Stauvelsbaach et à auf Kniirchen. Une relique de l'importance du pâturage ovin se trouve à l'embouchure de la Stauvelsbaach : la ruine d'une bergerie.

Le passage sur la Woltz au milieu de la réserve naturelle s'appelle Geisbreck (pont à chèvres) et fait partie d'une jonction commerciale utilisée pour amener les troupeaux de moutons à St Vith et Prüm.

Les plantes rares

- Linaigrette
- Comaret
- Trèfle d'eau
- Violette des marais
- Orchis à larges feuilles

Les oiseaux protégés

- Bécassine des marais
- Bergeronnette printanière
- Tarier des prés
- Pie-grièche écorcheur

Bécassine des marais

Pie-grièche écorcheur

Sarcelle d'hiver

Héron cendré

Les autres oiseaux

- Pipit farlouse
- Bruant des roseaux
- Rousserolle verderolle
- Gallinule poule d'eau
- Canard colvert

Les oiseaux migrateurs

- Héron cendré
- Sarcelle d'hiver
- Canard souchet
- Chevalier culblanc

Les habitats ou type de végétation

- Peuplements de reine des près (Filipendulion)
- Peuplements de baldingère faux-roseau
- Peuplements de jonc à fleurs aiguës
- Peuplements d'osiers
- Végétation flottante de renoncules des rivières submontagnardes et planitaires
- Prairies à molinie sur sol tourbeux ou argilo-limoneux
- Tourbières tremblantes

Trèfle d'eau

La description de la réserve naturelle Cornelysmillen

Le site se situe à l'extrémité nord du pays et est marqué par de nombreux ruisseaux et zones humides. Ces habitats constituent les derniers refuges pour de nombreuses espèces rares. Situé à une hauteur allant de 420 à 470 mètres, le site s'étend à 190 hectares le long de la Woltz, de la Weierbaach, de la Kléngelbaach et de la Stauvelsbaach. Les principaux intérêts du site sont les étangs ainsi que les 40 hectares de zones humides. Les étangs de pêche ont pu être aménagés de façon naturelle et offrent une aire de repos bienvenue pour l'avifaune.

Une vaste stratégie d'acquisition pour Cornelysmillen

Dès le départ, *la Fondation HfN* a suivi une stratégie d'acquisition de la réserve naturelle Cornelysmillen et a finalement réussi en 25 ans, à acquérir 44 hectares de biotopes extrêmement précieux du point de vue de la faune et de la flore dans ce site Natura 2000. Il s'agit de l'appellation officielle du réseau de terrains à haute valeur biologique correspondant aux critères de protection de la biodiversité émis par l'Union Européenne.

Le déboisement

- A la fin du XIXe siècle, afin de rentabiliser les terrains, les plaines alluviales ont été plantées avec des essences résineuses. Les caractéristiques écologiques de ces résineux font qu'ils ne sont pas naturellement adaptés à être plantés dans des zones humides.
- Les problèmes résultants sont l'érosion des sols, l'acidification, la disparition de la flore suite au manque de lumière, etc. Afin de contrecarrer les problèmes apparus suite à l'enrésinement, les fonds de vallées ont été déboisés grâce à un projet à subvention, en partie européen, le projet *Interreg III-A*. C'est ainsi que des habitats rares ont été restaurés. Au sein de la réserve naturelle Cornelysmillen, des déboisements le long des rivières Weierbaach (Aal Waasser), Klengelbaach, Woltz (Kiirchermillen) situées à côté de la ferme Cornleysmillen ont pu être réalisés.

Vue du déboisement sur le lieu-dit « Kiirchermillen »

Un site transfrontalier

La restauration des zones humides de la vallée de la Weierbaach est le résultat d'une collaboration transfrontalière exemplaire entre Wallons (Belgique) et Luxembourgeois.

Ces actions sur ce site isolé ont pu être réalisées grâce au concours de fonds européens via le projet *Interreg III-A* et grâce à la collaboration avec l'Administration des Eaux et Forêts

Un sentier didactique

D'une longueur de 8,5 kilomètres, le sentier didactique Cornelysmillen traverse la réserve naturelle du même nom. En chemin, huit panneaux bilingues permettent de découvrir les biotopes menacés. La brochure quadrilingue apporte des informations complémentaires. Un mirador permet d'observer l'avifaune des étangs de la Cornelysmillen sans la déranger. Un caillebotis en bois amène le visiteur au sein d'une prairie humide. L'accès au site se fait facilement en train, vu que le départ et l'arrivée du sentier se situent au niveau de la gare de Troisvierges. Le promeneur peut ainsi passer une journée instructive et respectueuse de l'environnement dans un cadre naturel étonnant.

Panneau d'explications se trouvant sur le sentier didactique

La flore

Tôt dans l'année fleurit le Populage des marais. Les prairies humides abondent alors de coloris jaunâtres. La Renouée bistorte fleurit plus tard dans l'année et les coloris virent au rose. D'autres habitants des prairies humides sont la violette des marais, le jonc à fleurs aiguës et le comaret.

La faune

Cornelysmillen est une zone humide particulièrement intéressante du point de vue ornithologique. Un grand nombre d'oiseaux de la liste rouge y a été observé.

La Cigogne noire

La réserve naturelle de Cornelysmillen est un des sites où la Cigogne noire, qui niche depuis le début des années 1990 au Luxembourg, trouve des conditions idéales de nourriture. L'effectif de l'espèce a été estimé à six couples en 2005. La Cigogne noire est une espèce timide qui niche dans des massifs forestiers reculés. Pour sa recherche de nourriture, elle est dépendante de prairies humides et de petits cours d'eaux de bonne qualité. On peut l'apercevoir entre juillet et août, avant qu'elle ne prenne la route pour gagner ses quartiers d'hiver au sud du Sahara.

A côté de la Cigogne noire, on peut rencontrer la Gallinule poule d'eau et le Héron cendré au bord des ruisseaux. La Bergeronnette printanière, le Tarier des prés et la Pie-grièche écorcheur sont des espèces extrêmement rares, mais qui trouvent un lieu pour nicher à la Cornelysmillen. Durant les mois les plus froids de l'année, on peut trouver la Bécassine sourde, le Pipit spioncelle et le Busard des roseaux.

Les dommages et menaces des zones humides

Au cours des dernières décennies, la majorité des prairies humides riches en espèces végétales et animales a disparu étant donné que l'exploitation agropastorale de ces milieux, pratiquée depuis des siècles, ne s'est plus avérée économiquement rentable.

Les prairies extensives ont été, soit drainées puis intensifiées et, dans ce cas, les communautés végétales ont perdu toute leur valeur du fait que les espèces à intérêt fourrager sont privilégiées par l'exploitant agricole. Ou encore, les prairies, ont été abandonnées et la végétation a évolué vers la mégaphorbiaie, une communauté végétale où dominent les hautes herbes, comme la reine-des-prés ou la baldingère faux-roseau Ces plantes prennent rapidement le dessus et font disparaître les espèces caractéristiques des prairies humides fauchées.

Il a été constaté qu'à moyen, voire long terme, les communautés végétales tendent vers des peuplements de ligneux souvent moins intéressants point de vue biodiversité que les prés fleuris initiaux.

La nappe phréatique, les étangs et l'eau des ruisseaux du site Cornelysmillen sont menacés par les apports d'engrais et de pesticides d'origine agricole et par l'apport d'eaux insuffisamment épurées (risque d'eutrophisation).

Les objectifs et mesures d'aménagement et de gestion

Les quelques prairies humides qui ont réussi à persister dans la réserve naturelle de la Cornelysmillen sont gérées par *la Fondation HfN*. En 1990, les anciens étangs de pêche ont été réaménagés afin d'offrir un habitat adapté à l'avifaune aquatique. En 2007, pour pouvoir restaurer certaines zones humides, des épicéas ont été abattus à plusieurs endroits. Afin que les zones ouvertes ne soit pas colonisées par une végétation ligneuse, un pâturage extensif a été mis en place, à l'aide de moutons de race rustique appartenant à un berger local. Des actions de débroussaillage complémentaires y sont régulièrement pratiquées.

Zones humides

Belzburen

Surface *HfN* : 396 ares

Statut de protection :

- ZPS LU0002001 Vallée de la Woltz et affluents de la source à Troisvierges

Particularités :

- Prairies humides, étangs

Dans le cadre d'un projet à cofinancement européen, *la Fondation HfN* a pu acquérir, de 1991 à 1992, 396 hectares de zone de source au lieu-dit Belzburen, près de Goedange, dans la commune de Troisvierges. Cet ancien pré humide avait été détérioré par une plantation d'épicéas en 1952. La tempête de février 1990 avait renversé une bonne partie des arbres.

En 1993, *la Fondation HfN* et la section du canton de Clervaux de la *LNVL* ont organisé le nettoyage du chablis et aménagé deux grands étangs et deux mares. Ces mesures de restauration ont permis à une végétation typique de se réinstaller. Deux ans plus tard, on pouvait y observer le Tarier des prés et la Bergeronnette printanière. Chaque année, le site est pâturé par un troupeau de moutons des Landes.

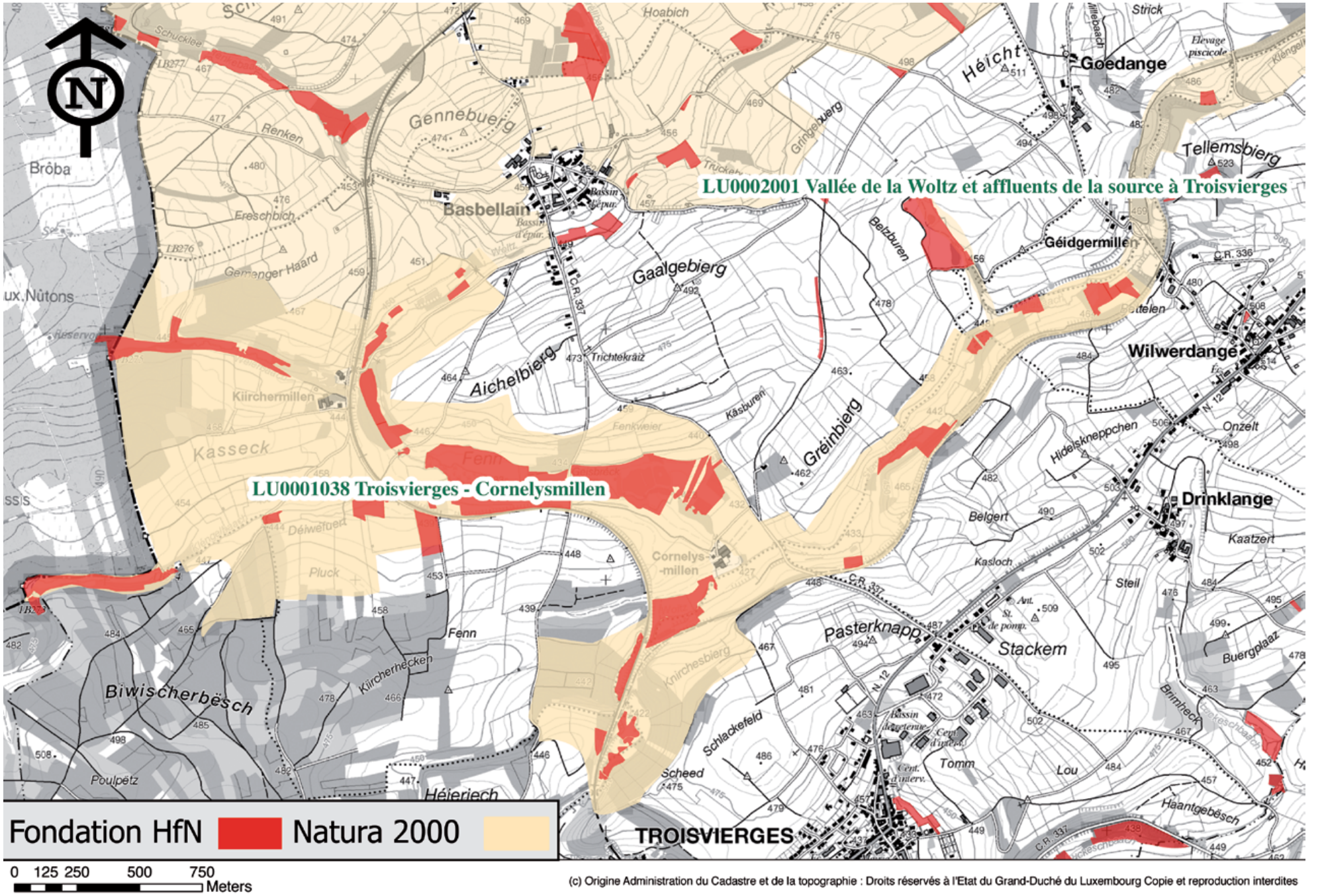

(c) Origine Administration du Cadastre et de la topographie : Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché du Luxembourg Copie et reproduction interdites

Naissance d'une libellule

Platanthère à deux feuilles

Arnica des montagnes

Highland cattle

Sphaigne

Conzefenn

Communes : Troisvierges - Weiswampach

Surface *HfN* : 1024 ares

Statut de protection :

- ZSC LU0001033 Conzefenn
- RN ZH 06 Wilwerdange - Conzefenn

Particularités :

- Arnica
- Projet LIFE- Nature prairies à Nardaies
- Sentier nature
- Projet de pâturage extensif avec des moutons et Highland cattle

Le site Conzefenn englobe une mosaïque d'habitats humides autour des ruisseaux Fennbaach et Kailsbaach qui alimentent les lacs artificiels de Weiswampach. On y observe notamment des petites surfaces de pelouses maigres à nards raides et à arnica, des résidus de végétation de bas-marais acides avec canneberge et campanille à feuille de lierres et des petites surfaces de tourbières boisées telles que les boulaies à sphaignes.

Jean Werner, un éminent bryologue, a confirmé l'exceptionnelle biodiversité du site en relevant 84 espèces de mousses, dont 10 sphaignes différentes. Le Luxembourg compte au total 18 espèces de sphaignes.

Ces habitats humides sont essentiellement menacés par toute modification du régime hydrique (drainage, fossés) et tout processus d'eutrophisation des eaux résultants de la fertilisation agricole dans les bassins versants des deux ruisseaux.

Les principales mesures de gestion concernent la restauration des fonds alluviaux après enlèvements des épicéas, le développement d'une agriculture extensive et la lutte contre l'embroussaillement des zones humides.

La Fondation HfN est propriétaire de 7,2 hectares situés presque intégralement en zone noyau. Les habitats ouverts les plus sensibles sont soumis a une gestion contrôlée. Ils sont périodiquement pâturés par des moutons. Les parcelles les plus humides sont en évolution libre et occupées par des tourbières boisées ou des aulnaies alluviales.

Pour restaurer des zones humides, l'Administration des Eaux et Forêts a autorisé le déboisement de plusieurs peuplements d'épicéas occupant le fond de vallée. Elle soutient un projet de pâturage extensif avec des bovins Highland cattle.

La Fondation HfN a également conçu un sentier didactique accompagné d'une brochure explicative. Sur une boucle de 8 kilomètres, les visiteurs peuvent découvrir les aspects typiques du site, à partir d'une tour d'observation ou en s'approchant des tourbières sur un chemin en bois surélevé.

Vue de Conzefenn

Zones humides

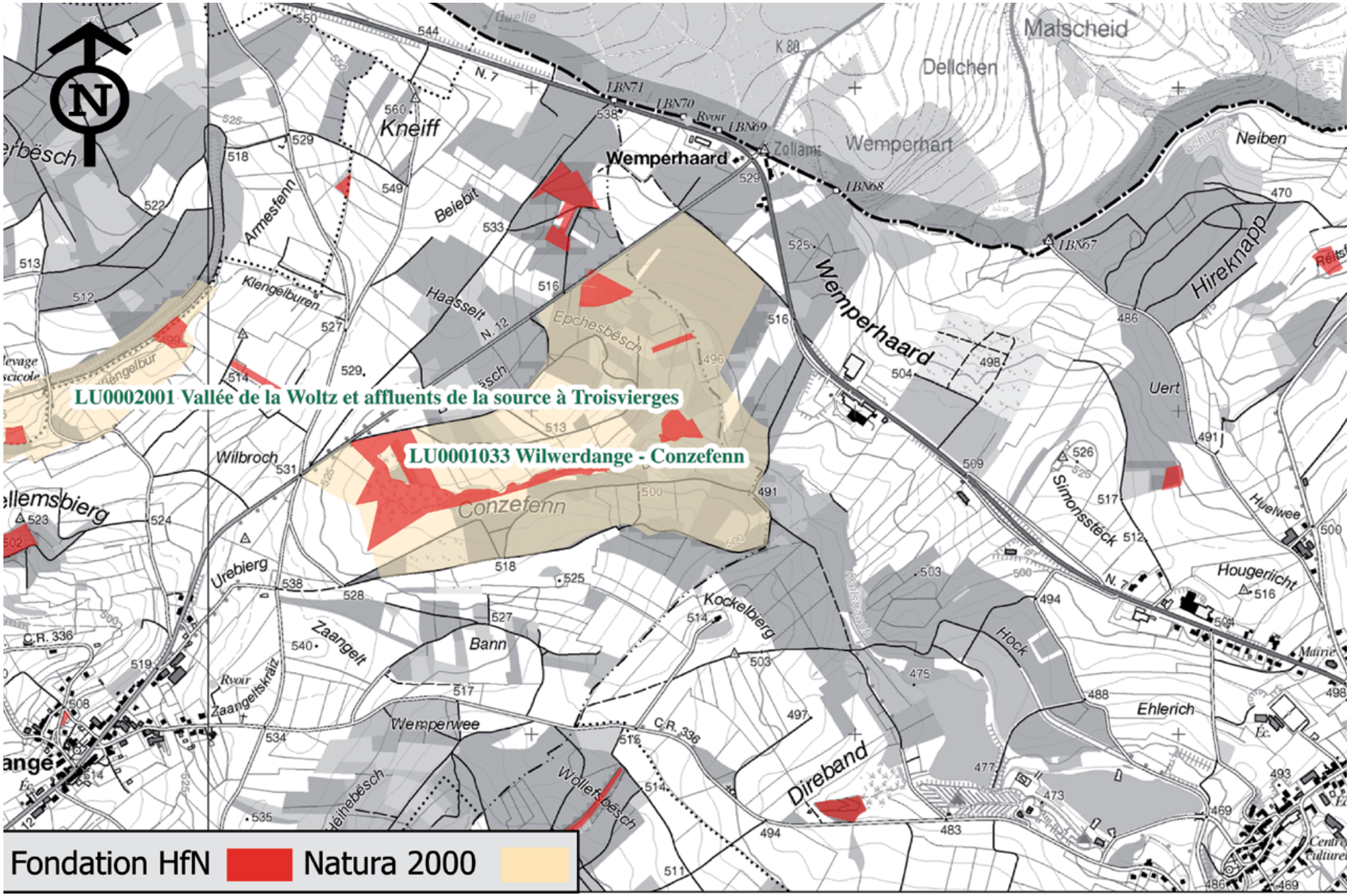

(c) Origine Administration du Cadastre et de la topographie : Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché du Luxembourg Copie et reproduction interdites

Orchis pourpre

Criquet ensanglanté

Dorine à feuilles opposées

Breichen

Commune : Clervaux

Surface *HfN* : 532 ares

Statut de protection :

- ZSC LU0001004
  Weicherdange - Breichen
- RN potentielle ZH 83
  Weicherdange - Breichen

Particularités :

- Arnica
- Projet LIFE- Nature prairies à Nardaies
- Pâturages avec moutons

Allgemeine Situation von Borstgrasrasen in Luxemburg

Borstgrasrasen kommen heute in Luxemburg nur noch sehr zerstreut und kleinflächig vor. Sie stehen meistens in Kontakt mit Callunaheiden oder Pfeifengrasbeständen. Die Vorkommen befinden sich auf silikatreichen Böden des Devons im Ösling als Teil des Rheinischen Schiefergebirges. Im Allgemeinen handelt es sich um sauere, relativ mineralstoffarme, frische bis feuchte Standorte. Die Amplitude des Bodenfeuchtegradienten ist sehr weit. Es gibt Borstgrasstandorte auf relativ trockenen Mineralböden (z.B. Baerel bei Lellingen) bis hin zu feuchten, moorigen Böden (z.B. Sauerwisen bei Wahlhausen, Breechen bei Clervaux).

Die Borstgrasrasen in Luxemburg wurden früher vor allem als Almende genutzt. Sie wurden überwiegend beweidet (Huteweide) und nur in seltenen Fällen gemäht.

Die meisten Bortgrasvorkommen sind durch Bewirtschaftungsintensivierung (Entwässerung, Aufdüngung), durch Aufforstung oder durch Aufgabe der klassischen Nutzungs (Verbuschung, Bewaldung) verschwunden.

L'équipe du CNDS contribue à la gestion de la réserve naturelle Breichen

Zones humides

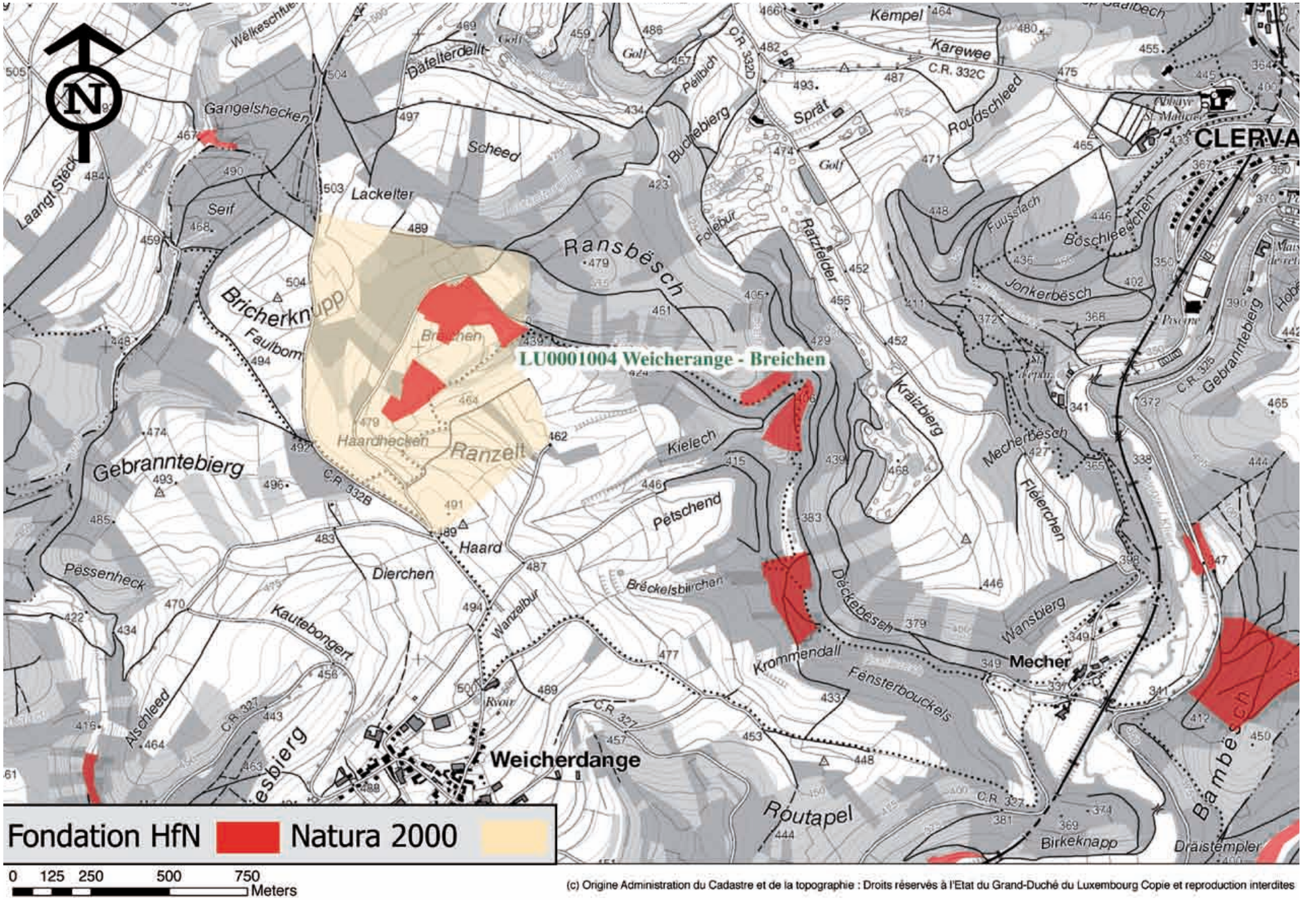

(c) Origine Administration du Cadastre et de la topographie : Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché du Luxembourg Copie et reproduction interdites

Zones humides

La faune

83 espèces d'oiseaux y sont observées. L'Oie des moissons y est un hôte périodique en hiver. Autres particularités : site de nidification potentiel de la Bécassine des marais et du Râle d'eau, observation de la Bécassine sourde et présence du Criquet des marais.

L'habitat

Prés humides traversés par le ruisseau Briedemsbaach.

Les menaces

Drainages, remblaiements, intensification de l'agriculture, utilisation des engrais chimiques et de fumure sur les prairies, eutrophisation.

Vue du Lannebuer

Lannebuer

Commune : Weiler-la-Tour

Surface *HfN* : 10 ha

Statut de protection :

- ZPS LU0002011 Aspelt - Lannebur am Kessel
- RN potentielle ZH 54 Aspelt - Lannebur

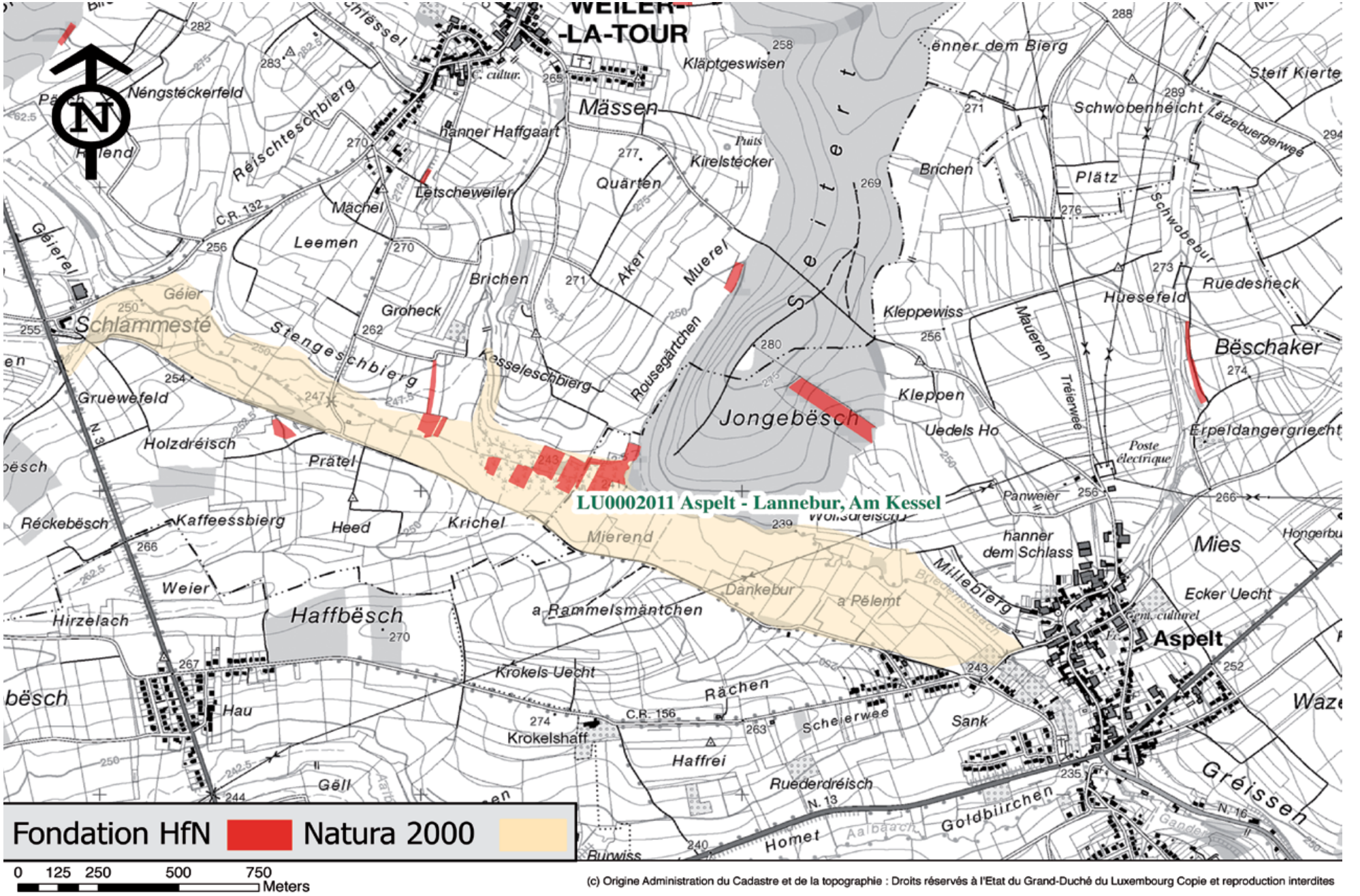

(c) Origine Administration du Cadastre et de la topographie : Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché du Luxembourg Copie et reproduction interdites

Libellule

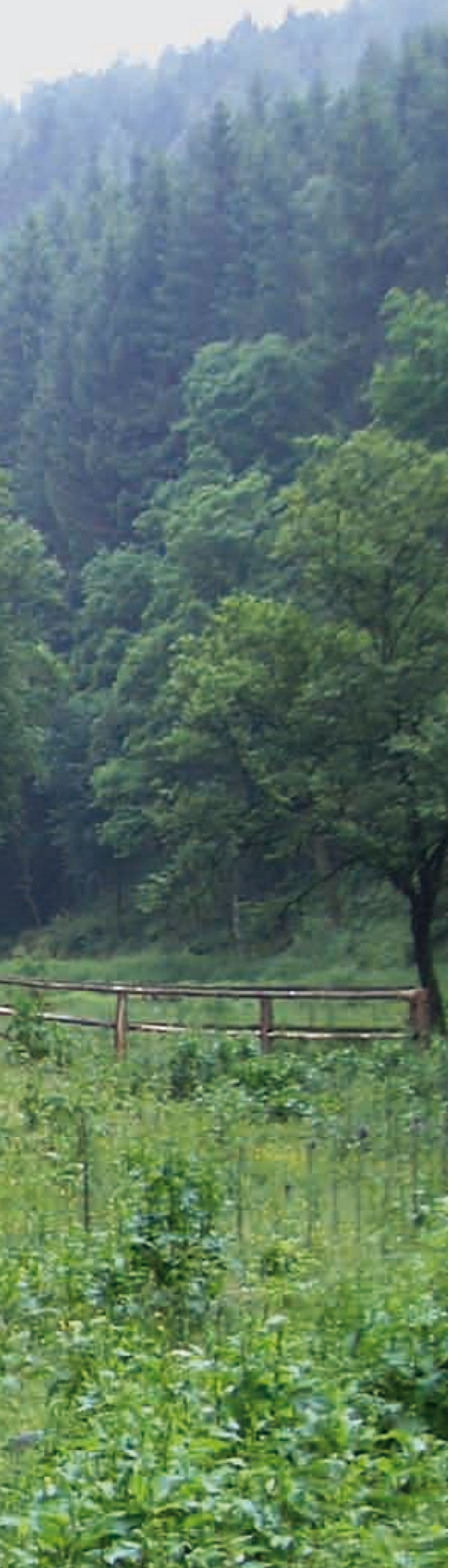

Prairies humides à Bigonville

Bigonville

Commune : Rambrouch

Surface *HfN* : 747 ares

Statut de protection :

- ZSC LU0001007 Vallée supérieure de la Sûre / Lac de barrage
- ZPS LU0002004 Vallée supérieure de la Sûre et affluents
- RN potentielle ZH 16 Pont Misère – Barrage de retenue
- RN potentielle ZH 84 Martelange – Bruch

Particularités :

- Prairies humides

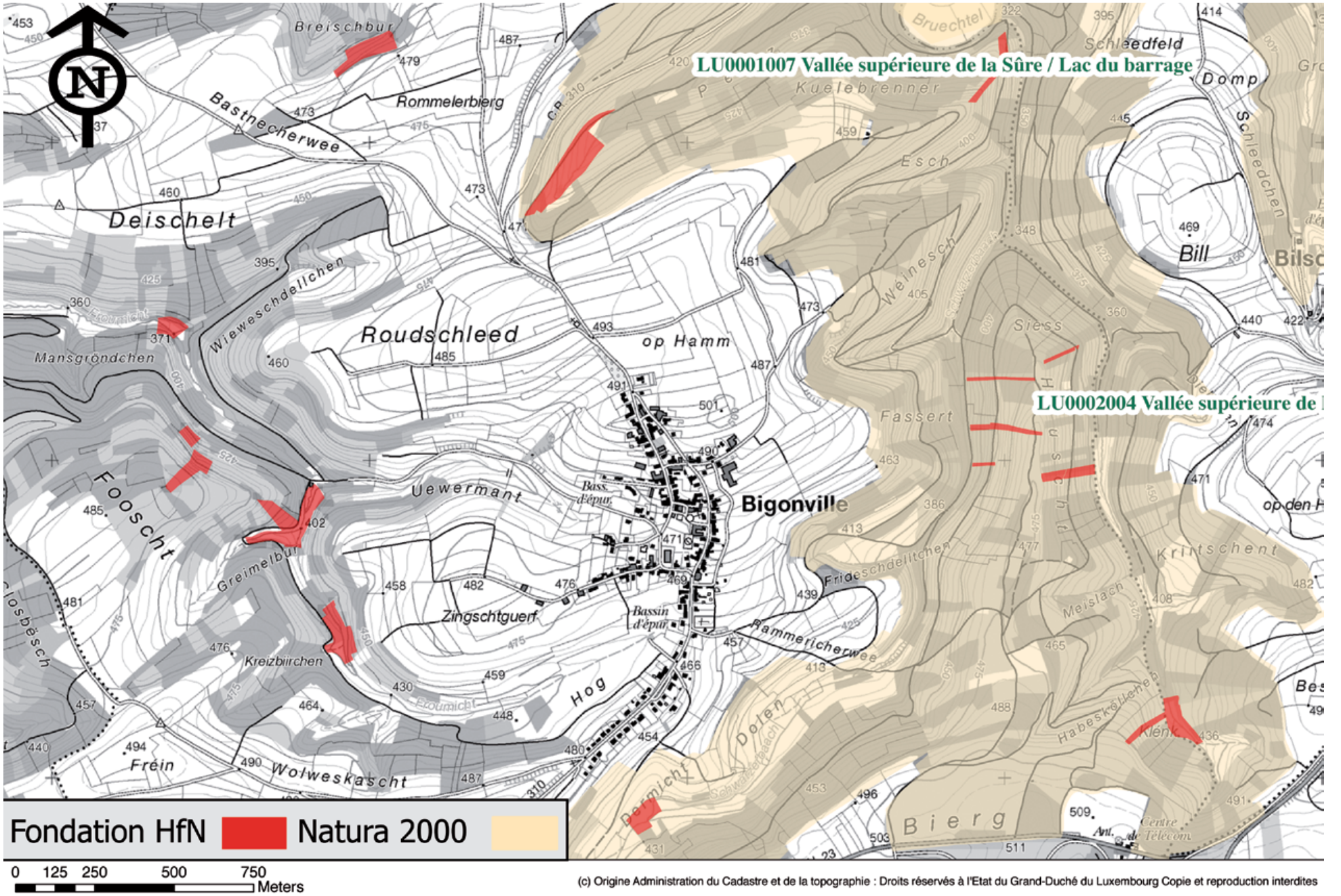

(c) Origine Administration du Cadastre et de la topographie : Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché du Luxembourg Copie et reproduction interdites

Criquet

Kaleburn

Commune : Wincrange

Surface *HfN* : 375 ares

Statut de protection :

- ZSC LU0001042 Hoffelt - Kaleburn
- ZPS LU0002002 Vallée de la Tretterbaach et affluents de la frontière à Asselborn
- RN potentielle ZH 09 Hoffelt – Kaleburn

Particularités :

- Prairies humides
  Boulaie marécageuse à sphaignes

A gauche : Vues de Kaleburn
Ci-dessus : Cigognes noires
Ci-contre : Sphaignes

La description générale du site

Le site Hoffelt-Kaleburn est une zone humide comportant des reliques de bas-marais. La zone est caractérisée par la présence d'espèces remarquables liées aux zones humides.
Sa situation calme, car éloignée de toute agglomération, et la proximité d'un massif forestier important, renforcent sa valeur intrinsèque. Il y a lieu de protéger ce site afin d'assurer ses fonctions comme réserve biogénétique et comme lieu de refuge et de repos pour certaines espèces rares.

Le site se trouve sur un haut-plateau ardennais à une altitude comprise entre 445 et 505 m. Il représente un îlot d'intérêt biologique (massif forestier important, zone humide…) au sein d'une matrice paysagère appauvrie constituée de pâturages et de champs de culture. Le site est formé par une zone humide entourée de pâturages, hêtraies et pessières. Diverses parties du site sont marécageuses et on dénombre plusieurs plans d'eau libres. L'engorgement observé est dû, non pas à la présence d'eaux de la nappe phréatique, mais à celle des eaux pluviales, qui, à défaut d'infiltration, provoquent un engorgement temporaire des horizons superficiels du sol.

Les généralités

Les zones humides présentent un intérêt biologique remarquable et figurent parmi les écosystèmes les plus menacés de la Terre. Depuis les années 1950, on observe en effet une dégradation constante des habitats humides et par conséquence une diminution des espèces végétales et animales y étant inféodées. Ce phénomène s'explique principalement par l'abandon des pratiques agricoles extensives, suivi d'une exploitation de plus en plus intensive des terres.

Les hauts-plateaux de l'Oesling situés au nord de la ligne Niederwampach-Weiswampach sont une des régions les plus riches en zones humides du pays. Cette zone constitue le prolongement méridional des Hautes Fagnes belges et était jadis un paysage ouvert de landes à callune et à genêt, parsemé de zones marécageuses. Les lieux-dits tels que Rittefenn, Deckt Fenn, Holler Fenn, Dischfenn et Conzefenn témoignent encore de l'existence de grandes zones humides dans la région.

La flore

Un inventaire bryologique détaillé du Kaleburn a été réalisé en 1989. Il souligne l'extraordinaire diversité de mousses présentes sur le site et insiste sur la nécessité de préserver ce biotope humide au même titre que le Conzefenn de Wilwerdange. Des inventaires poussés ont permis d'identifier un total de 61 espèces de mousses différentes dans le Kaleburn (Werner, 1996). L'étude Werner de 2003 conclut que le Kaleburn est un hot spot bryologique vu sa richesse en espèces rares et espèces de la liste rouge et qu'il s'agit donc d'un site à conserver en priorité.

11 ptéridophytes et plus de 140 espèces de plantes supérieures ont été recensées dans le Kaleburn. Nombreuses sont les espèces reprises sur les listes rouges nationales.

Faune

Plus de 100 espèces d'oiseaux ont été observées dans le Kaleburn par les membres de *l'AG Feldornithologie* (informations mises à disposition par la Centrale Ornithologique de *la Fagnes Natur- a Vulleschutzliga, (LNVL))*. Nombreuses sont les espèces reprises sur les listes rouges nationales respectivement reprises à l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux, tableau 2.

Les espèces phares du site sont certainement le Milan noir, le Milan royal, le Busard St-Martin, le Faucon hoberau, la Bécassine des bois, la Bergeronnette printannière, la Pie-grièche grise, la Chouette de Tengmalm, le Martin-pêcheur d'Europe et la Cigogne noire. Dans les mares, on y a recensé le Triton crêté.

Les habitats

Trois petites surfaces de boulaie à sphaignes sont présentes dans le Kaleburn. Elles sont entourées d'une saulaie marécageuse. La boulaie à sphaignes est une forêt feuillue peu dense sur substrat tourbeux humide. L'eau est toujours très pauvre en éléments nutritifs. Au pied des bouleaux se développe un épais tapis de mousses et d'herbes propre aux bas-marais acides. Les sphaignes forment des tapis à la base des troncs. Il s'agit de milieux de très grand intérêt du fait de leur rareté et de leur faible étendue. Ils sont malheureusement en régression, d'où leur classification en tant qu'habitat prioritaire.

Les dommages et menaces
L'agriculture et la sylviculture moderne

La surface de ces zones a fortement diminué depuis que l'agriculture et la sylviculture se sont appropriées ces terrains grâce au drainage, au remblayage et à l'enrésinement.

Les dommages et menaces
L'agriculture et la sylviculture moderne

L'embroussaillement

Actuellement, l'embroussaillement progressif amoindrit la valeur du patrimoine naturel des zones humides encore ouvertes. En effet, la prolifération spontanée de saules dans certaines parties se fait au détriment des habitats et des espèces visés par la mise sous protection. Sous les fourrés denses, la strate herbacée, lorsqu'elle est présente, est dominée par des espèces communes peu intéressantes (épilobe en épi, ortie).

L'enrésinement

Les résineux occupent 2/3 de la surface du site et sont particulièrement concentrés dans la partie ouest du site. Ces essences introduites au Grand-Duché de Luxembourg ne sont pas sans conséquences : la végétation de sous-bois dans ces plantations est bien souvent inexistante ou réduite à quelques espèces banales. De plus, l'impact paysager est important : Les peuplements de résineux ont fermé et banalisé le paysage ardennais qui était autrefois dominé par des landes maigres pâturées par des ovins, des fonds de vallées fauchés et quelques forêts feuillues. Il est maintenant dominé par des plantations d'épicéas entrecoupées par des prairies grasses, pâturées par des bovins.

Objectifs et mesures d'aménagement et de gestion

Environ 200 hectares de zones humides intéressantes du point de vue de la conservation subsistent encore en Oesling à l'heure actuelle. A nous de les conserver par des mesures adaptées !

L'objectif principal de la gestion est de freiner la succession naturelle. Les prairies humides de haute valeur biologique présentes évoluent naturellement en forêt. Le maintien dans leur état actuel nécessite donc des interventions régulières afin de freiner la succession naturelle et de garder le caractère ouvert de ces zones.

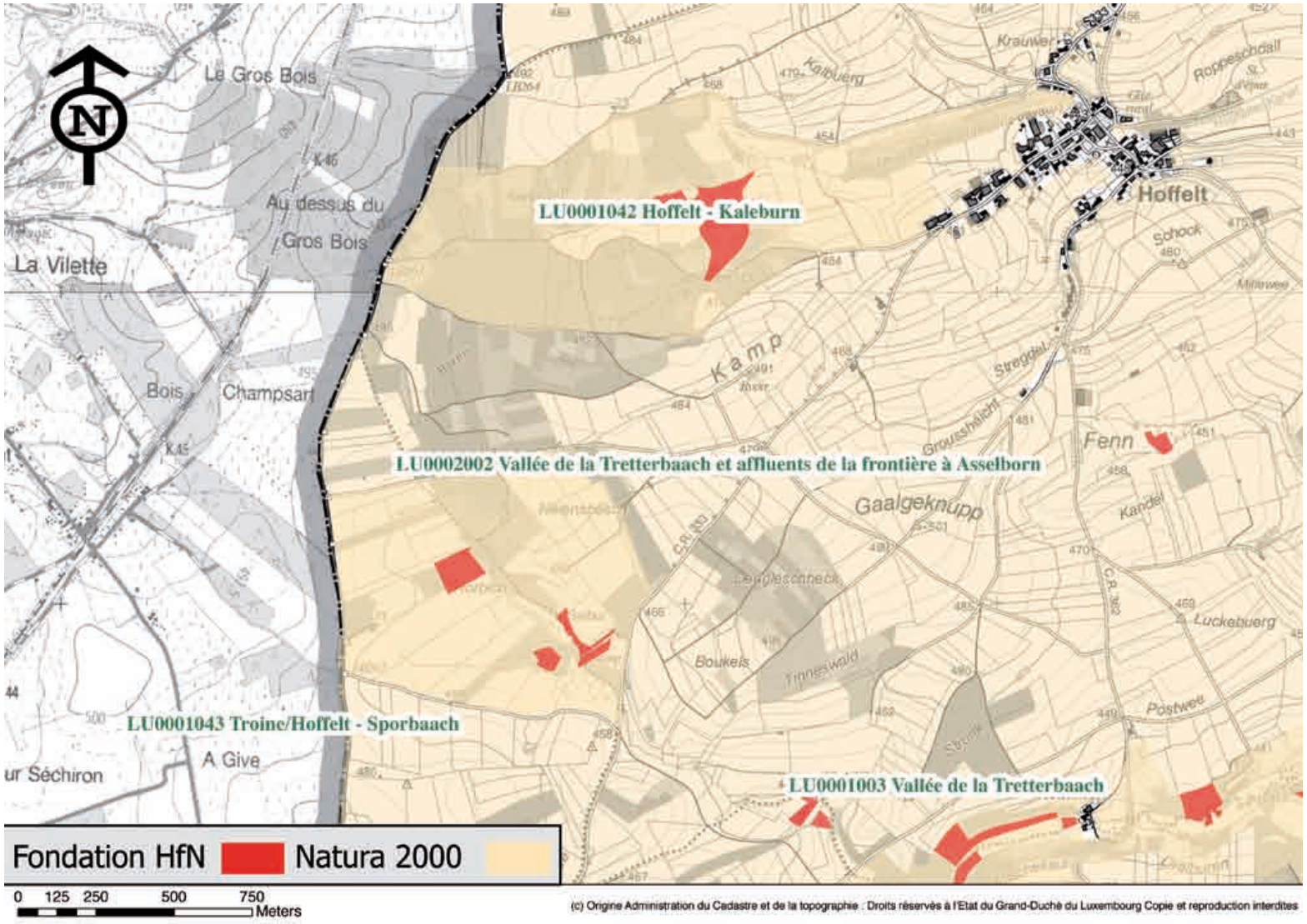

(c) Origine Administration du Cadastre et de la topographie : Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché du Luxembourg Copie et reproduction interdites

1. Vue de Hollermillen
2. Bergeronnette grise
3. Panneau érigé à la mémoire de Henri Rinnen

Hollermillen/ Hollerfenn

Commune : Weiswampach

Surface *HfN* : 550 ares

Statut de protection :

- RN potentielle ZH 89 Breidfeld - Hollermillen

Particularités :

- Prairies humides

L'historique

En 1954, Henri Rinnen, Président de *la Lëtzebuerger Natur a Vulleschutzliga (LNVL)*, achète la première parcelle de prairie humide dans la commune de Weiswampach, dans une optique de conservation de la nature. Cette parcelle de 5,02 ares constitue le début d'une vaste campagne d'acquisition au lieu-dit Hollermillen.

La réserve naturelle Hollermillen, propriété de *la Fondation HfN*, est constituée de prairies humides intensives situées dans un vallon rectiligne modérément encaissé et s'étend sur 5,5 hectares. Elle se trouve en confluence du ruisseau Reischelbaach au sud de Breidfeld et de l'Arzbich (Hollerbaach) dans Wemperbaach, au sud de Holler.

Les plants typiques de ces prairies sont la laîche à bec, la baldingère faux-roseau mais également des plantes rares telles que le comaret et la linaigrette à feuilles étroites.

Par ailleurs, des oiseaux rares tels que le Tarier des prés et la Bergeronnette printanière nichent dans cette réserve.

La flore

Groupements à laiche à utricules contractés en bec et baldingère faux-roseau. Présence de plantes rares : linaigrette à feuilles étroites et comaret.

La faune

Site de nidification des oiseaux protégés comme le Tarier des prés et la Bergeronnette printanière.

Les dommages et menaces

La transformation de prés humides en plantation de résineux

Avec la mécanisation de l'agriculture, l'exploitation agricole des prairies humides est devenue de moins en moins rentable. Il y a une cinquantaine d'années, beaucoup de zones humides ont été plantées avec des résineux. A l'époque, cette réaffectation forestière des terres agricoles marginales était considérée comme plus rentable.

Le drainage est néfaste

Le drainage des prairies humides réalisé dans le but d'assainir les prairies humides pour faciliter la mécanisation, améliorer les rendements et la qualité des fourrages a provoqué une modification de nature hydrologique et écologique du site. Les prairies humides s'assèchent et perdent leurs espèces florales les plus caractéristiques.

L'eutrophisation des eaux qui alimentent la nappe phréatique des prairies humides oligotrophes contribue à perturber la composition floristique typique des prairies humides.

L'abandon de l'exploitation représente une menace

La fonction économique des prairies humides de la réserve naturelle Hollermillen tombe aujourd'hui en désuétude. L'abandon des prairies représente également une menace pour les espèces adaptées aux milieux ouverts. Les gestionnaires des milieux naturels sont obligés de lutter contre le reboisement naturel pour éviter que ne disparaisse la diversité des niches écologique de cet écosystème complexe.

Les mesures d'aménagement et de gestion

Les prairies humides sont exploitées de façon extensive afin de limiter le reboisement naturel du site.

Hollermillen est géré par un pâturage extensif à l'aide de moutons de la bergerie Weber.

Une partie de Hollerfenn est gérée par un pâturage extensif à l'aide de moutons de la bergerie Ovis. L'autre partie est gérée par un fauchage tardif effectué par CNDS-Naturaarbechten.

Une partie des résineux a pu être déboisée grâce au projet *Interreg III-A*. Ainsi, 1 hectare et 83 ares ont pu être restaurés en prairie humide ou en forêt alluviale.

Zones humides

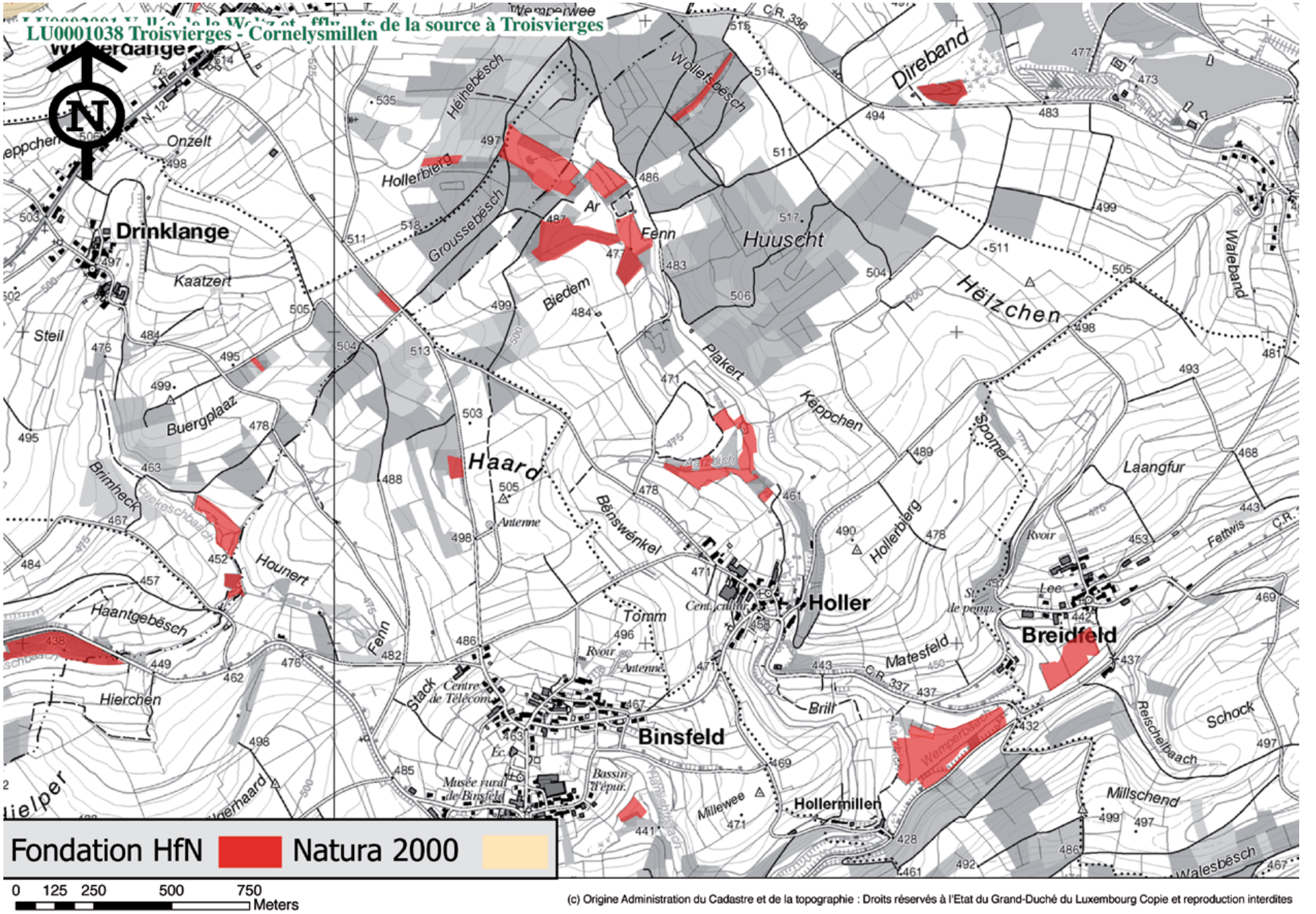

(c) Origine Administration du Cadastre et de la topographie : Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché du Luxembourg Copie et reproduction interdites

Zones humides

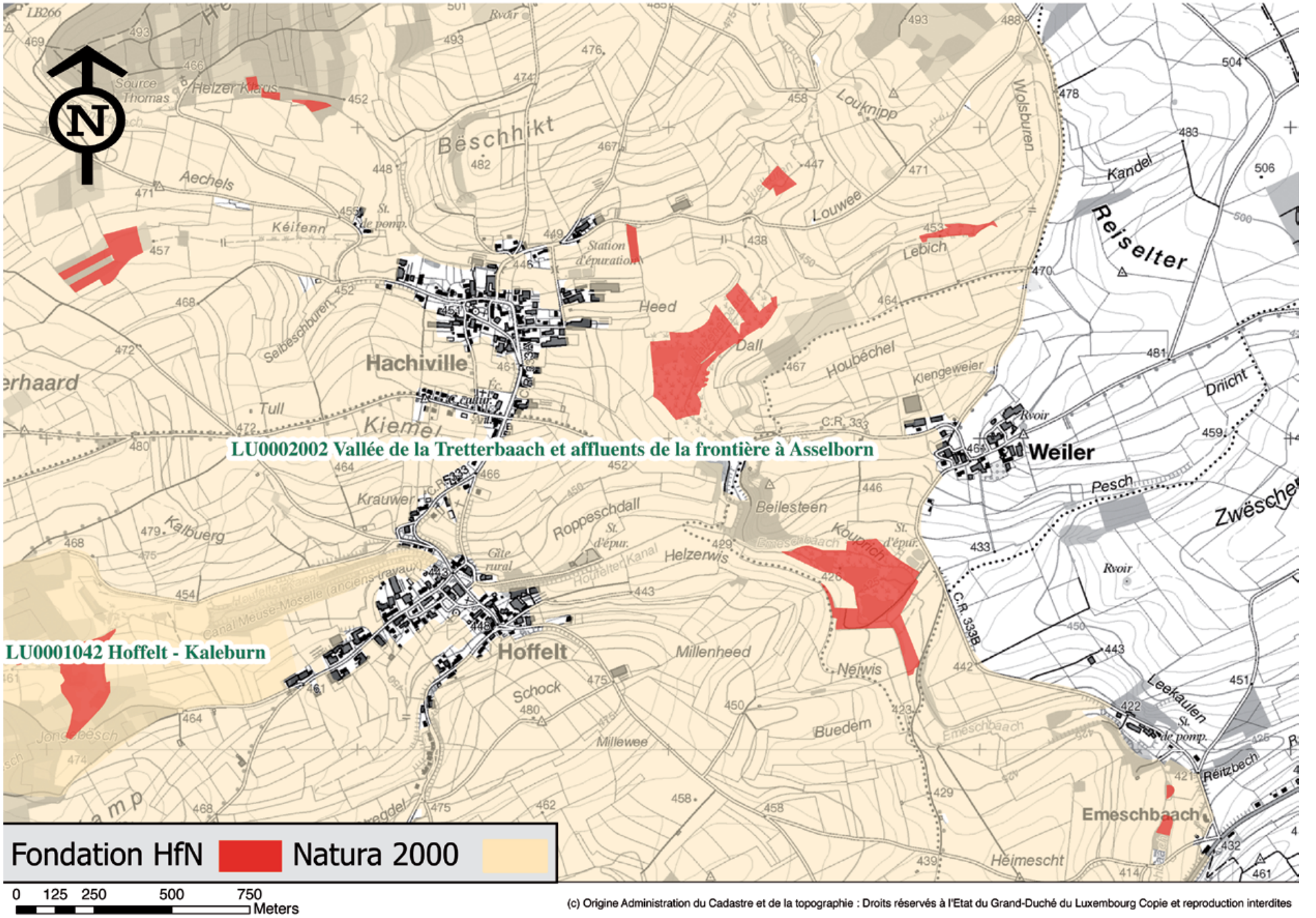

(c) Origine Administration du Cadastre et de la topographie : Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché du Luxembourg Copie et reproduction interdites

Bergeronnette printanière

Bétoine officinale

Pré humide Am Dall

Am Dall

D'une surface de 162 hectares, la réserve naturelle *Am Dall*, est située entre les villages de Hoffelt et Weiler dans la commune de Wincrange.

On y retrouve des plantes rares des zones humides comme la linaigrette à feuilles étroites, le trèfle d'eau et le comaret. La réserve sert également de site de nidification, de gagnage et d'hibernation à un grand nombre d'oiseaux rares tels le Tarier des prés et la Bergeronnette printanière.

La Fondation HfN y possède 7,3 hectares. Ensemble avec les parcelles avoisinantes appartenant à l'État, elles sont pâturées par des moutons afin d'éviter leur embroussaillement. A part l'embroussaillement, les anciennes prairies de fauche sont fortement menacées par l'eutrophisation du fait de l'apport d'éléments nutritifs depuis les surfaces agricoles avoisinantes.

En 2005, *la Fondation HfN* a finalisé le dossier de classement qui devra permettre le classement du site en zone protégée nationale.

Statut de protection :

- ZPS LU0002002 Vallée de la Tretterbaach et affluents de la frontière à Asselborn
- RN potentielle ZH 07 Hachiville – Am Dall
- RN potentielle ZH 08 Hachiville - Kouprich

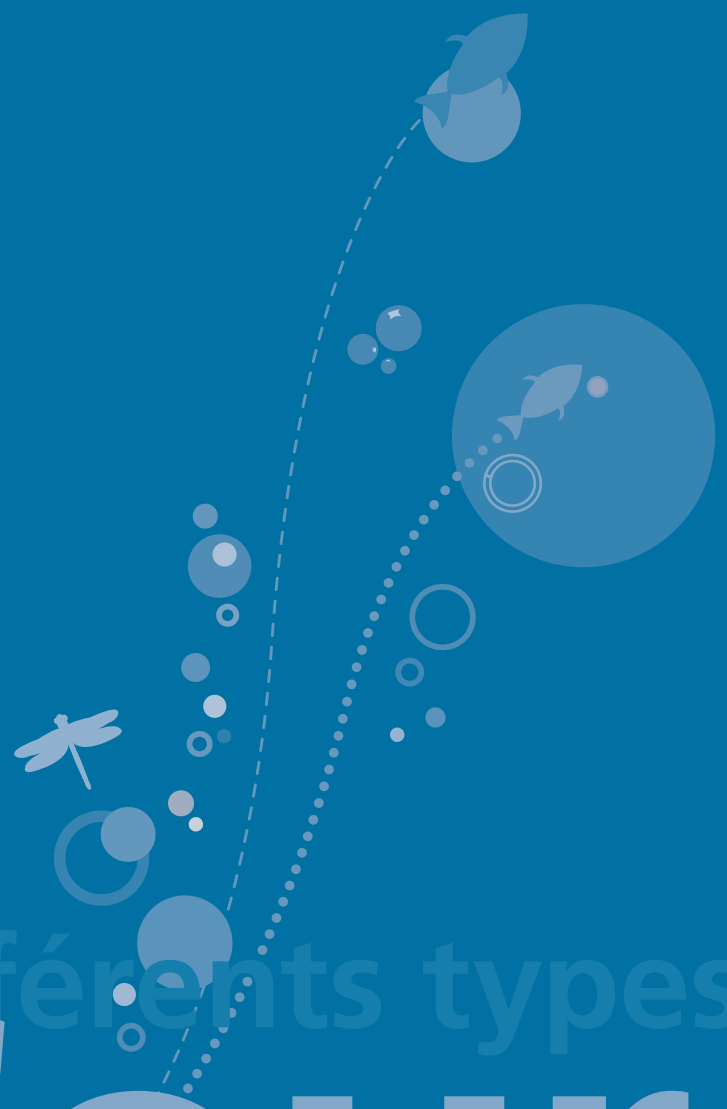

Différents types de réserves naturelles

Cours d'eau

Les castors ne sont pas les seuls à se baigner dans les cours d'eau, la propreté et la clareté de l'eau sont indispensables pour survivre.

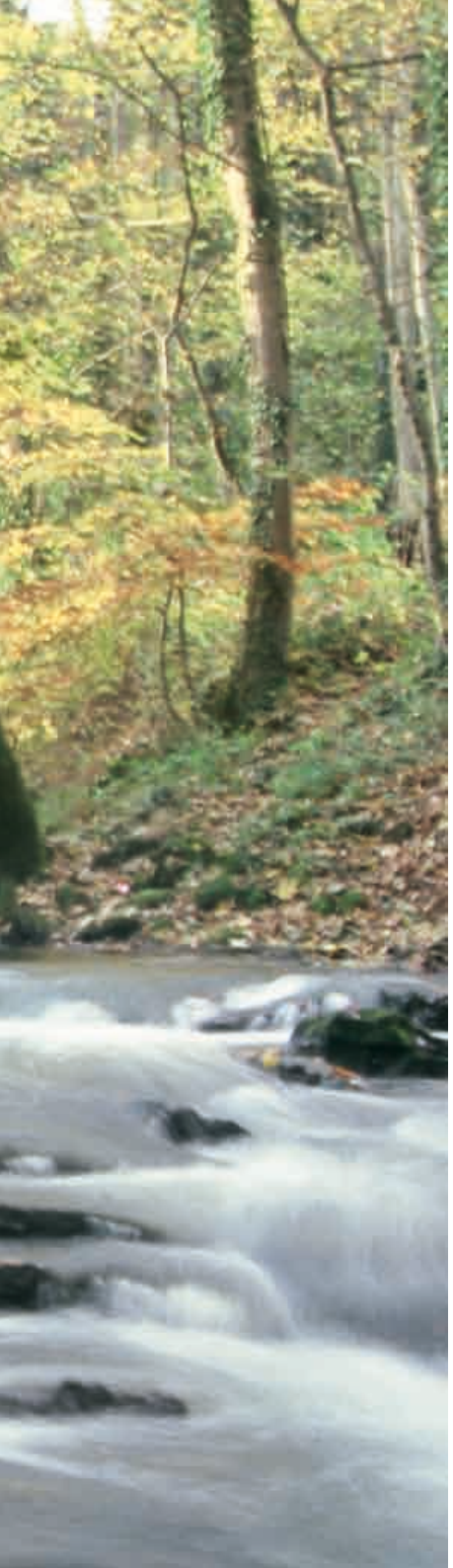

Réserves naturelles *HfN*

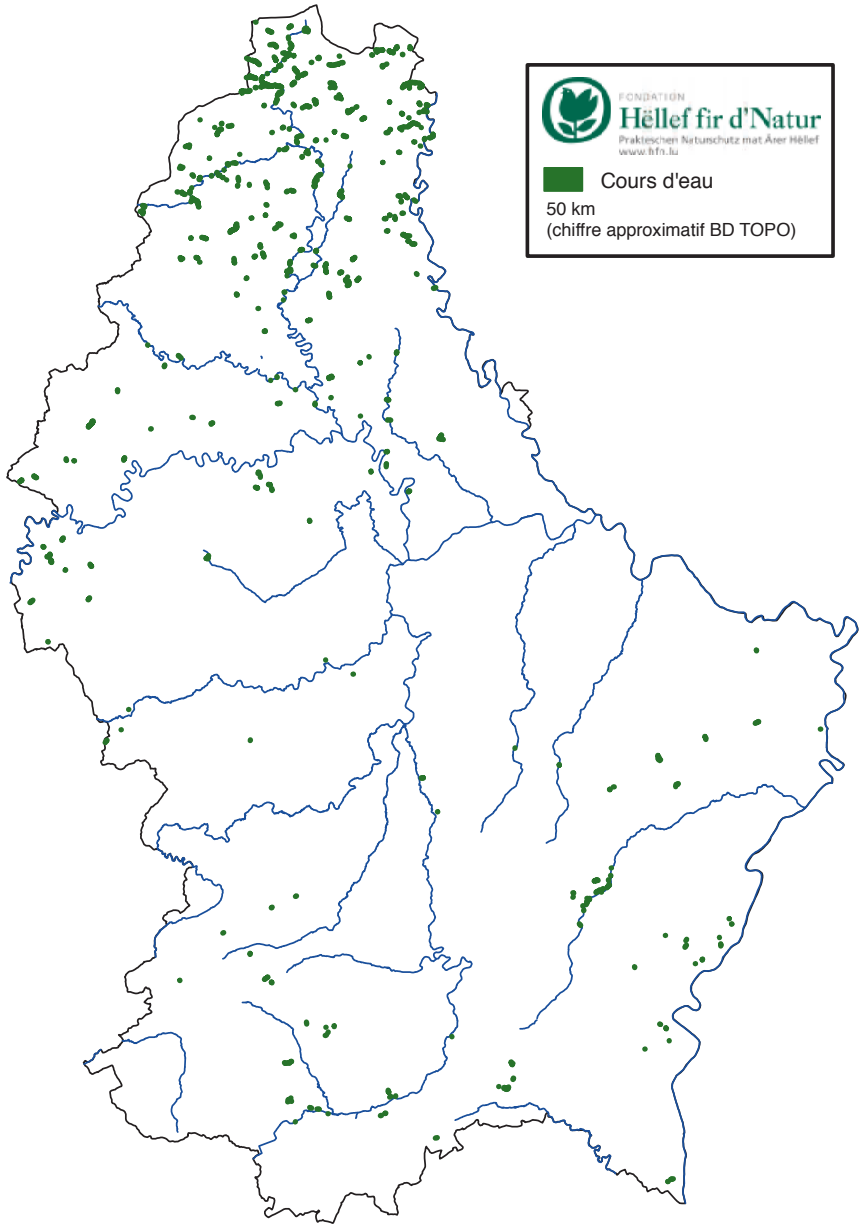

Pourquoi doit-on sauvegarder les cours d'eau ?

Les cours d'eau ainsi que leur environnement immédiat (berges, prairies humides, roselières, forêts alluviales…) remplissent des fonctions écologiques importantes. Ils participent à la diversité des paysages, forment des couloirs de liaison entre des biotopes éloignés les uns des autres et offrent un habitat diversifié à de nombreuses espèces animales et végétales. Pour toutes ces raisons, il est nécessaire de veiller à la sauvegarde de ces écosystèmes.

Malheureusement, la qualité chimique et morphologique des cours d'eau est perturbée par de nombreuses interventions humaines. Ils ne peuvent plus remplir leurs fonctions écologiques. Une dégradation, une raréfaction voire la disparition de certains habitats de valeur, importants pour la biodiversité de nos régions sont observées.

La Fondation Hëllef fir d'Natur protége ces milieux aquatiques et tend à rétablir la dynamique naturelle des cours d'eau.

Bécassine des marais

Martin pêcheur

Rouge-gorge

Vallée de la Syre

Commune : Schuttrange, Betzdorf

Surface *HfN* : 2082 ares

Statut de protection :

- ZPS LU0002006 Vallée de la Syre de Moutfort à Roodt/Syre
- RN potentielle ZH 51 Uebersyren – Schlammwiss - Aalbaach

Particularités :

- Renaturation de la Syre au lieu-dit Brill à Mensdorf
- Station de baguage dans la zone humide

La renaturation de la Syre au lieu-dit Brill à Mensdorf

Les travaux de remembrement et de renaturation de la Syre à Mensdorf ont été supervisés par l'Administration des Eaux et Forêts. La renaturation a pu se faire sans travaux de terrassement importants. Seule une liaison entre le lit artificiel dans le versant et le thalweg naturel au fond de vallée a été établie. La zone humide est exploitée en pâturage extensif, avec des vaches de race rustique « Galloway ».

La Fondation HfN a participé à ce projet en plantant un verger et en assurant le suivi de la végétation.

Une station de baguage dans la zone humide Schlammwiss, à Uebersyren

La zone humide Schlammwiss à Uebersyren est la plus vaste étendue de roseaux du Luxembourg. Classée Natura 2000, elle constitue un des sites les plus importants pour les oiseaux migrateurs. *Lëtzebuerger Natur – a Vulleschutzliga* a établi une **station de baguage** afin d'étudier leurs mouvements migratoires.

Filet de capture pour baguage

Captivité provisoire pour baguage

Bague anglaise

D'autres activités y sont menées comme des **visites pédagogiques et des actions de sensibilisation pour le grand public**, des collectes de données dans le cadre de la lutte contre la grippe aviaire et pour des projets de doctorat portant sur les tiques et la borréliose.

La Fondation HfN loue une partie de la réserve à des agriculteurs ; l'autre partie est laissée à l'état naturel. Une gestion contrôlée permet le développement d'une végétation typique des espaces humides.

Vue de la réserve naturelle Schlammwiss

Mesurage

La vallée de l'Alzette

Iris des marais

Nivéole de printemps

Vallée de l'Alzette

Communes : Schifflange, Bettembourg, Mondercange

Surface *HfN* : 1679 ares

Statut de protection :

- ZPS LU0002007 Vallée supérieure de l'Alzette
- RN ZH 42 Foetz - Am Bauch
- RN ZH 44 Schifflange - Brill
- RN ZH 49 Roeser - Roeserbann

Particularités :

- Renaturation de de l'Alzette
- Étangs du Stréissel

La zone de protection spéciale (ZPS) « Vallée supérieure de l'Alzette »

Depuis 1999, le Grand-Duché de Luxembourg dispose d'un réseau de 12 zones de protection spéciale (ZPS) pour les oiseaux sauvages. Ces zones contribuent à la création du réseau Natura 2000 qui résulte de la mise en oeuvre des directives européennes « Habitats » (92/43/CEE) et « Oiseaux » (79/409/CEE).

D'une superficie de 1040 hectares, la zone de protection spéciale « Vallée supérieure de l'Alzette » (LU0001115) s'étend sur le territoire des communes d'Esch-sur-Alzette, de Schifflange, de Mondercange, de Bettembourg, de Roeser et d'Hesperange. La zone comprend essentiellement la plaine alluviale de l'Alzette supérieure, entre les villes d'Esch-sur-Alzette et Luxembourg, ainsi que les vallons inférieurs de ses affluents.

Actuellement, la plaine alluviale de l'Alzette est caractérisée par son cours d'eau en grande partie canalisé et déplacé sur plusieurs tronçons en bordure de la plaine. Le lit de l'Alzette est étroit et profond, avec un profil en U marqué et des berges verticales. Les bandes rivulaires sont très étroites ou inexistantes. Sur certains tronçons, seule la strate arborée des berges du cours d'eau structure la vaste plaine. La largeur, le plat et l'uniformité de la vallée, brisés uniquement par les quelques peupliers et saules bordant le parcours de l'Alzette, caractérisent le paysage.

La plaine est encore périodiquement inondée en l'automne et en hiver. Dans la partie nord-est, les eaux d'inondation stagnent pendant des périodes prolongées. Ces sites les plus humides englobent les restes d'un bras mort de l'Alzette, aujourd'hui en grande partie remblayé, dans lequel un plan d'eau entouré de ceintures de roseaux se maintient durant toute l'année. Des vestiges de formations semi-naturelles, à savoir la forêt alluviale, les prairies humides extensives, les roselières et les mégaphorbiaies eutrophes subsistent ponctuellement. La zone est en partie drainée par des fossés ouverts ou par des tuyaux souterrains.

Localisation de la zone de protection spéciale au Grand-Duché de Luxembourg.

L'Alzette prend sa source en France, à environ 4 km de la frontière luxembourgeoise près d'Esch-sur-Alzette, deuxième ville du Grand-Duché de Luxembourg. Elle s'écoule vers le nord, traverse la ville de Luxembourg et, après 67,5 km, elle se jette dans la Sûre qui est tributaire de la Moselle, au pied de l'Ardenne. Le bassin versant de l'Alzette a une superficie de 1176 km2.

L'Alzette draine 40 % du Grand-Duché, où vivent 2/3 de la population. Elle récolte les eaux du sud-ouest du pays qui est la région de loin la plus industrialisée, avec notamment le bassin minier et ses infrastructures sidérurgiques.

En traversant les roches sédimentaires de l'extrémité nord du bassin parisien, l'Alzette marque de sa visibilité le paysage du centre du Grand-Duché. Il n'est pas étonnant que l'hymne national luxembourgeois y fasse référence dans son premier vers : "Où l'Alzette traverse champs et prés… ".

Actuellement, la plaine alluviale est entièrement exploitée par une agriculture dont l'intensité dépend du degré d'humidité des sols. Les prés et les pâturages prédominent très largement (bien que la culture de maïs commence à s'y développer).

Certaines surfaces sont exploitées de manière extensive, notamment celles caractérisées par une fauche tardive. De même, certaines surfaces font l'objet de contrats relatifs à la biodiversité.

Une fertilisation a lieu de manière variable en fonction des exploitations. Elle est réalisée en général à partir d'épandage de lisier, de fumier ou d'engrais minéraux, en mars-avril, avant la première coupe. Dans certains cas, une seconde fertilisation a lieu également avant la deuxième coupe. La fertilité du sol composé d'alluvions permet une exploitation intensive, même dans le cas d'une fertilisation peu intensive.

Les flancs des collines adjacentes à la plaine alluviale sont souvent occupés par les labours. Le pourcentage de forêts est extrêmement faible (moins de 2 %).

Les intérêts faunistique et floristique de la zone de protection spéciale

Malgré tous les aménagements qu'a subi cette plaine alluviale au fil des siècles, elle est encore, dans une certaine mesure, un habitat important pour de nombreuses espèces de l'avifaune. La zone abrite 22 espèces de l'annexe I de la Directive « Oiseaux ». Elle constitue un maillon important dans la voie de migration de nombreux oiseaux et, lors des inondations au printemps et en automne, la région dit « Roeserbann » peut héberger beaucoup d'espèces de limicoles (oiseaux à pattes longues et au long bec, comme les Bécassines), d'anatidés (les canards, par exemple) et de laridés de passage (par exemple les mouettes), parfois en grand nombre.

Le Râle des genêts est l'espèce phare de ce projet *LIFE-Nature*. Dans la ZPS (zone de protection spéciale), cette espèce rare et sensible est inféodée aux prairies humides fauchées, caractérisées par une exploitation extensive. Avant 1960, le Râle des genêts avait été entendu sur 14 sites différents au Grand-Duché de Luxembourg. En juin 1979, cinq mâles chantaient sur un pré de fauche, à quelques kilomètres de la ZPS (zone de protection spéciale). Sur le plan national, le site est d'une importance capitale, vu qu'il s'agit de l'unique site luxembourgeois où un à deux mâles chanteurs sont recensés chaque année.

D'autre part, le Pipit farlouse, la Bergeronnette printanière et le Traquet tarier sont des espèces qui nichent sur le site. En Europe d'une façon générale et au Luxembourg en particulier, les populations sont en nette régression sur toute leur aire de distribution. En 1996, le groupe de travail ornithologique de la *Lëtzebuerger Natur – a Vulleschutzliga (LNVL)* a recensé, sur le site du projet, 15 territoires pour la Bergeronnette printanière, 45 territoires pour le Pipit farlouse et 16 territoires pour le Traquet tarier.

La Cigogne blanche est un hôte temporaire qui y séjourne régulièrement. Une amélioration des zones de nourrissage offrirait certainement des conditions favorables à sa reproduction.

Les terrains les plus humides ne peuvent être exploités que de manière extensive ou laissés à l'abandon. Ces conditions favorisent le développement d'une flore et d'une faune spécifique, très diversifiées. Roselières et cariçaies sont réparties en petits îlots sur toute la ZPS. Elles occupent à peu près 7 hectares au total.

La forêt alluviale est un type d'habitat très rare, présent seulement sous forme de vestiges couvrant de très petites surfaces.

Les prairies maigres de fauche sont en très forte régression sur le territoire national. Sur le périmètre du projet, environ 10 hectares ont été recensés.

Héron cendré

Chevalier guignette

Cigogne blanche

Les surfaces des mégaphorbiaies eutrophes occupant les franges nitrophiles des cours d'eau sont très faibles et n'ont pas encore été quantifiées sur le plan national. Sur le site du projet, cet habitat occupe une dizaine d'hectares.

En 1982, les six sites les plus intéressants d'un point de vue floristique et faunistique ont été délimités afin d'être déclarés zone protégée d'intérêt national.

Toutefois, la désignation de zones protégées n'a pas été suivie de mesures de gestion concrètes sur le terrain, à l'exception d'un aménagement réalisé dans la zone protégée Um Stréissel. La dégradation écologique de la zone n'a pas été stoppée et les menaces qui pèsent sur elle sont toujours présentes. Seules des mesures de restauration de grande envergure, accompagnées d'une agriculture respectueuse de l'environnement et adaptées aux conditions stationnelles, permettront de préserver l'intérêt de cette ZPS.

Nom	Commune(s)	Date du règlement grand-ducal	Surface (ha)
RN ZH 42 Foetz – Am Bauch	Mondercange	14.04.1999	31,3
RN ZH 43 Lallange – Am Pudel	Esch-sur-Alzette	---	15,8
RN ZH 44 Schifflange – Am Brill	Schifflange	20.12.1988	19,7
RN ZH 45 Schifflange – Dumontshaff	Schifflange, Mondercange, Bettembourg	---	178,0
RN ZH 49 Roeser – Roeserbann	Roeser, Hesperange	08.09.1994	352,7
RN ZH 63 Bettembourg – Am Stréissel	Bettembourg	08.05.1999	35,6
Total			**633,1**

Réserves naturelles à l'intérieur de la zone de protection spéciale.

Délimitation de la ZPS et des zones humides d'intérêt national, situation 2005

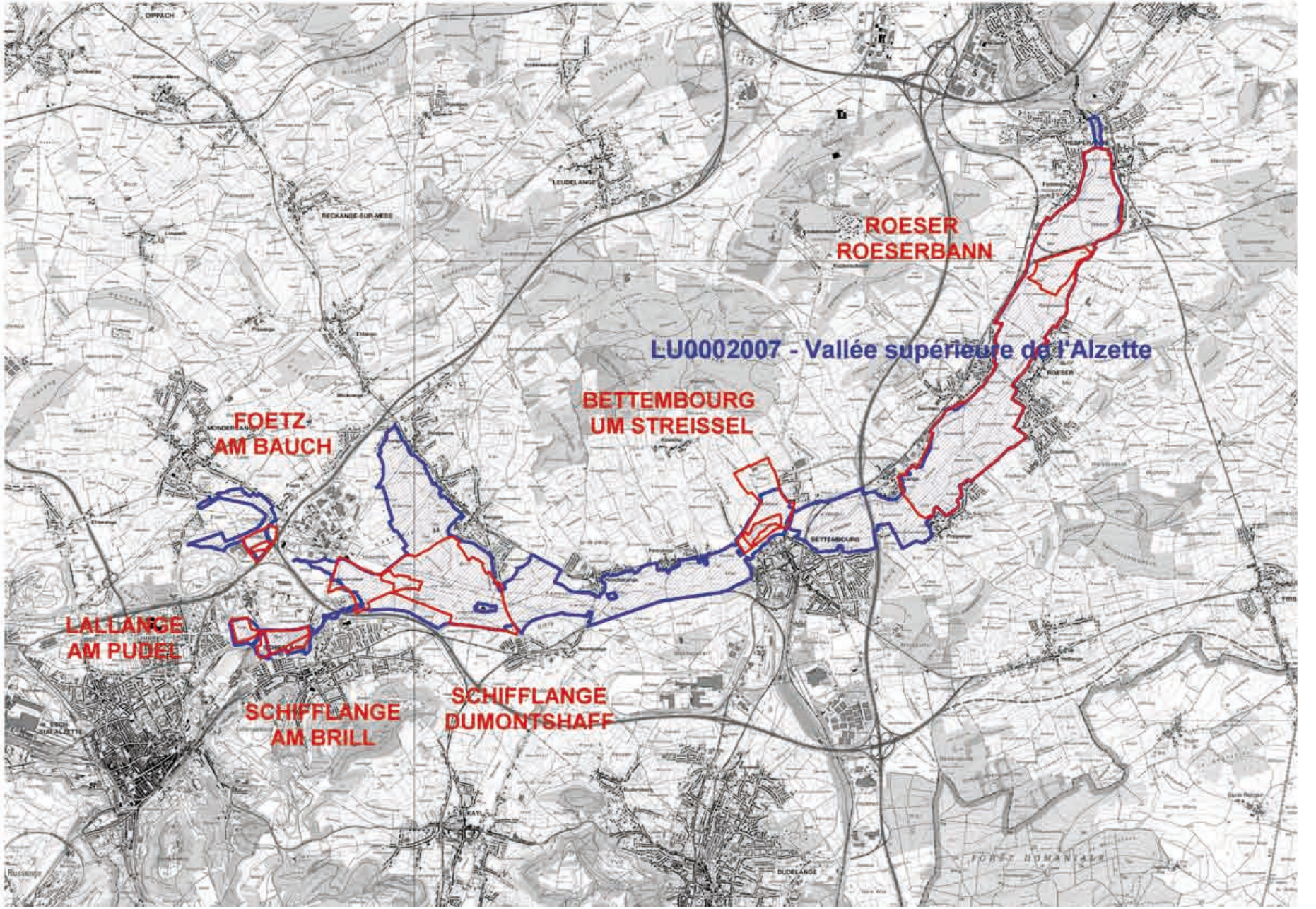

© Origine Administration du cadastre et de la topographie: droits réservés à l'État du Grand-Duché du Luxembourg copies et reproductions interdites

Cours d'eau

Le projet LIFE-Nature : la revalorisation écologique de la vallée supérieure de l'Alzette

Entre Esch-sur-Alzette et Hesperange, l'Alzette traverse une vaste plaine alluviale. Jadis, l'exploitation agricole de cette plaine a donné des prairies humides avec une flore riche et diversifiée qui offraient un habitat exceptionnel à de nombreux oiseaux nicheurs des prés et autres espèces migratrices devenues très rares de nos jours comme le Râle des genêts, le Pipit farlouse, la Bergeronnette printanière et le Traquet tarier. En raison de son intérêt, ce site a été déclaré zone de protection spéciale pour les oiseaux sauvages par l'État luxembourgeois.

Ces dernières décennies, la valeur écologique de cette zone a considérablement diminué suite à :

- la construction de routes, l'extension des périmètres d'agglomérations et des zones industrielles
- l'évolution des modes d'exploitation agricole
- la rectification et le curage du cours d'eau
- la mauvaise qualité de l'eau de l'Alzette dûe aux rejets des eaux usées.

En collaboration avec les communes de Roeser, Bettembourg, Mondercange, Schifflange, Esch-sur-Alzette, le Ministère de l'Environnement, le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, *la Fondation HfN* a développé un projet dont le but est de revaloriser la vallée de l'Alzette entre Esch-sur-Alzette et Hesperange.

Ce projet a obtenu un soutien financier de la Commission européenne, par le biais du fonds LIFE-Nature. En février 2001, le Gouvernement luxembourgeois a confirmé son soutien à ce projet d'intérêt public, en soulignant que celui-ci devrait être réalisé en collaboration avec les agriculteurs et sans la moindre perte de terrains pour les propriétaires.

La Fondation HfN a été chargée de la gestion administrative du projet et elle a également contribué à la maîtrise foncière, avec 4,8 hectares de terrains situés dans la plaine alluviale, sur le territoire de la commune de Schifflange.

Finalement, l'Alzette a été renaturée sur 3,8 kilomètres sur le territoire de la commune de Schifflange, dans les réserves naturelles Am Pudel, Am Brill, et Dumontshaff. Elle dispose désormais d'un lit beaucoup plus large, avec des berges étalées au niveau le plus bas de la plaine alluviale. Le cours d'eau peut y évoluer librement, dans un lit d'été d'une dizaine de mètres de largeur et avec une profondeur d'eau très faible. Le lit d'hiver est exondé en été et une végétation plus diversifiée s'y développe. L'Alzette sort fréquemment de son lit d'été et les surfaces agricoles avoisinantes sont temporairement plus humides. Les zones humides ainsi créées remplissent alors une double fonction d'éponge et de filtre.

Certaines parties de ces zones sont exploitées extensivement par des agriculteurs qui bénéficient d'un soutien financier. La promotion d'une agriculture plus extensive sur une plus grande surface de la plaine alluviale devrait permettre d'augmenter les surfaces potentielles des habitats des oiseaux qui sont visées par le projet.

Globalement les effets positifs de cette renaturation sont :

- la création de zones humides et amphibiennes
- l'abaissement du niveau des hautes eaux
- l'augmentation du volume de rétention
- le retardement de la crue et la diminution de la durée du débit maximal en aval
- l'augmentation de la faculté d'autoépuration de la rivière
- la diminution de la vitesse d'écoulement et de protection contre l'érosion.

Le projet *LIFE-Nature* en quelques chiffres

- Durée du projet : de 1999 à 2006
- Acquisition foncière par l'État et les communes de 50 hectares de plaine alluviale
- Renaturation de l'Alzette sur 3,8 kilomètres à Schifflange
- Pâturage extensif de 50 hectares avec un troupeau de bovins de race rustique Galloway
- Création de 22 hectares de zones humides entre Dumontshaff et Lameschermillen
- Création de deux sentiers de découverte de la nature : Brill et Dumontshaff
- Coûts des acquisitions foncières : 710.000€
- Coût des actions (renaturation, pâturage, remembrement, sensibilisation) : 3.570.000€
- Contribution de l'Union Européenne : 739.000€

Dumontshaff après renaturation

Dumontshaff octobre 2005, l'Alzette et la Lameschermillen avant renaturation

Ci-dessus : Vue aérienne Brill après renaturation
Ci-contre: Dumontshaff avant renaturation

Cingle plongeur

Orchis tâcheté

Our au moulin de Kalborn

Vallée de l'Our

Communes : Schifflange, Bettembourg, Moulin de Kalborn, Mateschleed et Jansschleed (Heinerscheid)

Surface *HfN* : 4851 ares

Statut de protection :

- ZSC LU001002 Vallée de l'Our de Ouren à Bettel
- ZPS LU0002003 Vallée supérieure de l'Our et affluents de Lieler à Dasbourg
- RN potentielle RD 30 Vallée de l'Our Trois frontières - Dasbourg

Particularités :

- Ancien moulin
- Prairies humides
- Régénération naturelle forêt
- Projet *LIFE-Nature* pour la Moule perlière

Le projet *LIFE-Nature* pour la moule perlière

Le but de ce projet consiste à contribuer à la restauration du milieu de vie naturel de la Moule perlière et de garantir sa survie grâce à son élevage.

Afin d'améliorer l'habitat de la Moule perlière, la plantation de ripisylves composées d'aulnes, de frênes et de saules est prévue. Cette végétation naturelle empêche l'érosion des sols et limite le lessivage des polluants. Ces arbres et arbustes permettent aussi d'ombrager les cours d'eau et de baisser ainsi la température de l'Our.

L'installation d'abreuvoirs permet de limiter l'accès du bétail au cours d'eau.

Les conifères présents sur les berges, favorisant l'acidification de l'eau et ne mettant pas assez d'éléments nutritifs à la disposition de la Moule perlière, sont exploités le plus tôt possible.

Une dernière action du projet consiste à enlever les obstacles à la migration des poissons, afin de permettre la libre circulation des truites vers leurs frayères.

Moulin de Kalborn

Mulettes épaisses

Localisation des moules perlières

Moules dans le sédiment

Jeunes moules issues de l'élevage.

Moule perlière avec pied

Moule dans son habitat naturel

Le sentier didactique de Vianden

Depuis 2002, il existe à Vianden un sentier didactique nommé *Natur – und Kulturlehrpfad Vianden*. Son idée a été lancée par le syndicat d'initiative et de tourisme de la ville. Tout au long de cet itinéraire, conçu par *la Fondation HfN*, des panneaux donnent aux promeneurs des informations concernant non seulement la nature environnante mais aussi l'histoire de la région. Ainsi, le promeneur apprend qu'au XVIIIe siècle, les coteaux ensoleillés bordant l'Our ont accueilli des vignobles en terrasses sur près de 40 hectares ou encore, que les eaux de l'Our ont permis aux habitants de Vianden d'y pêcher des saumons jusque dans les années 50.

Des informations sur les vergers, les taillis de chêne et leur intérêt biologique sont d'autres aspects abordés tout au long du sentier didactique.

Sentier didactique pêche au saumon

Die Bannmühle am "Alemoart"

Zur Geschichte der Bannmühle

Das Wasser der Our wurde früher zum Betreiben mehrerer Mühlen verwendet. Am *Alemoart* verrichtete bis 1958 die Bannmühle ihre Arbeit. Es bestand Bannpflicht d.h. alle Bewohner der Grafschaft Viandens mußten zum Vermahlen ihres Mahlguts, wie z.B. Getreide, Weizen, Roggen die Bannmühle aufsuchen. Zusätzlich hatten die Untertanen als Entgelt für die Benutzung dem Grafen einen Teil ihrer Ernte abzutreten. So ist es nicht verwunderlich, daß die Viandener wiederholt versuchten, sich dieser Pflicht zu entziehen, was natürlich nicht gelang und mit schweren Strafen geahndet wurde.

Die Produkte der Bannmühle

Im Zuge der letzten 200 Jahre erfüllte die Bannmühle sehr unterschiedliche Funktionen. Im 18. und 19. Jahrhundert wurde hauptsächlich anfallendes Mahlgut vermahlen. Anfang des 20. Jahrhunderts verrichtete ein Sägewerk seine Arbeit an der Bannmühle. Anschließend ersetzte man die Wasserräder durch Turbinen um elektrischen Strom herzustellen. 1958 mußte die Bannmühle infolge der Verbreiterung der Straße am *Ale Moart* weichen und wurde dem Erdboden gleich gemacht.

Die Bannmühle aus gewässerökologischer Sicht betrachtet

Die Lebensbedingungen im Lebensraum Fluß werden einerseits durch die Wasserqualität und andererseits durch die Gewässerstruktur bestimmt. Veränderungen dieser Faktoren haben unweigerlich Auswirkungen auf die "Flußbewohner". Der Mensch verändert schon seit jeher die Gewässer. Die Anlage von Mühlen wie hier an der Our zählt wohl zu den weit verbreitesten Eingriffen in unsere heimischen Gewässer. Flache Uferbereiche mussten steil abfallenden und befestigten Böschungen weichen, teilweise wurde das Bachbett befestigt. Die Umleitung des Wasserstroms zu den Mühlenrädern wurde durch die Errichtung eines Wehres erzielt.

Auswirkungen der durch Querbauwerke in Fließgewässern hervorgerufenen abrupten Strömungswechsel: Strömungsarmut oberhalb des Wehres mit Großer Mummel, Einfachem Igelkolben, oder Pfeilkraut. Und unterhalb des Wehres findet man strömungstolerante Arten, wie Kamm-Laichkraut oder Flutenden Wasserhahnenfuß vor.

Cours d'eau Wiltz

Vallée de la Woltz

(Vallée de la Woltz - Sources de la Woltz et affluents à Troisvierges (Belzburen/ Fooschtbaach/In Logen/ Schucklay/Rittefenn/Moulin de Huldange)

Commune : Troisvierges

Surface *HfN*: 3077 ares

Statut de protection :

- ZPS LU0002001 Vallée de la Woltz et affluents de la source à Troisvierges
- RN potentielle RD 26 Basbellain – Schucklai
- RN potentielle ZH 01 Hautbellain - Fooschtbaach
- RN potentielle ZH 02 Hautbellain – Rittefenn

Particularités :

- Prairies humides
- Déboisements
- Monitoring avec carrés permanents
- Restauration de zones humides

Réserve naturelle Fooschtbaach

Monitoringprojekt im Ösling

Das Ösling ist bekannt für seine ökologisch wertvollen Feuchtgebiete mit seltenen Tier- und Pflanzenarten. Der *Service de la Conservation de la Nature, Arrondissement Nord (SCN)* und die Fondation *Hëllef fir d'Natur* bemühen sich um die Erhaltung und Entwicklung dieser wertvollen Gebiete.

Um fundierte Aufschlüsse über die optimale Bewirtschaftung der Feuchtgebiete zu gewinnen, hat die *Fondation Hëllef fir d'Natur* mit Unterstützung des *SCN* im Frühjahr 2004 ein Monitoringprojekt gestartet. Pilotprojekt dieser Untersuchung ist das Feuchtgebiet Fooschtbaach in der Gemeinde Troisvierges.

Untersucht werden die Auswirkungen von Mahd, Schafbeweidung und Rinderbeweidung auf die Entwicklung von Flora und Fauna. Die Untersuchung von sogenannten Dauerquadraten läuft über mehrere Jahre. Es sollen Erkenntnisse gewonnen werden, welche Bewirtschaftungsmethoden unter Berücksichtigung bestimmter Standortbedingungen den Zielen des Naturschutzes am besten entsprechen.

Un projet d'action concrète en fond de vallée

La protection et le développement des éléments de liaison du réseau écologique transfrontalier dans la région des Ardennes belgo-luxembourgeoises (2004-2007)

La Fondation HfN et l'Administration des Eaux et Forêts étaient partenaires dans ce projet *Interreg IIIA* qui visait la restauration et la préservation des éléments de liaison linéaires et ponctuels du réseau écologique transfrontalier. Il s'agissait d'obtenir un réseau d'habitats reliés entre eux. Ces éléments naturels garantissent en effet une plus grande biodiversité en permettant les échanges et les déplacements entre de nombreuses populations d'espèces animales et végétales.

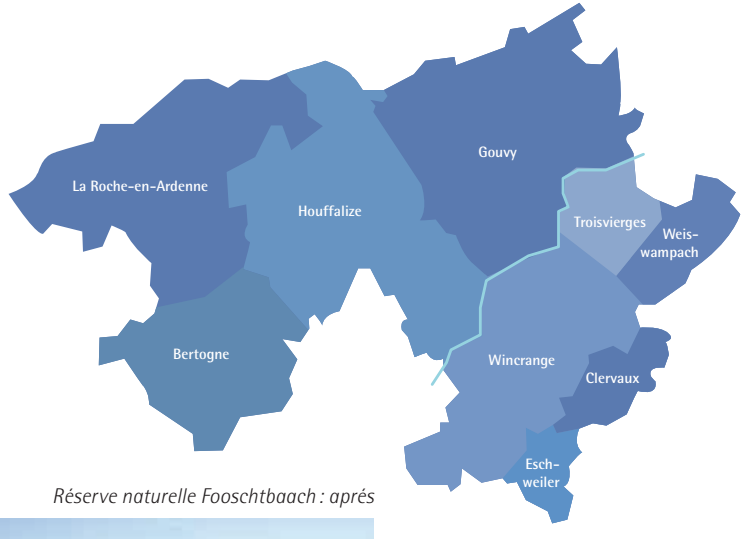

Réserve naturelle Fooschtbaach : avant

Réserve naturelle Fooschtbaach : aprés

Démarré officiellement le 1er mai 2004, le projet a pris fin trois ans plus tard, le 30 avril 2007. Du côté luxembourgeois, le périmètre du projet concernait les communes de Clervaux, d'Eschweiler, Troisvierges, Weiswampach et Wincrange. Du côté belge, les communes concernées étaient celles de Bertogne, Gouvy, Houffalize et La Roche-en-Ardenne, qui font partie du parc naturel des deux Ourthes, porteur du projet.

Les autres partenaires luxembourgeois étaient la section du canton de Clervaux de – et les cinq communes délimitant le périmètre du projet, à savoir, Clervaux, Eschweiler, Troisvierges, Weiswampach et Wincrange.

La principale action a eu pour objectif de restaurer la valeur écologique des fonds de vallée ardennais, en tant qu'élément de liaison du réseau écologique transfrontalier. Beaucoup de fonds de vallées ardennais, même étroits, étaient plantés d'épicéas communs, dans le but de rentabiliser ces espaces en bordure des cours d'eau. Ces plaines alluviales constituaient en réalité le lit majeur des ruisseaux et rivières, occupés quelques jours ou semaines par an, ou même encore plus sporadiquement, lorsque les fortes précipitations provoquaient des inondations. Les conditions de croissance et d'exploitation n'étant pas optimales, les arbres poussaient mal et n'offraient qu'un faible rendement. Ces plantations étaient par ailleurs particulièrement sensibles aux maladies et sujettes aux chablis.

Les équilibres hydrologiques étaient perturbés et des risques d'inondations accrus étaient reportés vers l'aval. Les plantes sauvages typiques de ces milieux humides très particuliers et leur cortège d'espèces animales de toutes sortes ne pouvaient plus s'y développer.

Dans les zones identifiées comme prioritaires en raison de leur valeur écologique réelle ou potentielle, il a été proposé, aux propriétaires de fonds humides enrésinés qui le souhaitaient, une indemnité financière intéressante basée sur la classe de rentabilité et l'âge des arbres. En contrepartie, ils s'engageaient à exploiter leurs plantations d'épicéas dans un délai d'un an et à ne pas y replanter de résineux pendant une durée de 30 ans.

Le volet social du projet

Certains travaux comme le brûlis des andains de rémanents de coupe et l'installation de clôtures peuvent être pris en charge par des associations à vocation sociale comme le *CNDS-Naturaarbechten* de Binsfeld. Ainsi, à côté du volet écologique, ce projet permet de créer des emplois pour des chômeurs de longue durée.

Les résultats

Avec plus de 95 hectares de résineux hors station déboisés en Belgique et au Luxembourg, ce projet a pratiquement doublé son objectif initial. En d'autres termes, grâce à ce projet, 95 hectares seront voués durablement à la restauration des milieux humides et serviront ainsi d'éléments de liaison essentiels du réseau écologique transfrontalier.

Un autre résultat remarquable, c'est le fait que presque 45 hectares seront convertis en milieux ouverts à haut potentiel écologique. De même, plus de 40 hectares seront voués à la succession naturelle, stratégie qui permet à la nature de se développer à sa guise. Pour les 10 hectares qui vont être replantés, il sera pratiqué une sylviculture extensive adaptée aux milieux humides. L'accent sera mis sur une forêt feuillue indigène diversifiée avec une exploitation raisonnable.

1. Paysage réouvert°: Wincrange Trätterbaach
2. Tête de source gérée par le paturage extensif grâce aux moutons de race rustique
3. Moutons rustique de la race Moorschnucken

Le réseau écologique transfrontalier dans les Ardennes belgo-luxembourgeoises

Les fonds de vallées

Par leur caractère inondable et les activités humaines traditionnelles qui y ont été exercées pendant des siècles, les fonds de vallées sont des milieux semi-naturels particulièrement riches en espèces animales, dont certaines sont menacées à l'échelle européenne. Leur caractère linéaire leur confère aussi un rôle de couloir de communication entre les habitats d'une espèce.

Dans un but de rentabiliser ces espaces en bordure de cours d'eau, beaucoup de fonds de vallées ardennais ont été plantés d'épicéas et ce, dès la fin du XIXe siècle. Or, les résineux ne conviennent pas aux milieux humides en raison de leurs caractéristiques écologiques. Par conséquent, les problèmes occasionnés sur les habitats terrestres et les cours d'eau sont nombreux :

- Les résineux typiquement plantés en peuplements denses provoquent une absence de lumière au sol. Les plantes sauvages typiques de ces milieux humides très particuliers et leur cortège associé d'espèces animales ne peuvent plus s'y développer.
- L'absence de cordon feuillu le long des berges, suite au manque de lumière, ainsi que le système racinaire de l'épicéa ne pénétrant pas le sol font que les terres ne peuvent pas être protégées de l'érosion.
- Les plantations d'épicéas entraînent une acidification des sols, avec les deux conséquences que sont l'appauvrissement du milieu et l'augmentation de la vulnérabilité des sols.

Méandres en fond de vallée du Wemperbach à Hollermillen, commune de Weiswampach

Pessière plantée dans le lit majeur du cours d'eau.

Absence de toute végétation au sol d'une plantation d'épicéas. Phénomène d'érosion causé par un ruisseau traversant une pessière.

Les zones de sources

Les zones de sources sont des milieux particuliers dont beaucoup ont été dégradés, voire irrémédiablement détruits, par leur assèchement ou leur remblaiement.

En revanche, les sites plantés d'épicéas peuvent être restaurés progressivement avec la suppression des plantations de résineux. Un cortège d'espèces peu courantes, comme le trèfle d'eau, la linaigrette et le lychnis fleur de coucou, peuvent recoloniser ces zones humides restaurées.

Renoncule aquatique

Aal Waasser - Weierbach

La Weierbaach, petite rivière aux eaux claires et chantantes qui prend sa source pas loin du village de Limerlé (B), est un ruisseau transfrontalier.

Entre 1991 et 2000, *la Fondation Hëllef fir d'Natur* a acheté au total 3,6 hectares de prairies humides et de coupes à blanc d'épicéas le long de son cours luxembourgeois. Les coupes à blanc ont été nettoyées. Deux mares ont été creusées par la même occasion.

Ces parcelles s'insèrent dans un vaste complexe de prairies humides regroupées dans la zone Natura 2000 Troisvierges-Cornelysmillen. Afin de restaurer les prés fleuris caractéristiques des fonds de vallées humides, *la Fondation HfN* collabore avec un berger local possédant un troupeau de moutons de race rustique. La restauration de ce site a pu profiter du concours de fonds européens pour l'installation d'une clôture électrique spécialement adaptée au pâturage ovin, en remplacement des anciennes clôtures mobiles.

A la frontière, du côté belge, le travail attend d'être poursuivi. En deux ans, le parc naturel des deux Ourthes a permis le déboisement de près de 12 hectares dans cette vallée. Le cours d'eau va à nouveau pouvoir évoluer à sa guise et recréer des méandres dans la plaine alluviale. La remise en lumière des eaux courantes va réamorcer le cycle de la vie, avec à la base de la pyramide alimentaire toute une flore aquatique et une faune de macroinvertébrés longtemps absentes (renoncules aquatiques, éphémères, larves de trichoptères, etc.).

Après l'installation de clôtures sur la parcelle frontalière, le troupeau de moutons des landes dans la réserve luxembourgeoise se verra offrir 1,5 hectare supplémentaire. Un projet de pâturage transfrontalier assurera donc le maintien en tant que paysage ouvert de ce site merveilleux.

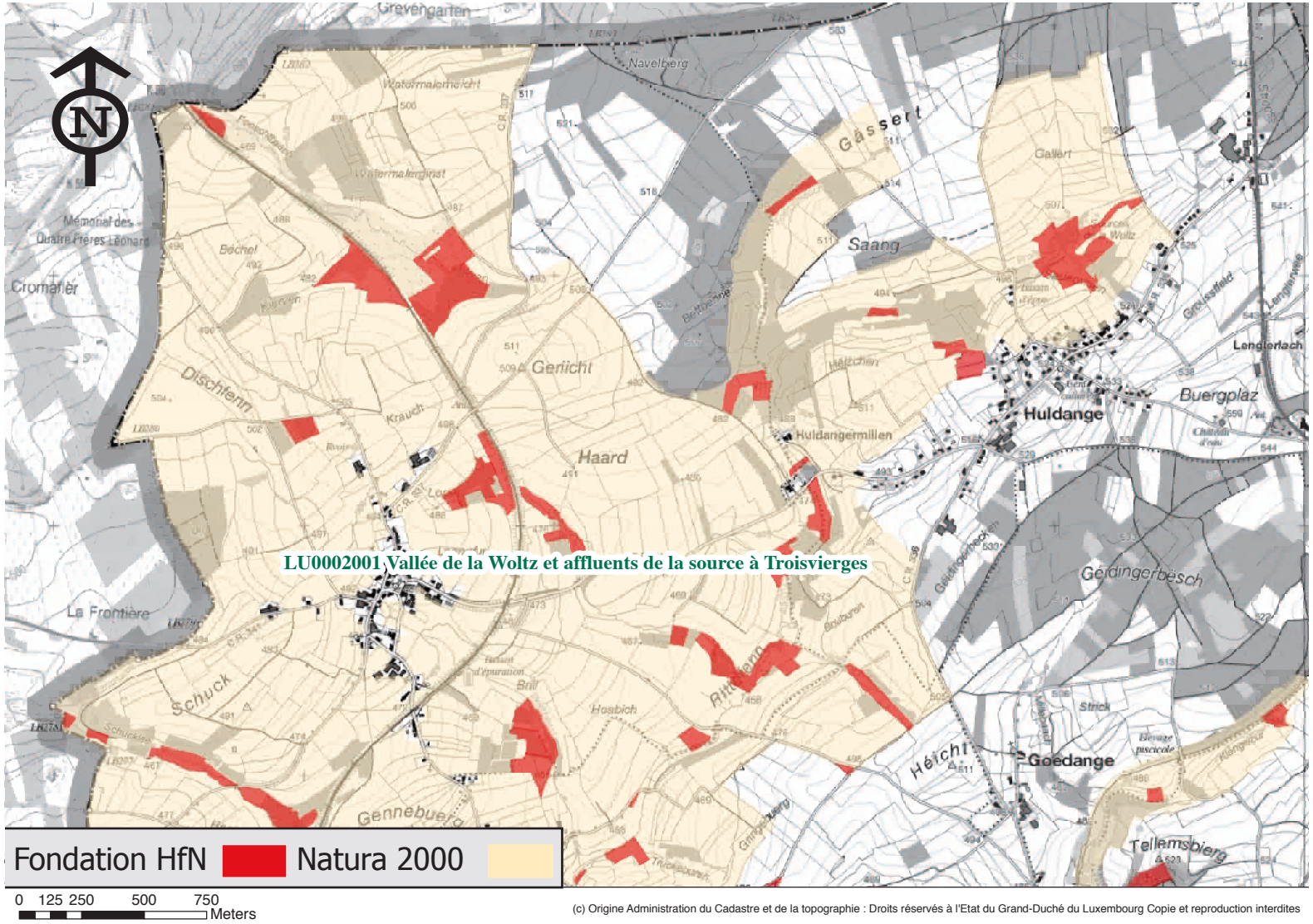

LU0002001 Vallée de la Woltz et affluents de la source à Troisvierges

(c) Origine Administration du Cadastre et de la topographie : Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché du Luxembourg Copie et reproduction interdites

Différents types de réserves naturelles

Plans d’eau, mares et roselières

En Europe, au moins 25 % de la biodiversité dépend des plans d'eau et des zones humides, alors sauvegardons les !

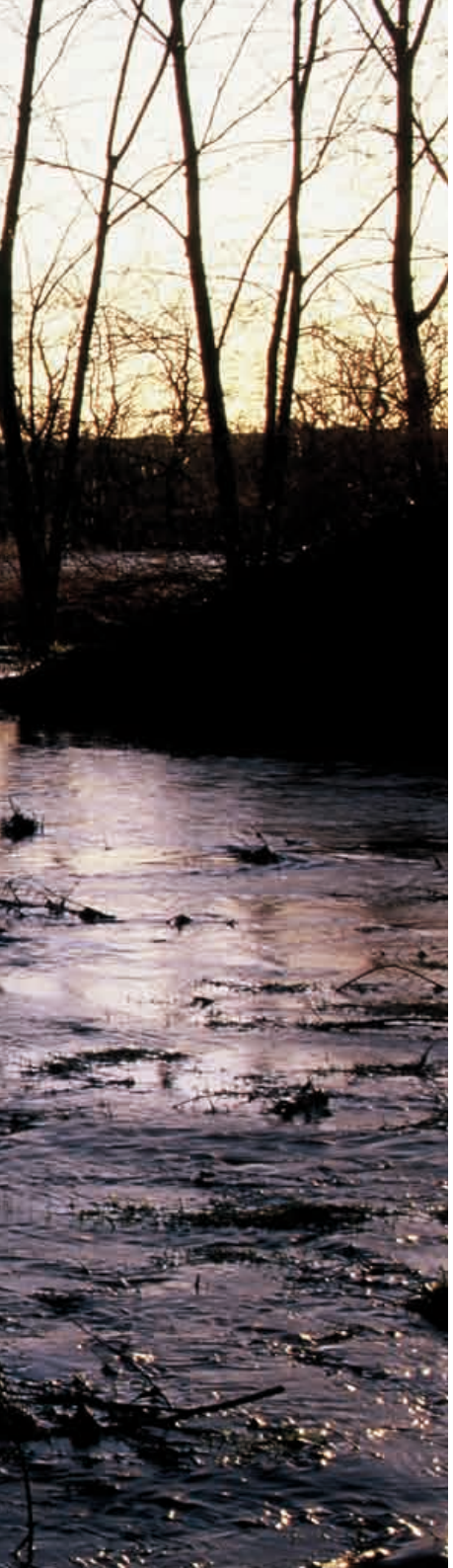

Réserves naturelles *HfN*

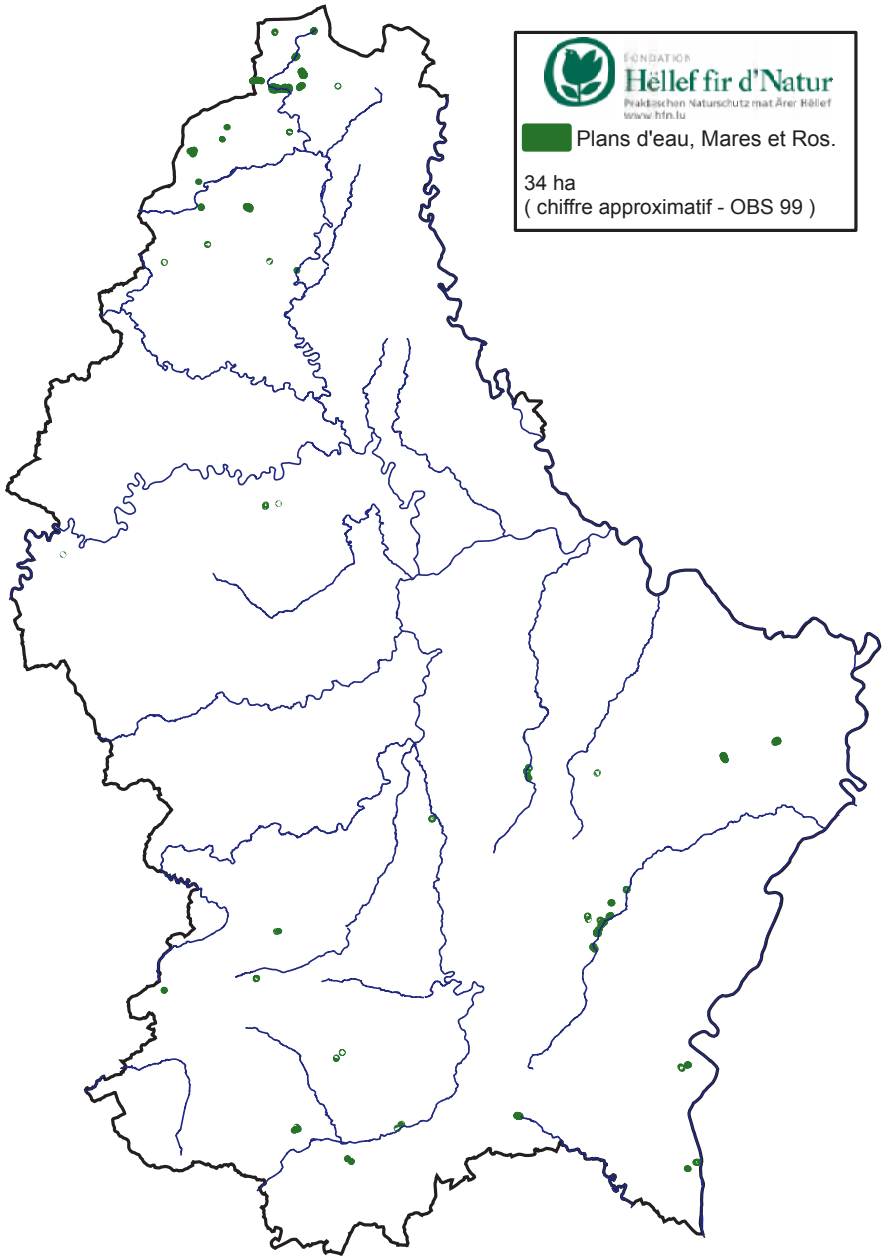

Pourquoi doit-on sauvegarder les plans d'eau, mares et roselières ?

Les plans d'eau et les mares sont des écosystèmes très spécifiques qui abritent de nombreuses espèces.

C'est l'activité humaine qui est en partie à l'origine des plans d'eau. Cependant depuis quelques décénnies c'est également l'homme qui est la cause de leur disparition.

Leur nombre est en nette régression. Les mares ont souvent été comblées par des déchets ou drainées. Elles sont aussi victimes d'un apport excessif en fertilisants (engrais ou lisier) ou de pollution par des pesticides. De plus en plus isolés dans nos paysages culturaux, les échanges entre les habitants inféodés aux mares deviennent impossibles. Tous les batraciens sont particulièrement menacés.

Espèce largement répandue et apparemment sans intérêt, le roseau révèle pourtant quelques curiosités. Les adaptations de la plante lui permettent de coloniser très rapidement de grandes zones humides peu profondes, des mares ou des plans d'eau. L'habitat qu'il génère est bien connu, ce sont les roselières. Elles sont indispensables pour certaines espèces d'oiseaux.

Les roselières constituent un réservoir faunistique de qualité et d'une grande diversité. De plus, elles jouent un rôle écologique dans la rétention des sédiments et dans l'épuration des eaux.

La sauvegarde des plans d'eau et des mares

Dans l'ouest du Grand-Duché, les terrains de *la Fondation HfN* comportent un nombre important de mares et étangs. Les sections locales de la *LNVL* de la région de Mamer, Garnich et Clemency ont, à la fin des années 1980 et au début des années 1990, joué un rôle important dans l'acquisition de parcelles en vue de leur protection et de la création et de la restauration de biotopes.

Grâce à l'aide de ces sections locales et de leurs collaborateurs bénévoles, la sauvegarde de plusieurs réserves a pu être assurée et de nouvelles mares ont pu être aménagées : à Garnich (aux lieux-dits bei Marks Weiher et im Doellach), à Capellen (in der Holzwies et Aepelchesbrill), à Olm (In Werwelslach), à Mamer (in der Treckelwies) et à Fingig (Märchen).

Réseau Ouest

Commune : Mamer / Clemency / Bascharage / Garnich / Reckange / Dippach / Leudelange

Surface *HfN* : 2362 ares

Statut de protection :

- ZSC LU0001018 Vallées de la Mamer et de l'Eisch

Streissel

Commune: Bettembourg

Surface *HfN*: 817 ares

Statut de protection:

- ZSC LU0001018 Vallées de la Mamer et de l'Eisch
- ZPS LU0002007 Vallée supérieure de l'Alzette
- RN ZH 63 Um Riedchen - Streissel

Particularités:

- Etangs du Streissel

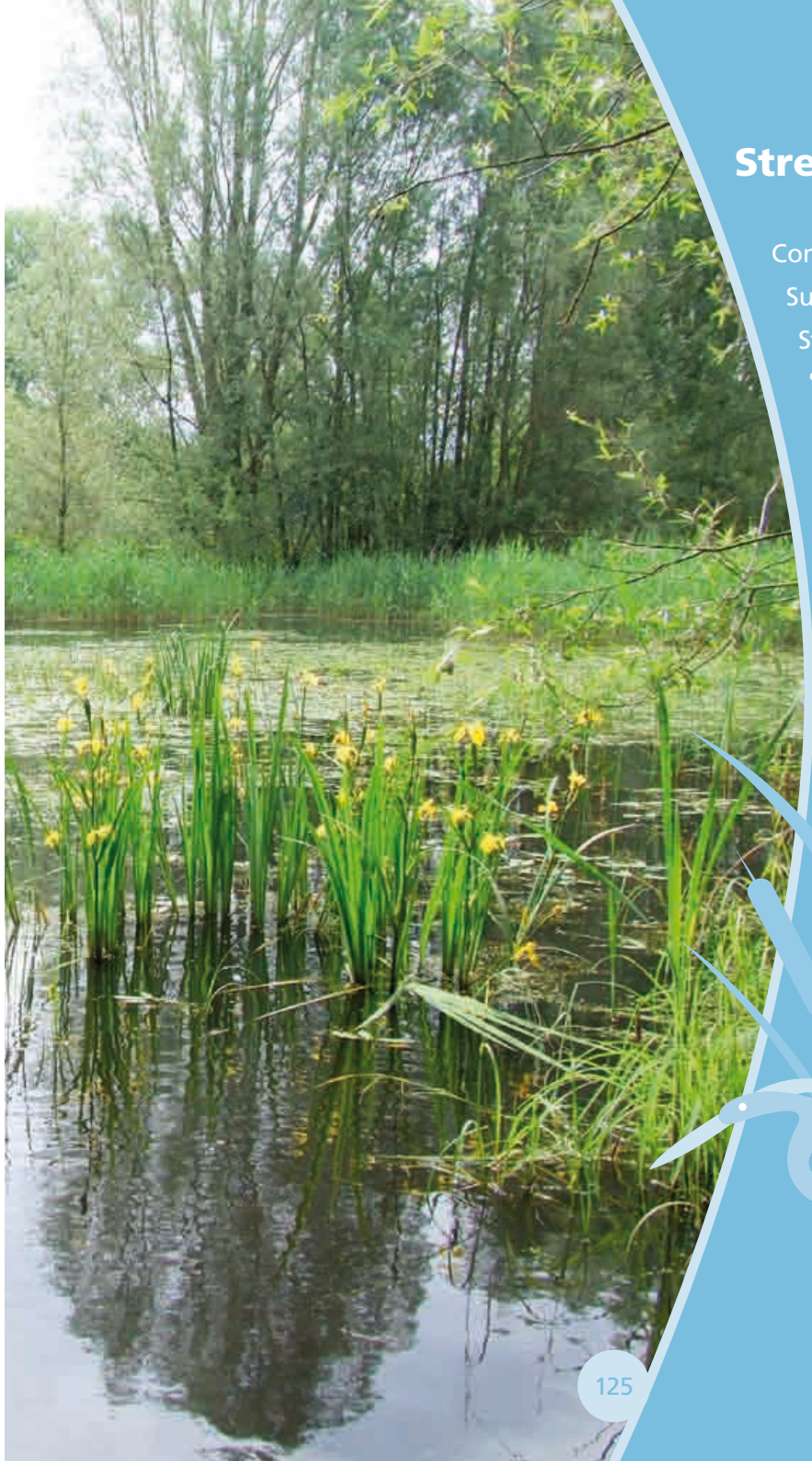

Streissel

Située dans la plaine alluviale de l'Alzette, au nord de Bettembourg, Streissel est une zone protégée de 37 hectares. La section locale Bettembourg / Mondercange de la *LNVL* et *la Fondation HfN* y ont fait aménager deux étangs et deux mares entre 1981 et 1986. Les grands étangs ont été réalisés sur un terrain de 5 hectares appartenant à la commune de Bettembourg. Le matériel d'excavation a servi à la réalisation d'une digue au nord des étangs.

Tout le pourtour des plans d'eau et la digue ont été colonisés par les arbres: saules, frênes, bouleaux, aulnes et peupliers tremble. Roseaux et massettes ont envahi certaines zones des berges. Les étangs s'assèchent pendant l'été, offrant ainsi des milieux amphibiens à des espèces spécialisées. 112 espèces d'oiseaux y ont été recensées.

Colchique

A gauche : Mardelle, habitat utile à la faune et la flore. A droite : Création d'un plan d'eau

Fuligule morillon

Canard colvert

Grèbe huppé

Foulques macroules

Grèbe castagneux

Cygnes

Création d'un plan d'eau à Erpeldange

A gauche : Plan d'eau trois ans plus tard à Erpeldange
Ci-contre : Râle d'eau

Nénuphare

Grenouille

Les roselières

Inventaire national des roselières

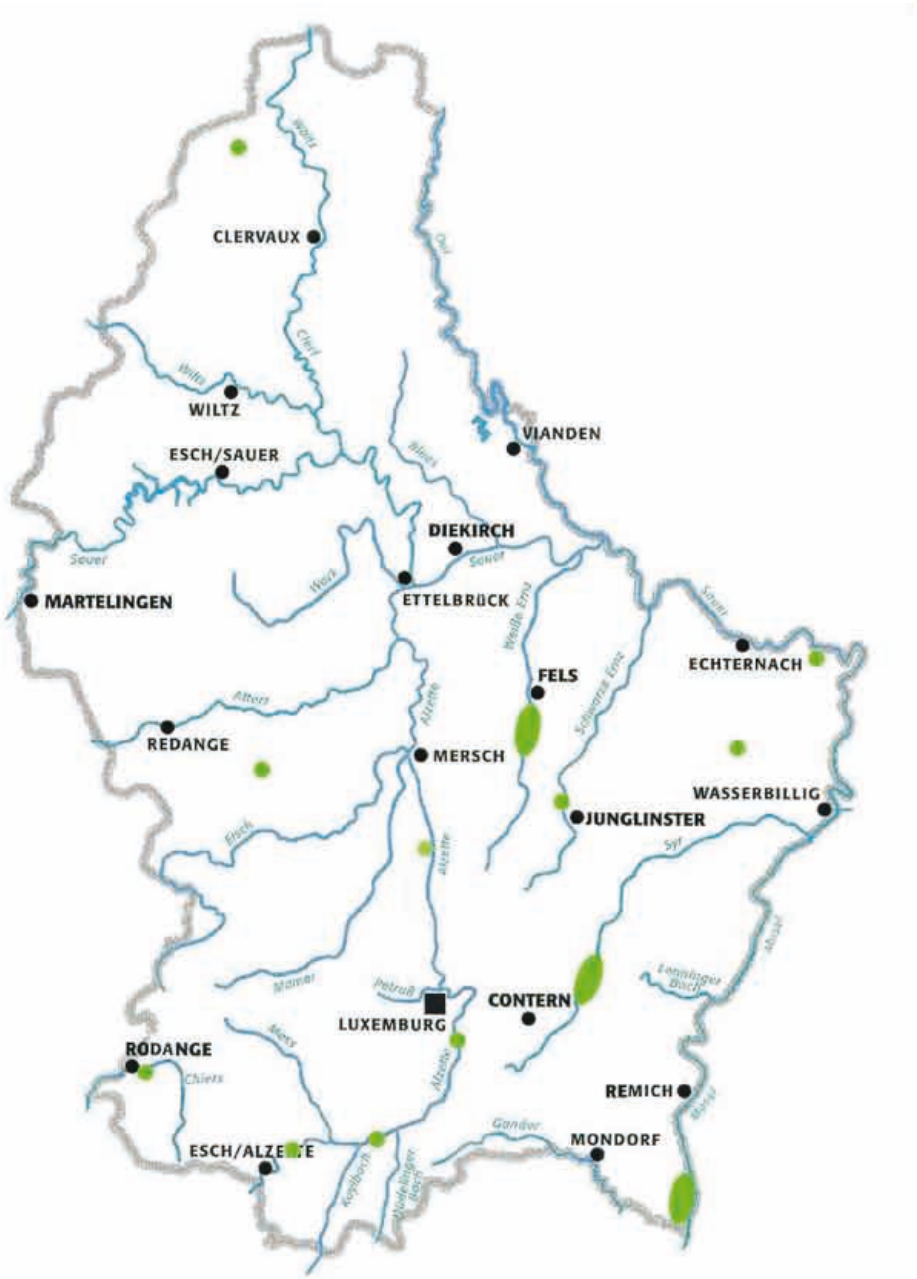

Alcedo atthis
Eisvogel
Kingfisher
Martin pêcheur
Ijsvuil

La sauvegarde des roselières

Au Grand-Duché du Luxembourg, les roselières sont extrêmement rares et souvent d'une superficie très faible. Elles se trouvent uniquement dans les plaines alluviales des principaux cours d'eau du Gutland : Attert, Gander, Chiers, Alzette, Ernz Blanche, Ernz Noire, Syre, Eisch, et Moselle avec ces affluents directs.

Par ailleurs, elles présentent une richesse floristique et faunistique particulière qui justifie largement l'engagement de *la Fondatio*n dans ce domaine. Jusqu'à ce jour, nous n'avons pu acquérir que quelque 8 hectares de roselières.

L'inventaire des roselières du Grand-Duché du Luxembourg

A côté des roselières faisant partie d'une réserve naturelle, il existe de nombreux sites d'une valeur écologique considérable. Ces milieux ont généralement été inventoriés dans les cartographies des biotopes réalisés au niveau communal.

Le Musée National d'Histoire Naturelle a demandé à *la Fondation HfN* de réaliser un inventaire précis de toutes les roselières. Ce document de 2001 reprend notamment une description de chaque site répertorié, avec une délimitation précise. Toutes ces données devraient permettre d'optimiser les efforts de sauvegarde, par une politique d'achat et par l'application de plans de gestion appropriés.

En tout, 162 roselières d'une superficie totale de 124 hectares ont été recensées.

Les fonctions et valeurs des roselières

Au sein des zones humides, les roselières ont des caractéristiques particulières. Elles assurent notamment un ensemble de fonctions écologiques.

La rétention des sédiments

Les roselières forment des interfaces entre les milieux aquatiques et terrestres. Elles peuvent assurer la rétention des sédiments et des matières grossières qui circulent dans les cours d'eau.

La protection contre l'érosion

Les franges de roseaux sur les berges constituent des protections efficaces contre le mouvement des sédiments et l'érosion.

Rousserole effarvate

L'épuration des eaux

L'effet d'amélioration de la qualité de l'eau au cours du transfert dans les zones humides est largement reconnu, mais son intérêt global pour la qualité de l'environnement est sans doute largement sous-estimé.

De nombreuses espèces d'oiseaux utilisent plus ou moins spécifiquement les roselières. Quelques-unes sont inféodées à cet habitat : les hérons (Héron pourpré, Butor étoilé, Blongios nains) ou passereaux (Locustelle luscinioïde, Rousserolle effarvate, Rousserolle turdoïde et Panure à moustache, par exemple). D'autres y sont abondantes en période de reproduction, en migration ou en hivernage (Rémiz penduline, Phragmite des joncs, Rousserolle verderolle, Locustelle tachetée, Bruant des roseaux, Phragmite aquatique, Gorge bleue)

Rémiz penduline

Plans d'eau, mares et roselières

Différents types de réserves naturelles

Vergers

Consommer des produits du verger local, c'est participer au maintien de la biodiversité!

Réserves naturelles *HfN*

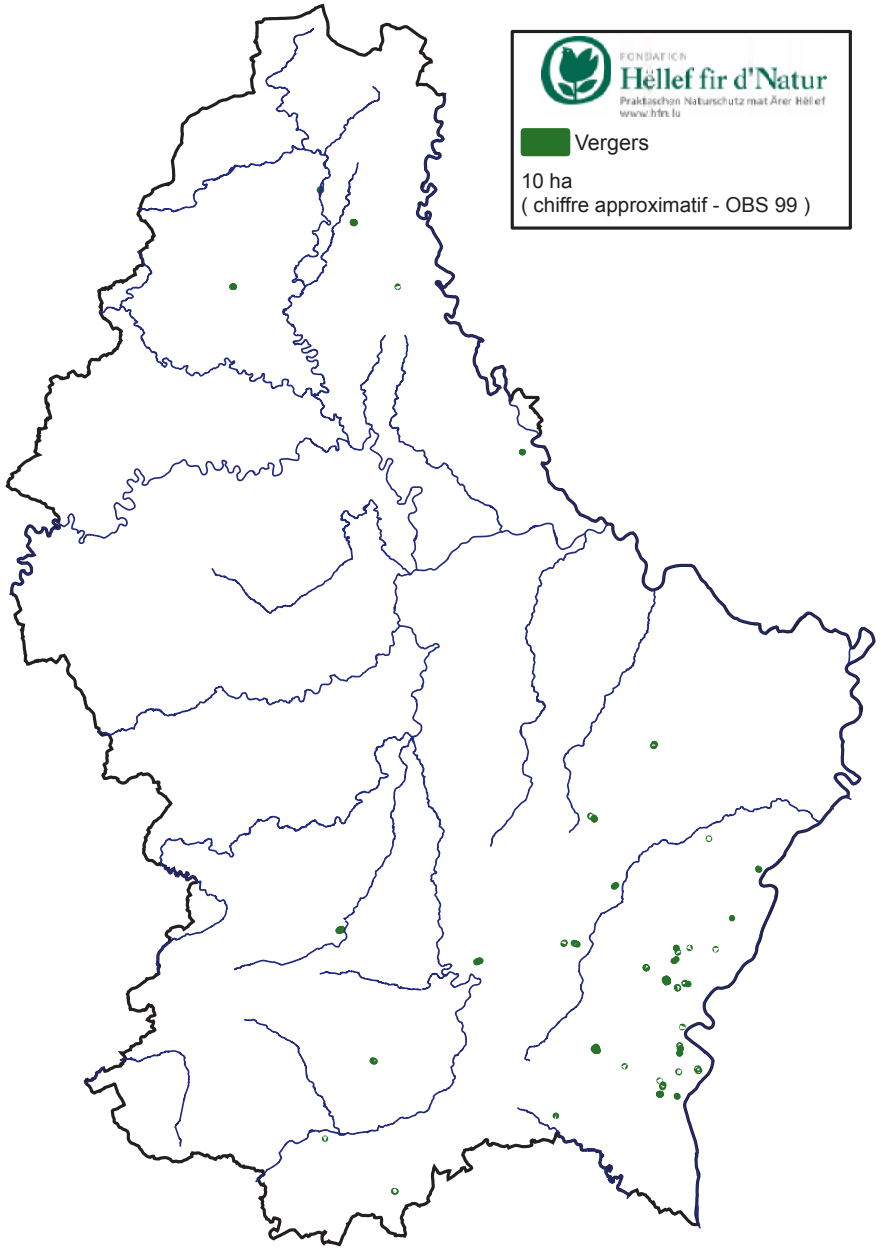

Pourquoi doit-on sauvegarder les vergers de nos régions ?

Il y a 100 ans, le Luxembourg comptait plus d'1,1 million d'arbres fruitiers, soit quatre arbres fruitiers par habitant. 50 ans plus tard ne restaient debout que la moitié de ces arbres et, actuellement le pays compte moins de 200.000 arbres fruitiers, soit un arbre pour un peu moins de 2 habitants.

Et souvent même ces arbres sont en mauvais état car leur entretien et leur exploitation ne sont plus rentables. Les branches ne sont pas régulièrement coupées, les fruits pourrissent autour du tronc et les nouvelles plantations sont rares. L'impact écologique de ce lent dépérissement est sensible.

La diversité biologique de nos campagnes en prend un coup car les différentes sortes de fruits tendent à disparaître. Et avec les arbres fragilisés ou chus disparaissent aussi des biotopes pour toutes sortes d'insectes, d'oiseaux et de chauves-souris qui sont d'une manière ou d'une autre les hôtes des vergers.

***La Fondation Hëllef fir d'Natur* est active sur différents projets en faveur de la conservation des vergers**

Le projet « Sauvegarde des variétés fruitières régionales au Luxembourg » est subventionné par le Ministère de l'Environnement et l'Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte ainsi que par l'association des producteurs fruitiers et la ligue CTF (Coin de Terre et du Foyer).

Il est principalement orienté vers les fruits à pépins (pommes et poires) et les fruits à noyau (cerises, prunes et quetsches).

L'objectif du projet est de recenser, documenter, sauvegarder et remettre à l'honneur les variétés fruitières typiques du Luxembourg. Cet inventaire concerne principalement les arbres à hautes tiges situés dans les vergers et les jardins, mais également les poiriers traditionnellement palissés aux façades des habitations.

Ce projet lutte efficacement contre la perte de biodiversité du patrimoine fruitier régional et assure le maintien durable des vergers constitués d'arbres à hautes tiges et de variétés rustiques.

Un questionnaire largement diffusé auprès de la population permet de collecter des informations concernant la localisation d'anciennes variétés devenues très rares. Afin de rendre accessible au grand public le travail réalisé, la majorité des variétés anciennes recensées ont été présentées au cours d'expositions à Bettembourg, Eppeldorf et Luxembourg (marché fermier biologique).

Parallèlement au travail de recensement des variétés, un travail de conservation a été lancé. C'est la pépinière Jacoby de Tünsdorf (village du Saarland en Allemagne) qui a réalisé le greffage des variétés recensées.

Le centre forestier du Burfelt, situé dans la commune de Neunhausen, section Insenborn, ainsi que l'antenne locale du Forum pour l'Emploi dans la commune de Wincrange, section Allerborn, assurent l'élevage des plants greffés.

Ainsi, dans trois ans, les premiers arbres fruitiers de cette palette variétale régionale seront disponibles pour des projets de plantation.

Vergers

Beihilfen in Luxembourg

Zur Erhaltung der Bongerten haben der Luxemburgische Staat sowie etliche Gemeinden verschiedene Förderprogramme erstellt, die sich an Privatleute und an Landwirte richten: Staatliche Beihilfen für Privatleute.

Im Siedlungsgebiet

Die staatlichen Beihilfen für Privatleute sind im so genannten Biodiversitätsreglement vom 22. März 2002 definiert. Im Rahmen einer Konvention werden 25 Euro pro Hochstammbaum bei einer Mindestanzahl von 10 Bäumen innerhalb der Ortschaften gewährt (Kapitel 4 des beschriebenen Reglements). Die Anlage eines wenigstens 1,2 x 1,2 m großen Schutzzaunes wird mit 38 Euro bezuschusst.

In der Grünzone (außerhalb des Siedlungsgebietes)

Die staatlichen Beihilfen innerhalb der Grünzone (zone verte) sind über das Reglement vom 22. Oktober 1990 « concernant les aides pour l'amélioration de l'environnement naturel » geregelt:

- 18.59 Euro pro Hochstammobstbaum auf landwirtschaftlichen Flächen (Wiesen und Weiden) mit wenigstens 10 Bäumen
- 4.96 Euro für die Errichtung eines Schutzzaunes um den Hochstammobstbaum.

Vergers

Des projets communaux – La plantation et l'entretien d'arbres fruitiers dans les communes

Afin de pallier la régression alarmante des arbres fruitiers au Grand-Duché, *la Fondation HfN* a lancé en 1992 un grand projet de plantation et de taille d'arbres dans les communes. Actuellement, plus d'une trentaine de communes sont concernées.

Conseillés par *la Fondation*, les fermiers et les propriétaires de vergers ont largement participé à ce projet et continuent d'ailleurs à s'y investir. C'est ainsi que des milliers d'arbres fruitiers ont pu être plantés et entretenus. L'effort doit cependant être poursuivi pour que soient préservés les superbes vergers d'autrefois et la biodiversité dont ils regorgent

Abeille

Pic vert

Hérisson

An Duelen

Un atlas des variétés fruitières

Avec la régression des vergers, nombre de fruits traditionnels n'existent plus ou sont menacés de disparition au Grand-Duché.

Une étude, conduite par le Ministère de l'Environnement, a été menée pendant trois ans pour recenser les différentes variétés de fruits produits au Luxembourg et envisager les moyens de leur sauvegarde.

Après de multiples tests et analyses, des greffes ont été réalisées et certaines espèces ont ainsi pu être restaurées et replantées. *La Fondation HfN* continue à réaliser des projets de ce genre, avec le soutien de ses partenaires.

Torcol fourmilier

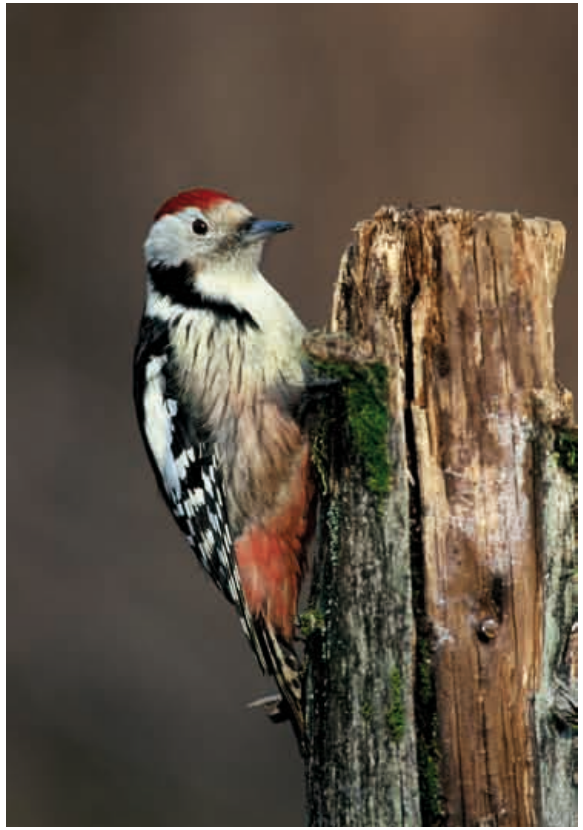

Pic mar

Loir

Chouette chevêche

Hollenfels

La gestion du verger Altenhoven

Situé à Bettembourg et constitué de plus d'une centaine d'arbres fruitiers, le verger Altenhoven est le plus grand du Luxembourg, dont l'Etat est propriétaire. Ce verger comprend plus de 800 arbres fruitiers. Il est classé comme réserve naturelle, en raison du grand nombre d'espèces animales qui y vivent, en particulier des oiseaux, et des rares arbres centenaires qui y subsistent encore.

Depuis presque vingt ans, *la Fondation HfN* entretient le verger et y plante de nouveaux arbres, en collaboration avec les différentes sections locales de la *LNVL*.

La réalisation d'un concept pour l'aménagement d'un sentier de découverte est en cours.

Vue du verger Alternhoven

Altenhoven

Un inventaire national des vergers

De 1990 à 1993, avec la participation de nombreux collaborateurs à travers le pays, *la Fondation HfN* a recensé le nombre d'arbres fruitiers à haute tige en espace vert.

La population d'arbres a été estimée à 245.782 exemplaires, parmi lesquels on compte :

- 117.311 pommiers (48%)
- 17.741 poiriers (7%)
- 6.441 noyers (3%).

Aujourd'hui, le nombre d'arbres fruitiers au Luxembourg s'élèverait à moins de 200.000 unités.

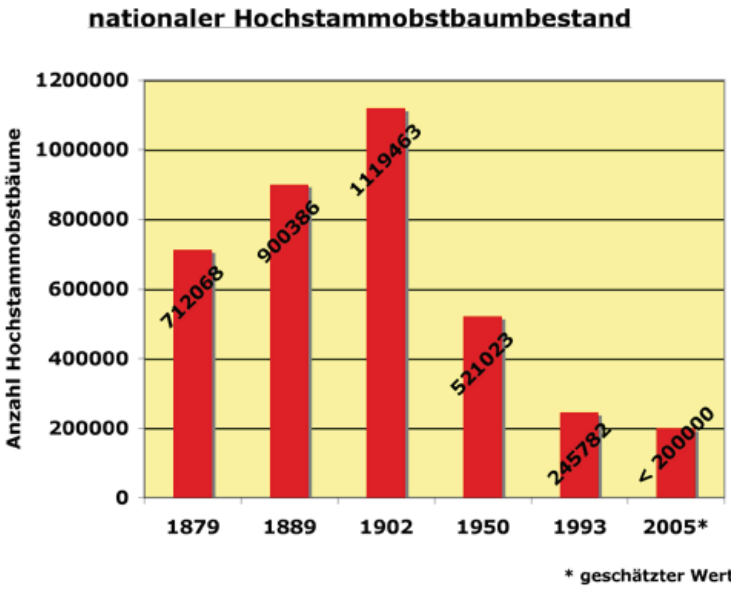

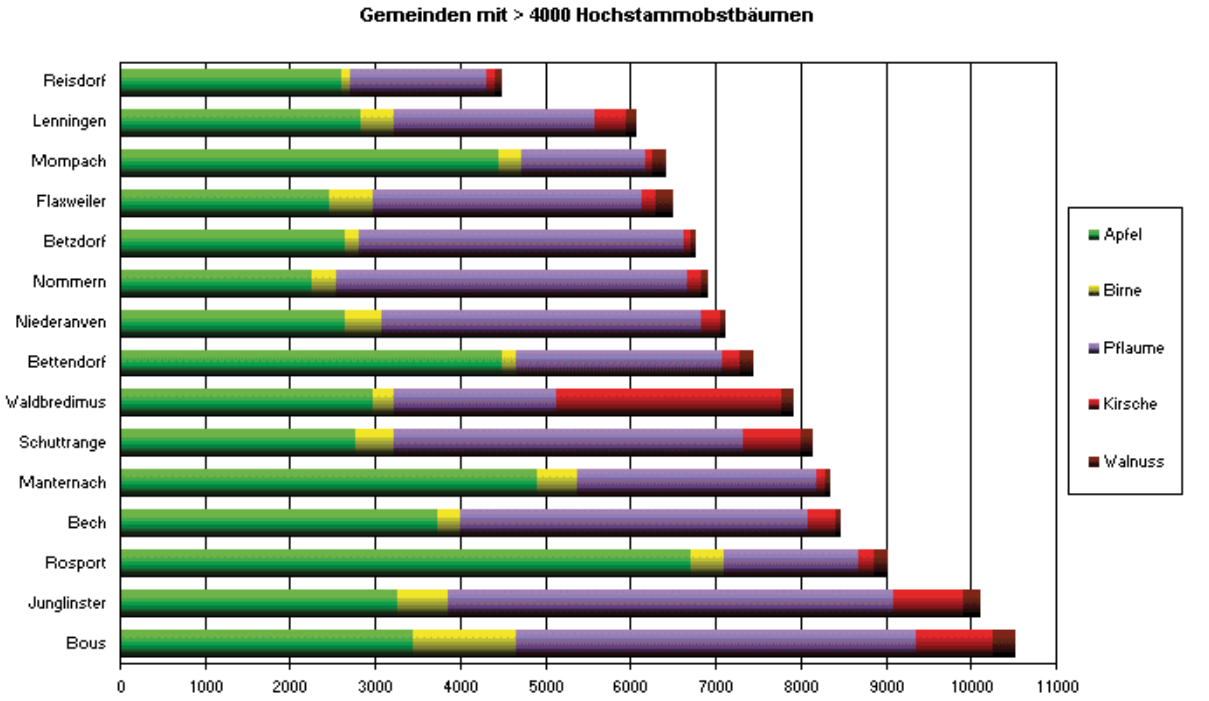

Verteilung der
Hochstammobstbäume
in Luxemburg
Bäume pro km2
(Inventar 1990-1993)
< 50 Bäume
51-150 Bäume
151-250 Bäume
>250 Bäume
B E L G I Q U E
F R A N C E
L L E M A G N E

Les cours de taille des arbres fruitiers

Parce que les arbres fruitiers à haute tige sont en piteux état, faute de soins, *la Fondation HfN* organise des cours de taille depuis les années 90. Ces cours qui connaissent un grand succès sont orientés vers la pratique et destinés aux jardiniers amateurs comme aux fermiers.

Vergers

Différents types de réserves naturelles

Pelouses sèches

Pour attirer les insectes pollinisateurs, les orchidées des pelouses sèches se déguisent en imitant la forme, la couleur et les odeurs des insectes femelles.

Réserves naturelles *HfN*

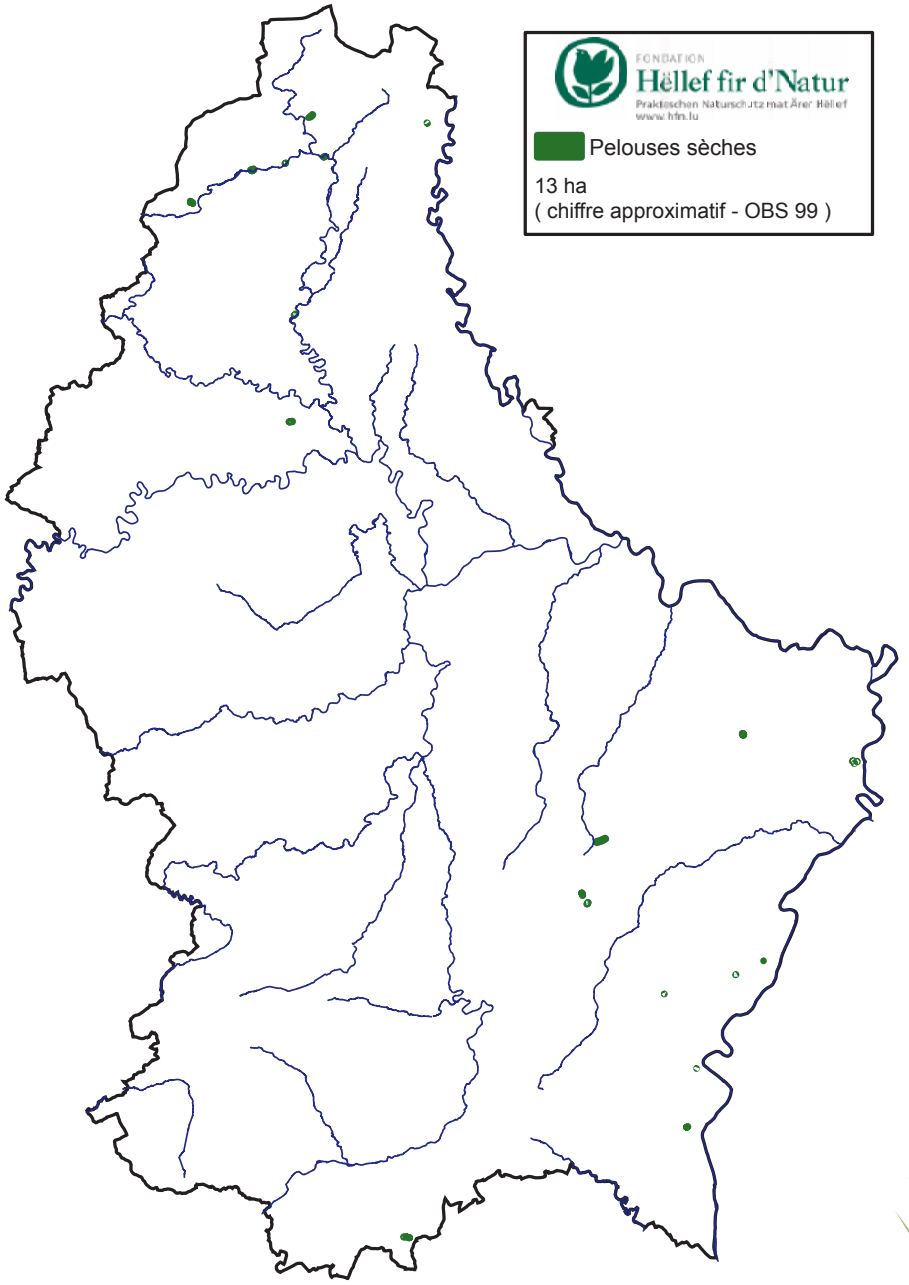

Pourquoi doit-on protéger les pelouses sèches ?

Les pelouses sèches sont généralement des milieux semi-naturels qui se développent sur des sols calcaires. Elles sont souvent en pente à exposition sud. Ces sols sont pauvres en éléments minéraux nutritifs, peu profonds et ne retiennent pas l'eau. En période estivale, ces pelouses plus ou moins sèches et par conséquent, rares, subissent une sécheresse intense. Suivant leur sécheresse, c'est le milieu rêvé pour des végétaux qui se font de plus en plus rares.

Inule à feuilles de sauge

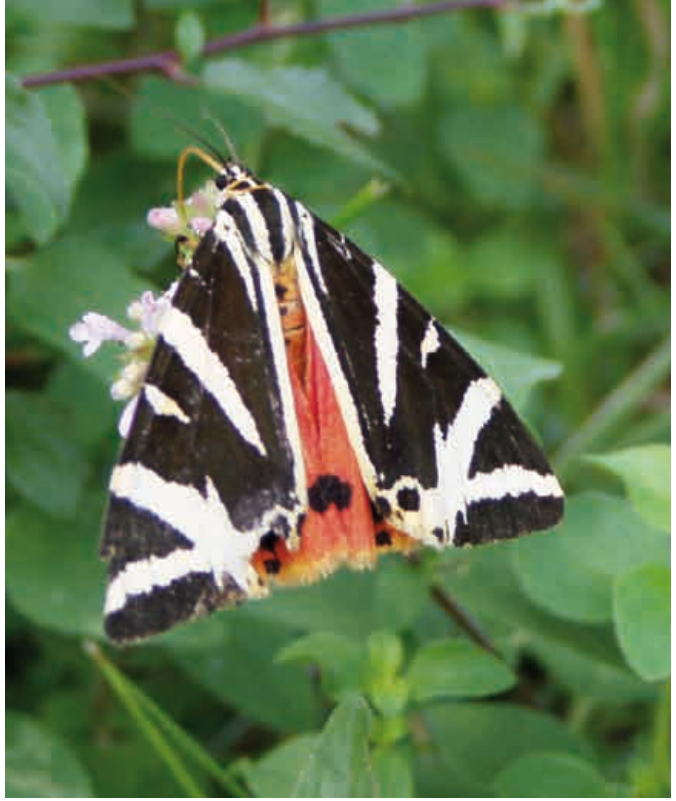

Ecaille chinée

Orchis pyramidale

Weimericht

Commune : Junglinster

Surface *HfN* : *La Fondation Hëllef fir d'Natur* gère 6 hectares de pelouses calcaires

Statut de protection :

- ZSC LU0001020 Pelouses calcaires de la région de Junglinster
- RN potentielle PS 14 Junglinster – Weimericht

Particularités :

- Pelouses calcaires
- Verger à hautes tiges de 250 arbres
- Pâturage extensif avec un troupeau de moutons de race rustique
- sentier nature (8 km)

L'historique de la réserve naturelle Weimericht à Junglinster

Il s'agit des versants orientés au sud, sur des sols de marnes riches en calcaire.

Ce site présente une diversité exceptionnelle en biotopes et espèces rares. On y trouve notamment des pelouses sèches à orchidées, gentianes et genévriers. La sauvegarde de ces habitats nécessite une gestion appropriée.

Les versants sont richement structurés par des haies, des arbres solitaires et des bosquets qui accueillent une multitude de petits mammifères et d'oiseaux.

Pour conserver un ancien verger, 200 arbres de 25 variétés régionales différentes ont été plantés. Il nécessite un entretien régulier :
taille et protection contre le bétail.

Argiope frelon

pelouses sèches

Les valeurs environnementales

La flore

On y trouve 11 espèces d'orchidées (orchis bouc, orchis pyramidal, orchis homme pendu, orchis pourpre, ophrys abeille, etc.) ainsi que de nombreuses plantes typiques des pelouses sèches, représentantes du climat méditerranéen.

La faune

Elle se compose d'une multitude de lépidoptères, scarabées, sauterelles et autres insectes inféodés aux habitats secs et chauds.

Les habitats

Ce sont des pelouses calcicoles à orchidées, gentianes et genévriers ainsi que des lisières forestières.

La valeur paysagère

Ces versants sur marnes calcaires s'étendent sur plus de 2 km entre Junglinster et Beidweiler. Il sont typiques des zones de transition entre le grès du Luxembourg et les marnes. Ils bordent un paysage aux reliefs arrondis marqués d'une alternance de buttes et de dépressions encore richement structurées par des haies et des arbres.

Les dommages et menaces

- Intensification de l'agriculture (fertilisation)
- Abandon des pelouses
- Envahissement par les broussailles

Les objectifs et mesures d'aménagement et de gestion

- Débroussaillage
- Fauchage et pâturage périodiques par des moutons de race rustique
- Agriculture extensive par des bovins

A droite : Thym
Ci-contre : Ophrys bourdon

pelouses sèches

Deiwelskopp

Située sur le versant d'un coteau orienté sud/ sud-est, la réserve naturelle Deiwelskopp, est la propriété de *la Fondation HfN*. Elle abrite près de dix-sept sortes d'orchidées et plus de 320 espèces de papillons.

1. Anémone pulsatille
2. Genêt des teinturiers
3. Tabac d'Espagne
4. Panneau du sentier didactique

Deiwelskopp

Commune : Mompach

Surface *HfN*: 398 ares

Statut de protection :

- ZSC LU0001017 Vallée de la Sûre inférieure
- RN PS 03 Moersdorf - Deiwelskopp

Particularités :

- Sentier didactique
- Orchidées
- Premier Achat 1985 - 1995

1

2

3

Das 61 ha große Naturschutzgebiet Deiwelskopp liegt am Hang zur Sauer, oberhalb von Moersdorf in der Gemeinde Mompach.

Terrassen, Trockenmauern und Lesesteinhaufen zeugen von der früheren landwirtschaftlichen Nutzung des Gebietes. Die meisten der nährstoffreichen aber trockenen Muschelkalkböden wurden jedoch bereits vor langer Zeit aufgegeben und sind verbuscht oder sogar wieder bewaldet.

Das Naturschutzgebiet zeichnet sich durch den für Kalkböden charakteristischen hohen Artenreichtum aus. Die frühzeitige Nutzungsaufgabe, die sonnseitige Exposition und die Existenz von Sonderstandorten wie Blockschutthalden tragen überdies zur Artenvielfalt bei.

Die *Fondation Hëllef fir d'Natur* besitzt hier insgesamt 4 ha, davon sind knapp 1,5 ha orchideenreiche Halbtrockenrasen, in denen neben 12 verschiedenen Orchideenarten auch Seltenheiten wie Küchenschelle und Bergaster gedeihen. Ein Orchideenlehrpfad, den die *Fondation Hëllef fir d'Natur* mit der Unterstützung von Sources Rosport einrichtete, macht die floristischen Besonderheiten einem breiten Publikum zugänglich.

Gefährdet sind die Halbtrockenrasen durch Versaumung und Verbuschung. Deshalb sollen die prioritären Lebensräume nach Vorgabe des 2007 von der *Fondation Hëllef fir d'Natur,* im Auftrag der Naturschutzverwaltung erstellten Pflegeplanes einer extensiven Schafsbeweidung zugeführt werden.

1. Amourette
2. Aster amelle
3. Ophrys mouche

Scheierbierg (Moselle et arrière-pays moselan)

Communes : Wormeldange, Bous, Wellenstein

Surface *HfN* : 2256 ares

Statut de protection :

- ZSC LU0001029 Région de la Moselle supérieure

Particularités :

- Forêts
- Anciens vignobles

In Waldbredimus wurde eine sehr steile, verbuschende Weide gekauft. Nachdem die Einzäunung fertig gestellt war, wurde die Verbuschung durch Beweidung mit Pferden, Ziegen und Schafen gebremst und sogar zurück gedrängt. Dadurch kommen wieder seltene Arten der Halbtrockenrasen wieder mehr zur Geltung

Waldbredimus

Commune : Waldberdimus

Surface *HfN*: 459 ares

Particularités :

- Pelouses sèches

L'historique

Acheté le 21.12.1988 à l'ARBED, il s'agit de l'ancien verger du couvent de Differdange, historiquement utilisé comme vignoble.

La description générale

C'est un terrain en pente exposé au sud et proposant de multiples biotopes (haies, pelouses sèches, pans rocheux, sources, arbres fruitiers et forêt).

Les valeurs environnementales

La flore

Elle se caractérise par des haies naturelles diversifiées et des pelouses sèches avec des espèces rares (orchis pyramidal, aspérule de l'esquinancie, campanule à bouquets, centaurée scabieuse, scabieuse colombaire).

La faune

On y trouve une grande diversité d'oiseaux et d'insectes (32 espèces d'oiseaux recensées en 2000 pour une action ponctuelle) ainsi que la présence de chauves-souris et du lérot.

Les habitats

Ce sont des biotopes très diversifiés réunis sur un petit périmètre.

La valeur paysagère

Situé aux portes de la ville de Differdange, ce milieu naturel a depuis toujours été exploité par l'homme. Son maintien comme terrain semi-naturel constitue une plus-value paysagère et une valorisation du patrimoine paysager.

Les dommages et menaces

- Embroussaillement à cause de l'abandon des exploitations des vergers
- Zone tampon par rapport au développement urbain

Les objectifs et mesures d'aménagement et de gestion

- Maintien de la diversité du milieu à travers des actions régulières de débroussaillement
- Pâturage par des moutons afin de sauvegarder le milieu de la pelouse sèche
- Plantations et tailles des arbres fruitiers

Äppelboesch

Surface *HfN* : 848 ares

Statut de protection :

- ZSC LU0001028 Differdange Est – Prenzebierg / Anciennes mines et Carrières
- ZPS LU0002008 Minières de la région de Differdange – Giele Botter, Tillebierg, …

Particularités :

- Plus grand terrain cohérent au Sud du Luxembourg
- Grande diversité des milieux

Äpelboesch - débroussaillage :
à gauche, situation avant gestion
à droite, situation aprés gestion

Différents types de réserves naturelles

Milieux forestiers

Les forêts sont les poumons de la terre!

Réserves naturelles *HfN*

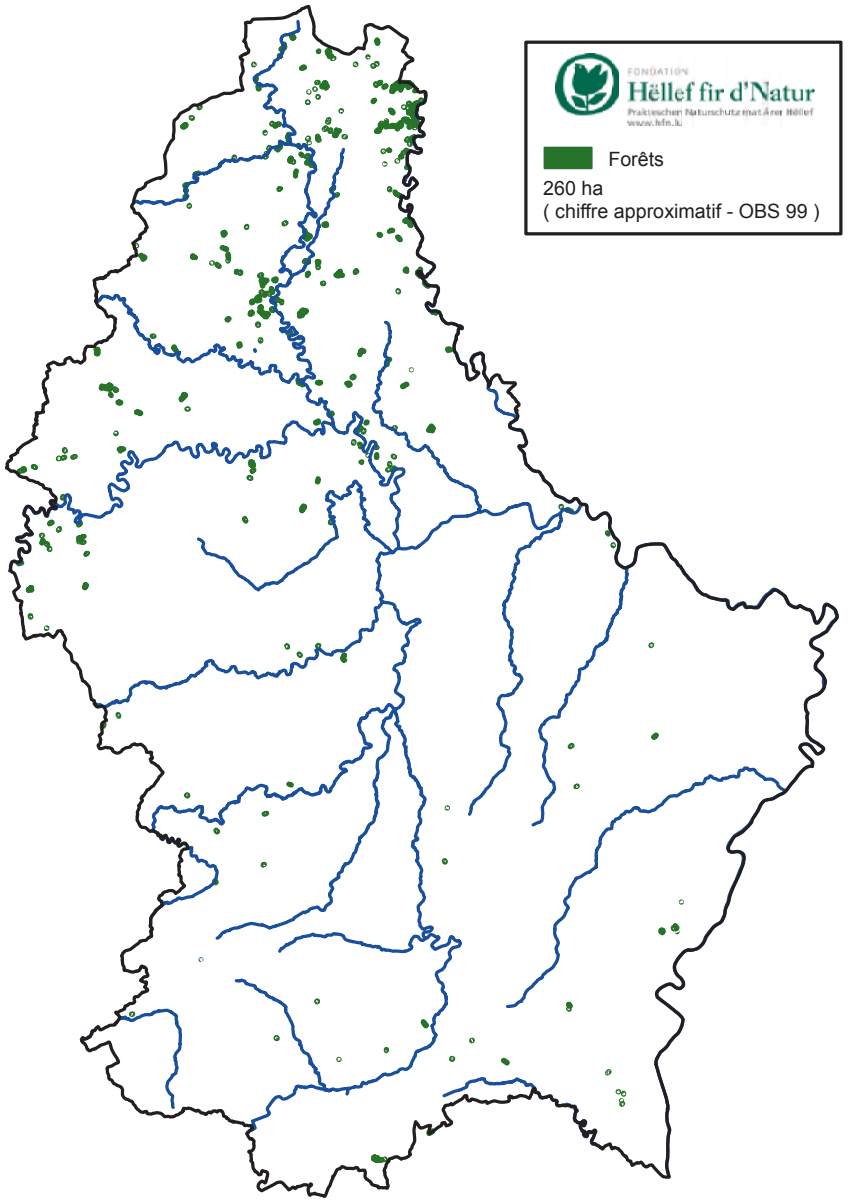

Pourquoi doit-on sauvegarder les milieux forestiers dans nos régions ?

Les forêts naturelles sont des écosystèmes complexes abritant de nombreux animaux et plantes. De ce fait, la plupart des associations forestières naturelles du Luxembourg sont inscrites à l'annexe 1 de la directive « Habitats ».

Une importance particulière revient aux hêtraies qui, naturellement, occuperaient la majeure partie de la surface forestière luxembourgeoise. La protection particulière qui leur est accordée s'explique par le fait que leur aire de répartition se limite aux régions de l'Europe de l'Ouest et Centrale, avec un climat atlantique à subatlantique, et aux régions montagnardes.

D'un point de vue global, les hêtraies sont donc plutôt rares. Mais, même là où les hêtraies constituent la végétation naturelle, elles ne forment souvent qu'une petite partie de la surface forestière. Au Grand-Duché, c'est surtout le cas dans l'Oesling où les stations à hêtraies sont souvent occupées par des taillis de chêne ou des pessières.

Ce sont cependant les associations forestières naturelles qui assurent le mieux la multifonctionnalité de la forêt, surtout pour les fonctions de protection des sols et des ressources en eau.

Sans considération de leur composition en espèces, les forêts remplissent d'autres fonctions et effets importants. En tant que producteurs primaires, les arbres comme toutes les plantes captent et transforment l'énergie solaire. Lors de ce processus est libéré de l'oxygène qui est indispensable à la survie de toute espèce animale et de l'homme. En même temps, du gaz carbonique est retiré de l'atmosphère et emmagasiné dans le bois. Par cet effet, les forêts assument un rôle important dans la lutte contre le réchauffement climatique mondial.

À l'échelle locale, la forêt exerce également une influence sur le climat. Les massifs forestiers dévient et ralentissent le vent, l'évapotranspiration des arbres réduit les écarts de température, les feuilles agissent en filtre et nettoient l'air environnant de la poussière. C'est une des raisons pour laquelle beaucoup de personnes perçoivent la forêt comme une île qui, lors de promenades et d'activités en plein air, leur offre détente et repos.

Du point de vue écologique, la forêt est importante en tant qu'habitat diversifié pour de nombreuses plantes et animaux. Pour beaucoup d'entre eux, elle sert également de retrait dans un paysage fragmenté à cultures intensives.

Forêt et biodiversité

Au Luxembourg, la forêt occupe un tiers de la surface du territoire. Sans l'influence de l'homme, cette partie serait beaucoup plus grande étant donné que, dans nos régions, la forêt constitue la végétation de maturité pour la plupart des stations.

Dans les forêts naturelles sans influence humaine se côtoient différents âges et stades d'évolution. Des trouées causées par la mort de vieux arbres ou par des catastrophes naturelles sont repeuplées successivement. Par conséquent, les forêts naturelles sont riches en structures offrant des habitats diversifiés pour de nombreuses espèces. Les forêts naturelles sont donc des points chauds de la biodiversité.

Milieux forestiers

Vue Schujansbesch

Feuille de chêne

Digitale pourpre

Bruyère

Schuhjansbesch

Commune : Heinerscheid et Weiswampach

Surface *HfN* : 3584 ares

Statut de protection :

- ZSC LU001002 Vallée de l'Our de Ouren à Bettel
- ZPS LU0002003 Vallée supérieure de l'Our et affluents de Lieler à Dasbourg
- RN potentielle RD 30 Vallée de l'Our Trois frontières - Dasbourg

Particularités :

- Succession spontanée sur coupe rase de pessière
- Restauration de lande

Objectif :

- Réserve forestière

Au lieu dit Schujansbësch, *la Fondation HfN* vient de créer une réserve forestière. Pour cette raison, une surface de 25 hectares n'a pas été replantée mais laissée à la libre évolution.

Au cours de cette succession, la végétation herbacée qui peuple les coupes à blanc pendant les premières années est successivement remplacée par des arbres et des arbustes dits pionniers, tels les bouleaux, saules et sorbiers des oiseleurs. Ces espèces sont caractérisées par leur grand besoin en lumière qu'ils ne trouvent qu'en dehors de la forêt.

Dans un stade ultérieur, ces arbres pionniers seront remplacés par des hêtres qui pousseront dans leur ombre. La hêtraie constitue le stade de maturité ou climacique de cette évolution, avant que la succession ne recommence, suite à la mort naturelle des arbres ou à une catastrophe.

Selon la définition, les forêts naturelles sont laissées à la libre évolution. Seules sont autorisées des mesures destinées à garantir la sécurité le long des chemins. Au Schujansbësch, des mesures supplémentaires seront nécessaires au début, afin de supprimer la régénération naturelle de résineux non-indigènes. À cette occasion, on peut également prévoir d'introduire des essences indigènes rares comme des pommiers et poiriers sauvages. Des coupes à blanc de 0,5 à 1 hectare dans un stade assez tôt de l'évolution permettront d'atteindre assez vite des classes d'âges et des structures diversifiées.

Une surface minimale de 50 hectares étant un des critères d'éligibilité pour pouvoir classer le Schujansbësch comme réserve forestière, *la Fondation HfN* prévoit également l'acquisition de parquets avoisinants.

D'environ 10 hectares, le restant de la surface forestière du « Schujansbësch » a été replanté conformément à la législation sur la protection de la nature en vigueur à ce moment, qui préconisait que toute forêt déboisée devait être replantée. Les essences plantées ont été choisies en adaptation aux microstations. Il s'agit principalement de hêtres et de chênes, mais aussi d'érable sycamore, de frênes et de saules blancs.

La gestion de ces plantations prévoit des soins culturaux pendant encore deux à trois ans, jusqu'à ce que les arbrisseaux aient atteint une hauteur d'environ deux mètres. Les prochaines interventions destinées à diminuer la concurrence, en réduisant le nombre d'individus, se feront à une hauteur de 8 à 12 mètres.

Page de droite : Amanite
Ci-dessus : Fougère
Ci-dessous : Lucane cerf-volant

Milieux forestiers

Taillis de chêne âgé

Inflorescences mâles du noisetier

Narcisse

Fruits du sorbier des oiseleurs

Kiischpelt

Surface *HfN* : 570 ares

Statut de protection :

- ZSC LU0001006 Vallées de la Sûre,d e la Wiltz, de la Clerve, et du Lellgerbaach
- RN potentielle RF 13 Lellingen – Freng / Baerel

Particularités :

- Gélinotte des bois
- Taillis de chêne

Das Haselhuhn - La gélinotte des bois

Das Haselhuhn ist eine der seltensten aber auch heimlichsten Arten unserer Wälder. War es Anfang des vergangenen Jahrhunderts noch in weiten Teilen des Landes verbreitet, so wird der jetzitge Bestand auf etwa 200 Tiere geschätzt. Hauptverbreitungsgebiete sind die Lohhecken des Öslings, insbesondere die Täler von Wiltz, Blees, Klerf, Our und Obersauer.

Dies ist dadurch zu erklären, dass die hier bis Mitte des letzten Jahrhunderts ausschließlich betriebene Niederwaldwirtschaft den Lebensraumansprüchen des Haselhuhns sehr entgegen kommt.

Seinen Namen trägt der scheue Vogel wegen seiner ausgeprägten Vorliebe für die Kätzchen und Knospen der Hasel- und Birkengewächse, die den größten Teil seiner Winternahrung ausmachen. Mit dem Blattaustrieb im Frühjahr ergänzen Blätter den Speiseplan, im Sommer und Herbst sind es überwiegend Beeren und Grassamen. Der verstärkte Eiweißbedarf der Jungvögel wird hauptsächlich durch Insekten gedeckt. Eine derart vielfältige Ernährung findet sich nur in einem vielfältigen, artenreichen Lebensraum. Diesen boten die Niederwälder – bedingt durch die geringe Parzellengröße und die kurzen Umtriebszeiten fanden sich hier auf kleinster Fläche sehr unterschiedliche Waldentwicklungsstadien mit der jeweils typischen Artenabfolge nebeneinander. Während die zwei- bis dreijährigen Kahlschlagflächen reich an Beeren, Samen und Insekten sind, bieten die nachfolgenden dichten Gebüschstadien Kätzchen und Knospen, aber auch Schutz und Deckung für die Jungenaufzucht. Einen sicheren Schlafplatz in ein bis drei Metern Höhe findet das Haselhuhn im jungen Baumbestand.

Mit der Aufgabe der Niederwaldwirtschaft und der großflächigen Umwandlung ehemaliger Lohhecken in Fichtenreinbestände sind große Teile des Haselhuhnlebensraumes verschwunden bzw. unbrauchbar geworden. Gleichzeitig ist auch die luxemburgische Haselhuhnpopulation stark eingebrochen. Da das Vorkommen geeigneter Waldlebensräume eine wesentliche Voraussetzung für die Erhaltung des Haselhuhnes ist, versucht die Fondation *HfN* in einem gemeinsamen Pilotprojekt mit der Lëtzbuerger Natur – a Vulleschutzliga, die Niederwaldwirtschaft wieder aufleben zu lassen.

Milieux forestiers

Valeurs environnementales

Ci-contre : Néottie nid d'oiseaux
Page de droite : Renardeaux

Boulaie tourbeuse

Sphaignes

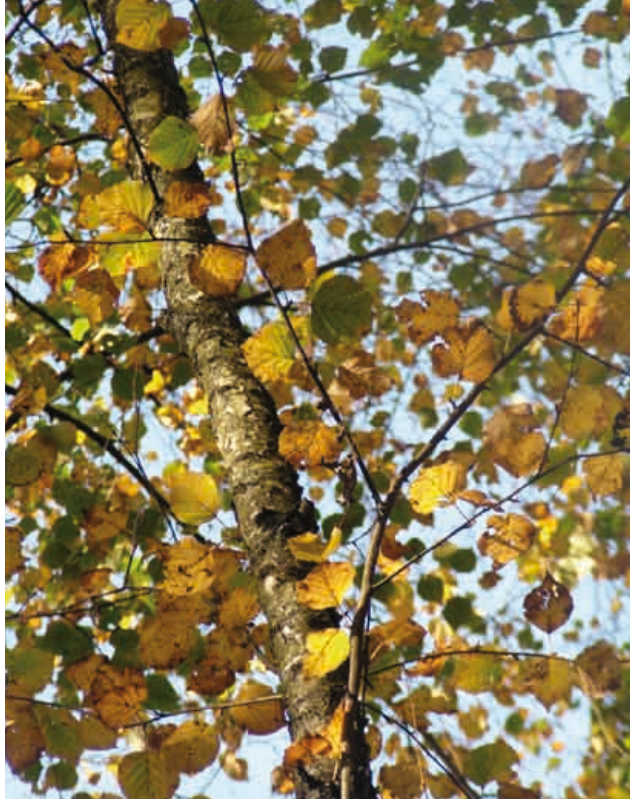

Bouleau pubescent

Jeune chouette hulotte

Kaleburn / Sporbech

Commune : Wincrange

Surface *HfN* : 375 ares

Statut de protection :

- ZSC LU0001042 Hoffelt - Kaleburn
- ZSC LU0001043 Troine / Hoffelt - Sporbaach
- ZPS LU0002002 Vallée de la Tretterbaach et affluents de la frontière à Asselborn
- RN potentielle ZH 09 Hoffelt – Kaleburn
- RN potentielle ZH 10 Troine / Hoffelt - Sporbaach

Particularités :

- Boulaie tourbeuse à sphaignes
- Prairies humides

Un plan de gestion

En 2003, *la Fondation HfN* a mandaté le bureau d'études EFOR pour l'établissement d'un plan de gestion des 186 hectares de forêts dont elle est propriétaire.

En premier lieu, EFOR a établi un inventaire révélant que ce patrimoine forestier de 408 parcelles était réparti sur 38 communes. Cependant, seule la moitié de ces parcelles étaient composées de peuplements supérieurs à un hectare, taille minimale pour une gestion rationnelle des travaux forestiers.

La majeure partie, soit 68% de ces forêts, est composée de feuillus dont les taillis occupent une surface de près de 50 hectares; le reste se partage entre résineux (13,5%) et surfaces non boisées (18,5%), provenant surtout de coupes à blanc laissées à la libre évolution.

La structure d'âge de l'ensemble permet d'identifier une prépondérance de jeunes peuplements nécessitant beaucoup de soins.

Comme pour toutes les forêts de la Fondation, ces parcelles bénéficient d'une gestion qui privilégie la nature, l'adaptation au milieu et au climat et qui limite les interventions au strict minimum. Seuls les taillis, pour lesquels un recépage régulier est essentiel afin de préserver leur qualité environnementale et leur pérennité, profitent d'interventions plus conséquentes.

Le plan de gestion établi pour dix ans présente un programme des travaux par lots et par ordre de priorité. À terme, en 2013, le plan de gestion devra être révisé et, le cas échéant, adapté.

Ci-dessus : Aspérule
Ci-contre : Lycopodium
Page de droite : Régénération naturelle sur bois-mort

Milieux forestiers

Milieux forestiers

Différents types de réserves naturelles

Zones agraires vignobles

Les vignobles abandonnés mènent à la disparition d'éléments historico-culturels importants.

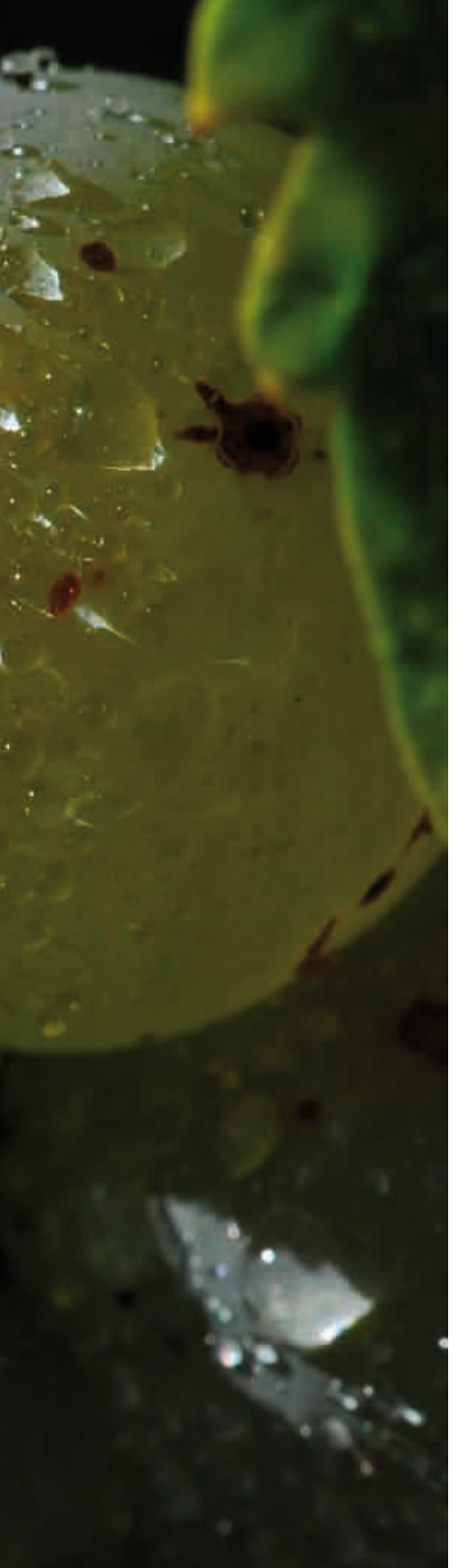

Réserves naturelles *HfN*

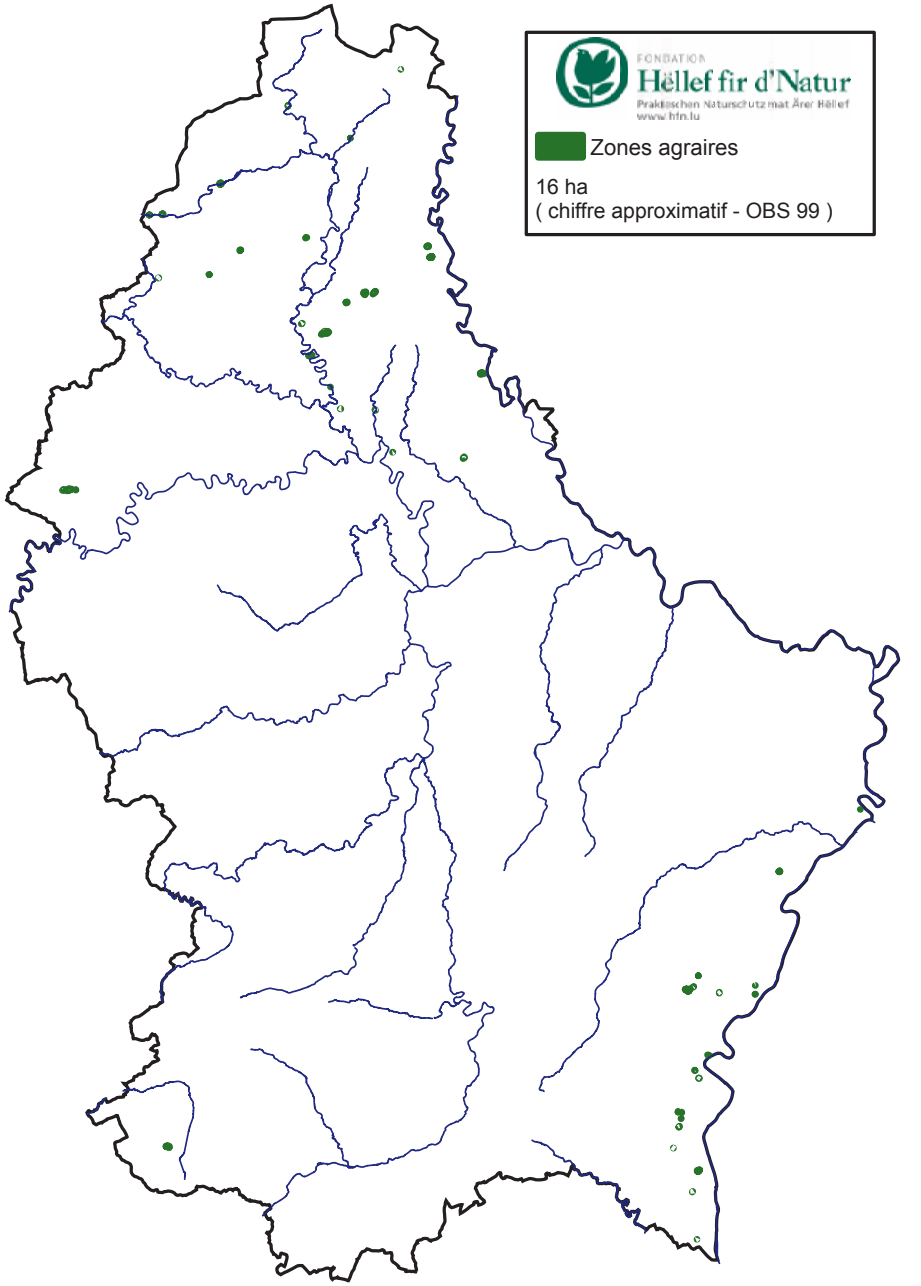

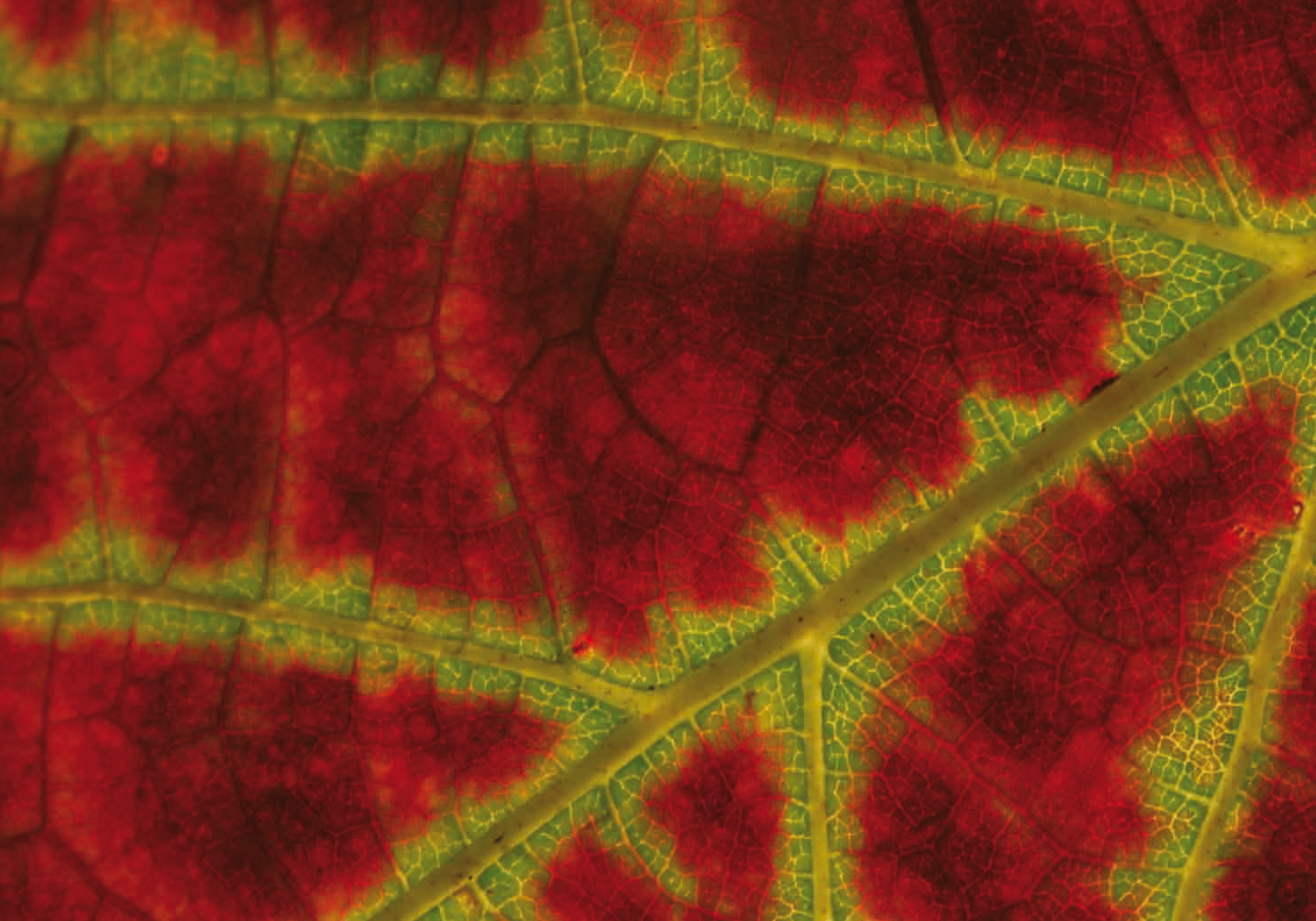

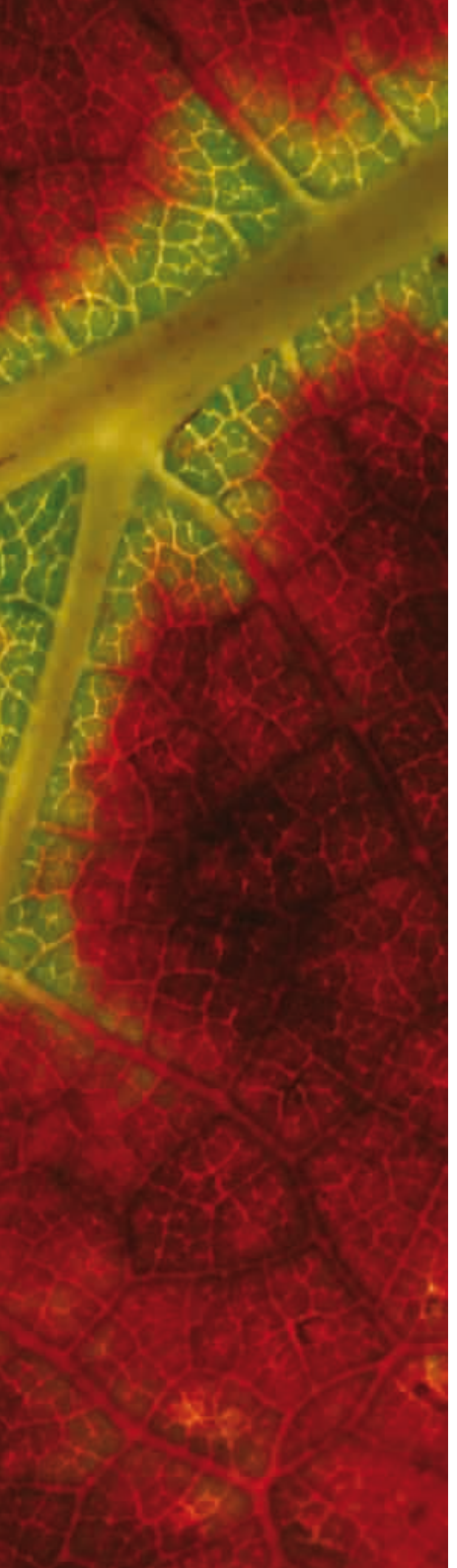

Pourquoi doit-on sauvegarder les zones agraires et les vignobles en terrasse ?

Des vignobles en terrasses comme on peut encore les trouver de nos jours au Kanecher Wéngertsbierg dans la commune de Lenningen font partie d'un patrimoine culturel et naturel en voie de disparition au Luxembourg. En effet, il y a encore 60 ans, les vignobles luxembourgeois étaient caractérisés par un petit parcellaire, de multiples terrasses soutenues par des murs en pierres sèches. Les domaines viticoles au Luxembourg présentaient encore un élément culturel et historique authentique de la région mosellane. Depuis lors il y a eu de profonds changements dans la façon de travailler les vignobles, ce qui a eu des répercussions importantes sur l'aspect paysager des vignobles mosellans. Avec les grands remembrements viticoles qui ont débuté au Luxembourg dès 1970 les vignobles ont été refaçonné de fond en comble. Hélas, cette pratique anachronique se fait jusqu'à nos jours. Des travaux pharamineux sont entrepris afin de permettre le travail machinal des vignobles.

Les terrasses soutenues par des murs en pierres sèches sont enlevées et les pentes sont adaptées pour que le passage avec tracteur viticole en sens vertical (Direktzug) soit possible. En plus les petites parcelles sont regroupées en parcelles plus grandes pour optimiser le travail mécanique de ceux-ci. En revanche les vignobles de l'arrière pays mosellan ont connu un autre sort tout aussi néfaste. Faute de « travaux de modernisation » ces vignobles sont tombés en friches. Une broussaille épaisse et abondante s'est depuis lors développée sur la majeure partie des vignobles en terrasse de l'arrière pays mosellans.

À part l'intérêt historico-culturel que présente les vignobles de l'arrière pays mosellan il faut aussi souligner le rôle important pour la conservation et le développement de la diversité biologique. Cette diversité biologique ne peut être conservée que si l'homme intervient. C'est à dire que les vignobles abandonnés doivent faire l'objet de travaux d'entretien afin de stopper la libre évolution des broussailles (=succession naturelle). Ce but peut être atteint par l'installation d'une clôture et le pâturage par des chèvres et des moutons. Les parcelles pâturées restent ouvertes et la flore caractéristique peut s'y développer. Il est donc indispensable de sauvegarder les zones agraires et les vignobles en terrasses.

Vue du vignoble de Canach

Campanule avec abeille

Mélampyre des champs

Paturage par des chèvres

Canacher Wengertsbierg

Commune : Canach, Flaxweiler et Lenningen

Surface *HfN* : 627 ares

Statut de protection :

- Zone protégée potentielle
- RN potentielle

Particularités :

- Murs secs
- Ancien vignoble en terrasses
- Projet pêches de vignoble
- Projet vin bio
- Diversité floristique par exemple les orchidées
- Pâturage extensif avec des chèvres et des moutons
- Sentier didactique (brochure)

La description générale de la zone

Il s'agit de vignobles en friche en pente exposée au sud et qui proposent de multiples biotopes.

Les valeurs environnementales

La flore

On y trouve de nombreuses espèces d'orchidées (ophrys frelon, orchis pourpré, orchis mâle, orchis à large feuilles, orchis de montagne, plantanthère à deux feuilles, grande listère) ainsi que la gentiane ciliée.

La faune

Elle se caractérise par une grande diversité d'oiseaux tels le Milan royal, le Torcol fourmilier, le Faucon crécerelle et le Pic vert. On y trouve également des mammifères comme, par exemple, le sanglier, le blaireau d'Europe, le renard ainsi que des reptiles comme la couleuvre et le lézard des murailles.

Les habitats

Ce sont des biotopes très diversifiés réunis sur un petit périmètre. On notera la présence de murs en maçonnerie sèche, de pelouses calcaires sèches, de vergers et de broussailles.

La valeur paysagère

Le maintien et la valorisation du Kanecher Wéngertsbierg, un des derniers vignobles en terrasses avec des murs en maçonnerie sèche au Luxembourg, constitue une plus-value écologique et paysagère ainsi qu'une valorisation du patrimoine paysager.

Les dommages et menaces

Un embroussaillement à cause de l'abandon des exploitations viticoles.

Les objectifs et mesures d'aménagement et de gestion

- Maintien de la diversité naturelle de la faune et de la flore du milieu à travers des actions régulières de débroussaillement
- Pâturage par des moutons et des chèvres, afin de sauvegarder le milieu de la pelouse sèche.
- Ce vignoble est géré par la section LNVL Canach-Lenningen.

1. Gentiane
2. Coccinelle
3. Abeille sur fleur de prunellier
4. Vue du vignoble de Canach

Zones agraires et vignobles

1. Canacher Wengertsbierg Baemchesfels
2. Pêches de vigne
3. Plantation d'arbres fruitiers
4. Pêche rouge à Canach

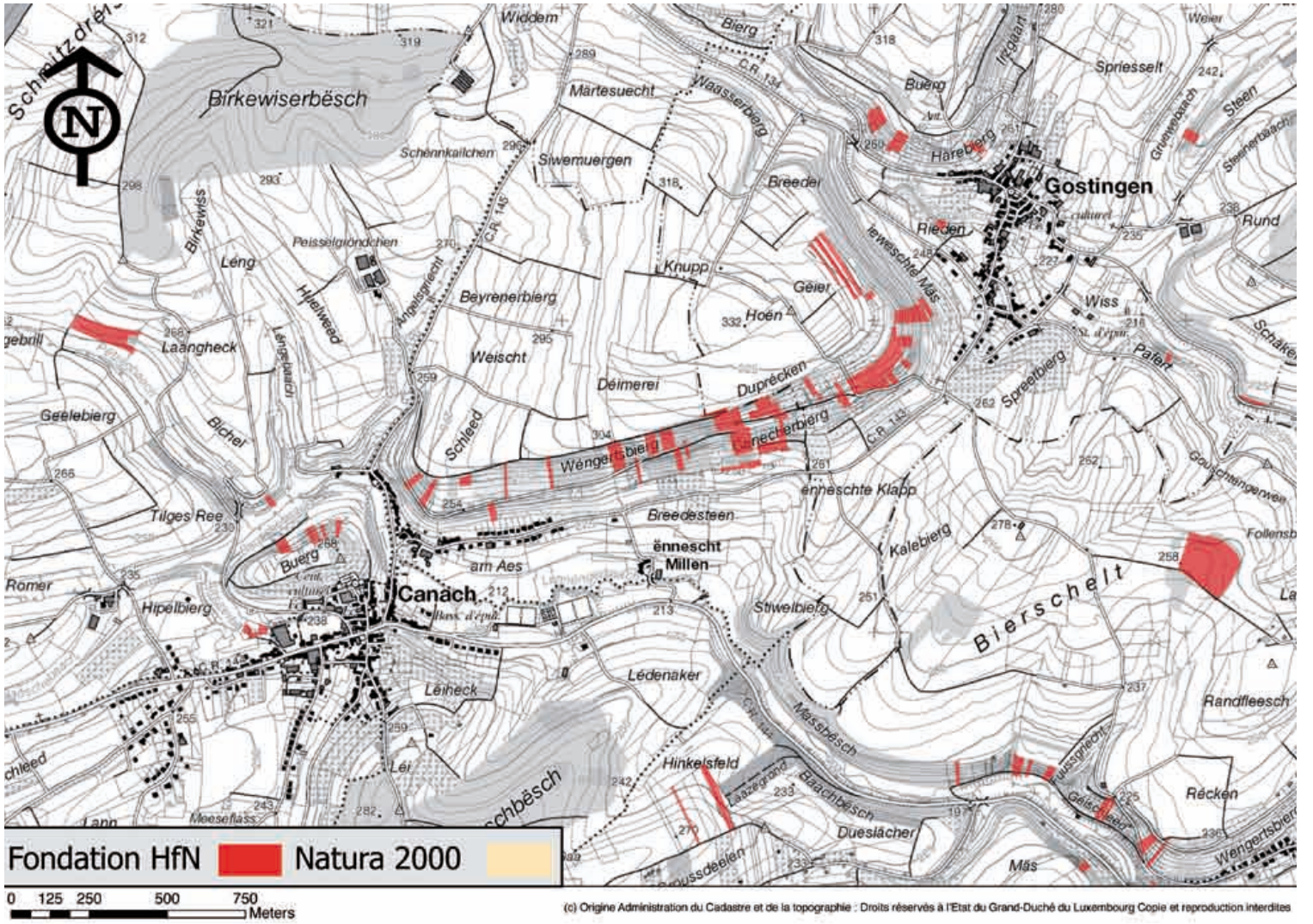
Birkewiserbësch
Widdem
Bierg
Waasserberg
Märtesuecht
Schennkailchen
Siwemuergen
Breeder
Bueng
Spriesselt
Hareberg
Gostingen
Rieden
Rund
Wiss
Pafert
Spreetberg
Knupp
Geier
Hoen
Beyrenerberg
Weischt
Déimerei
Duprécken
Wengertsbierg
Breedesteen
ënnescht Millen
arn Aes
Canach
Kalebierg
Stiwelbierg
Biierschelt
Lédenaker
Massbësch
Hinkelsfeld
Dueslächer
Mäs
Randfleesch
Récken
Léiheck
Hipelbierg
Tilges Ree
Geelebierg
Laangheck
Peisselgrëndchen
Léng
Bichel
Schleed
Birkewiss
Fondation HfN
Natura 2000
0 125 250 500 750 Meters
(c) Origine Administration du Cadastre et de la topographie : Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché du Luxembourg Copie et reproduction interdites

Zones agraires et vignobles

Différents types de réserves naturelles

Information et sensibilisation

La beauté et l'utilité des paysages ne doivent pas laisser l'Homme indifférent !

Quelques acquisitions *HfN* grâce aux dons et aux aides ministérielles.

L'information et la sensibilisation font partie des missions de *la Fondation Hëllef fir d'Natur*. Depuis plus de 25 ans, informer et sensibiliser le grand public et les instances officielles sur l'importance de sauvegarder la nature sont des objectifs profonds visés par *la Fondation HfN*. Avec pour finalité de préserver des milieux vivables pour la biodiversité dont l'Homme fait partie.

Aujourd'hui plus que jamais, l'ignorance ou la méconnaissance du citoyen sur l'utilité réelle des différents milieux naturels entraîne trop souvent la négligence de la nature et, par conséquent, sa destruction.

L'information et la sensibilisation sont indispensables. Ce livre ne reprend que quelques exemples des activités de *la Fondation HfN;* il n'est pas exhaustif, mais simplement informatif.

La qualité de l'eau

Le projet *Interreg IIIB* Réseau Rhénan : une Directive-cadre européenne

L'information et la participation du public sont les clés de l'efficacité de la mise en pratique de la Directive-cadre sur l'eau. Prise au niveau européen, cette Directive a pour objectif d'atteindre un bon état général des cours d'eau en 2015 et la mise en place d'un plan de gestion des eaux au niveau du bassin versant. Cela implique non seulement l'information et la participation de la population le plus tôt possible, mais aussi une coopération étroite entre les différents États.

Dans le cadre du projet Réseau Rhénan, les 13 partenaires de la France, des Pays-Bas, de la Belgique, du Luxembourg et de l'Allemagne ont travaillé ensemble afin de promouvoir une gestion durable et transfrontalière de l'eau dans le bassin versant du Rhin et de susciter une concertation des différents acteurs, au sujet de l'orientation future de la gestion de l'eau dans l'ensemble du bassin. Ceci implique des dispositifs pour la participation de la population qui vont au-delà de la simple information.

Le Big Jump - Tout le monde à l'eau !

En 2005, *la Fondation HfN* a lancé, en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire et avec l'Administration Communale de Remich, une manifestation de sensibilisation nommée *Big Jump.* Organisée dans le cadre du projet européen Interreg IIIb Réseau Rhénan, cette action internationale a eu pour but de sensibiliser les citoyens aux problèmes de la qualité de l'eau.

Le 17 juillet 2005 à 14 heures, au petit port pour barques de Remich, une trentaine de personnes ont plongé dans la Moselle. Comme des milliers d'autres sur les rives d'autres rivières ou fleuves d'Europe, les baigneurs entendaient célébrer la Première Journée Européenne de la Baignade.

Flyer « Big Jump »

BIG JUMP
17th July 2005
FIRST EUROPEAN RIVER SWIMMING DAY

L'eau source de vie

Un cycle de conférence sur la protection de l'eau potable dans les communes

Le 18 octobre 2007 s'est tenu, au centre culturel d'Oetrange, un colloque sur la protection de l'eau potable dans les communes. Ce colloque a fait suite à toute une série d'actions d'informations, de sensibilisations et de participations du public, actions relatives à cette question. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du projet européen Réseau Rhénan que *la Fondation HfN* réalise en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire ainsi que l'Administration de la Gestion de l'Eau.

L'élaboration de la charte *Charta für eine saubere Syr* pour les communes du SIAS (Syndicat intercommunal à vocation multiple) est une réalisation importante qui illustre bien cette initiative. Elle représente également un bel exemple de coopération puisque sa rédaction est le fruit du travail d'un groupe pluridisciplinaire de personnes concernées par la question des sources d'eau potable (le grand public, les agriculteurs, les politiques, etc.).

Suite à la rédaction de cette charte, *la Fondation HfN* a sollicité le soutien du Ministère pour mener une campagne de sensibilisation sur la problématique de la pollution des eaux de source par les nitrates et les pesticides (par exemple, le dichlobénil).

Les objectifs de cette campagne étaient les suivants :

- susciter une prise de conscience des agriculteurs, indispensable pour une protection durable de nos sources d'eau potable. À cette fin, *la Fondation HfN* souhaitait informer les exploitants sur l'état des sources et les sensibiliser sur les pratiques agricoles alternatives dans les bassins versants des sources;
- donner aux conseillers agricoles, aux agriculteurs et aux responsables communaux des exemples de projets concrets réalisés à l'étranger et au Luxembourg;
- sensibiliser les responsables communaux aux effets néfastes des pesticides sur notre eau et proposer des astuces pratiques respectueuses de l'environnement et de la santé;
- sensibiliser le grand public.

Tous ces thèmes ont été abordés et ont fait l'objet de débats lors de cette conférence intitulée *Der Schutz des Trinkwassers in den Gemeinden,* le point d'orgue de toute cette campagne de sensibilisation.

La mise en place d'un groupe de travail sur le thème de l'eau

Après l'inventaire des écosystèmes dépendants des eaux de surface et des eaux souterraines pour les communes du SIAS, *la Fondation HfN* a mis en place dans ces communes un groupe de travail Eau. L'implication du grand public à ce projet est recherchée.

La signature de l'accord de coopération Parc de l'Our

Des projets pédagogiques annuels

Schoul an Natur 2005 - Lieweg Baachen a Flëss, du 15 mai au 30 juin 2005

En collaboration avec *la LNVL, la Fondation HfN* a lancé l'édition 2005 de sa campagne annuelle *Schoul an Natur*. Le thème de l'édition précédente, à savoir *Lieweg Baachen a Flëss* (des ruisseaux et des fleuves vivants) est repris en 2005, avec comme animal phare l'Hirondelle de rivage et en traitant plus particulièrement de l'estuaire. L'Hirondelle de rivage est la plus rare des trois espèces d'hirondelles indigènes. De plus, elle est la seule qui ne niche pas dans les localités. Le fait qu'elle trouve de moins en moins d'endroits pour nicher le long des rivages des cours d'eau menace son existence.

La Fondation HfN et *la LNVL* se sont engagées pour la sauvegarde de l'Hirondelle de rivage. Dans le cadre de l'Éveil aux Sciences, les deux associations ont mis à la disposition des enseignants des classes de 5e et 6e de l'enseignement primaire, un dossier pédagogique complet leur permettant de traiter le sujet *Lieweg Baachen a Flëss*.

Comme chaque année, une publication spéciale a été éditée, en consacrant un soin particulier au volet didactique. Chaque élève a reçu cette brochure éducative axée sur le thème de la campagne ainsi qu'une affiche illustrant l'Hirondelle de rivage et son habitat.

Appel a été fait aux élèves des classes de 5e et 6e pour la vente de l'autocollant traditionnellement émis à cette occasion, au prix de 2 €. Le résultat des ventes sert à l'acquisition, création et la gestion de réserves naturelles par la *Fondation HfN*. Jusqu'ici, plus de 765 hectares de terrains à haute valeur écologique ont pu être sauvés, nombre de mares et étangs ont pu être créés ou sauvegardés.

La campagne *Schoul an Natur 2005* visait particulièrement la sensibilisation à l'importance des ressources en eau de la planète, vitales à l'homme ainsi qu'à nombre d'espèces de la faune et de la flore.

La campagne a été soutenue par le Musée National d'histoire naturelle et placée sous le patronage des Ministères de l'Environnement, de l'Éducation Nationale, de l'Agriculture et de l'Intérieur. Les efforts entrepris par *la Fondation HfN*, établissement d'utilité publique, pour la sauvegarde de l'environnement naturel, sont tributaires de dons et de sponsors. Cette campagne a bénéficié du soutien financier de Fortis Luxembourg Assurances, Rosport VIVA, Cactus et RCM Création.

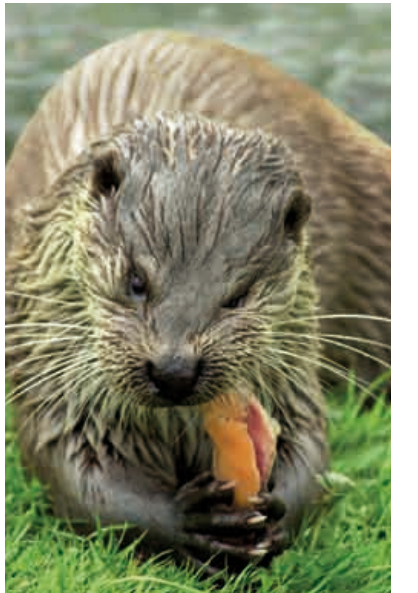

Rivières d'images – Fleuves de mots

L'objectif du concours artistique intitulé Rivières d'images – Fleuves de mots était de faire découvrir le fleuve aux jeunes.

Lors de cette action, quatre-vingt dix classes des Pays-Bas, d'Allemagne, de France, de Suisse et du Luxembourg ont découvert le patrimoine naturel et culturel du bassin versant du Rhin. En fin d'année, les élèves ont retranscrit leur découverte sous forme d'une grande peinture. Le 1er prix international a été remporté par une classe du Grand-Duché.

6

3

4

1. 1er prix Luxembourg
2. 1er prix Pays-Bas
3. 1er prix International
4. La classe gagnante de la commune de Sanem
5. 1er prix Allemagne
6. Une verre d'eau pour le ministre

2

5

Mon fleuve coulant
Ch, qu'il est grand
S'en allant en avant
Et rencontrant son frère grand
L'immense Rhin sillonnant
Laissant derrière lui rois petits et grands
Et restant pour le petit enfant
un immense géant

Grandeur et intimité des paysages

Depuis juillet 2005, en partenariat avec le Parc Naturel des Deux Ourthes (PNDO), *la Fondation HfN* a lancé une action de sensibilisation "Grandeur et intimité des paysages", avec des financements de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine (DGATLP) ainsi que du Commissariat Général au Tourisme (CGT) du Ministère de la Région wallonne, du Ministère de l'Environnement et du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Les objectifs de ce projet étaient triples. Il s'agissait d'effectuer une étude paysagère pour le territoire du PNDO, de réaliser l'inventaire des éléments paysagers historico-culturels à Wincrange (L) et de sensibiliser le grand public sur la thématique du paysage, de sa gestion et de sa sauvegarde. Enfin, le paysage serait valorisé à travers des infrastructures touristiques.

Fin 2006, un concours de photos a été lancé et a remporté un vif succès. En 2007, une exposition itinérante avec ces magnifiques prises de vues de paysages a ébloui le public et des excursions guidées suivant les chemins d'antan ont été organisées tout au long de la campagne de sensibilisation. Une carte touristique et un livre explicatif ont été édités afin d'aider le promeneur à découvrir les paysages remarquables avec leurs richesses culturelles.

Page de droite : Clichés du concours de photo amateur
Ci-dessus : Collaborateurs au projet
Ci-contre : Guide touristique

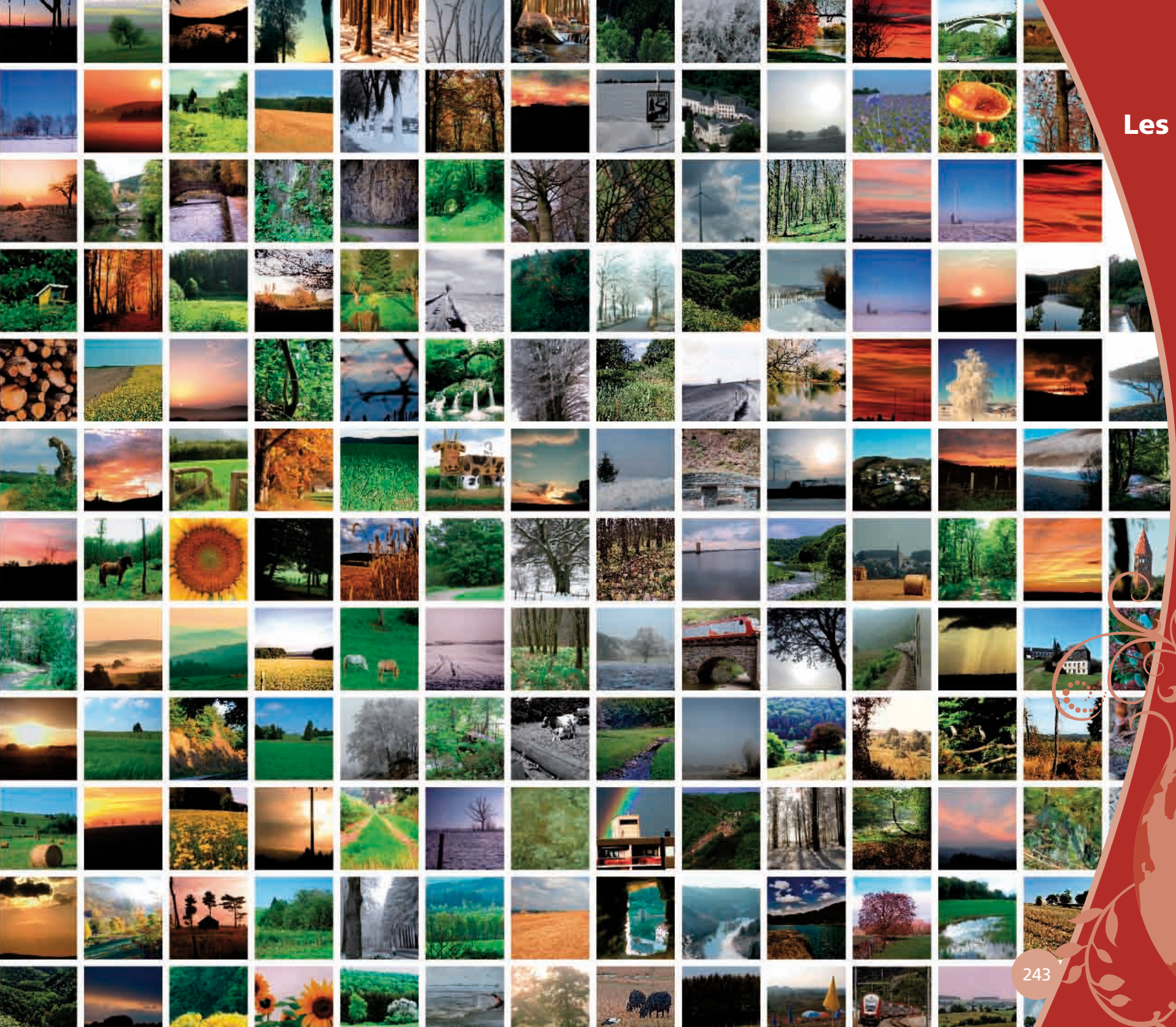

Les paysages

Ces dernières années, les vergers ont été négligés, ce qui a mené à une perte de biodiversité démontrée. Il est grand temps de réagir en faveur de la protection des vergers. *La Fondation HfN* a entrepris des démarches de sensibilisation en ce sens.

Les habitants du verger, une campagne *Schoul an Natur*

Chaque année, un moyen de communication s'adressant au jeune public est réalisé, afin de le sensibiliser à l'importance du milieu vital existant au sein des différents sites naturels. Intitulé *Schoul an Natur*, le projet remporte un réel succès. Par exemple, le dossier de sensibilisation en faveur de la protection du Rougequeue à front blanc et du Pic vert qui a donné lieu à la réalisation d'autocollants et de posters accompagnés d'un dossier pédagogique qui a été adressé au personnel enseignant.

Des publications techniques et de vulgarisation

La publication de brochures sur la taille des arbres, de livres de cuisine comme *Kachen a Brache mat*…, sur les fruits régionaux ou encore, la sortie d'un ouvrage de 210 pages sur les différentes variétés de fruits que l'on trouvait ou trouve au Luxembourg (*Äpfel und Birnen aus Luxembourg*) permettent d'acquérir les connaissances nécessaires pour conserver un verger et aider à comprendre comment utiliser les fruits du verger pour contribuer à sa survie.

Europom 2007, une exposition itinérante

Dans le cadre de « Luxembourg et Grande Région, Villes Européennes de la Culture 2007 », *la Fondation HfN* a organisé au Luxembourg et en guise de contribution, l'exposition itinérante Europom 2007. Elle avait pour objectif de faire découvrir au public le grand nombre de variétés de fruits existantes en Europe. Ainsi, plus de 700 variétés de pommes et de poires ont été présentées et l'exposition a suscité l'intérêt de plus de 54.000 visiteurs qui se sont rendu à LuxExpo, à la Foire d'Automne au Kirchberg, lieu de cette manifestation très impressionnante.

L'importance des vergers

Initiativ Bongert, un visuel déterminant

Dans les régions du Miselerland et du Müllerthal, *la Fondation HfN* s'est appuyée sur le programme LEADER pour gérer les vergers et relancer de nouvelles plantations d'arbres fruitiers. Cette action, qui a pris le nom de *Initiativ Bongert*, a donné lieu à la création d'un logo destiné à attirer l'attention du consommateur sur des produits fabriqués avec des fruits à 100% issus de vergers à haute tige du Luxembourg, cultivés sans pesticides ni engrais chimiques. Ce logo se retrouve sur des bouteilles de jus de pommes et d'eaux-de-vie.

Information et sensibilisation

Une formation pour assurer la polénisation

La sauvegarde des abeilles au Luxembourg dépend des apiculteurs. Via le projet LEADER Miselerland et Mullerthal, *la Fondation* a mené des formations à l'apiculture. À l'issue des cours, nombre de jeunes se sont lancés dans cette activité indispensable pour assurer la continuation de la polénisation par les abeilles.

L'importance des abeilles

ABERCROMBIE

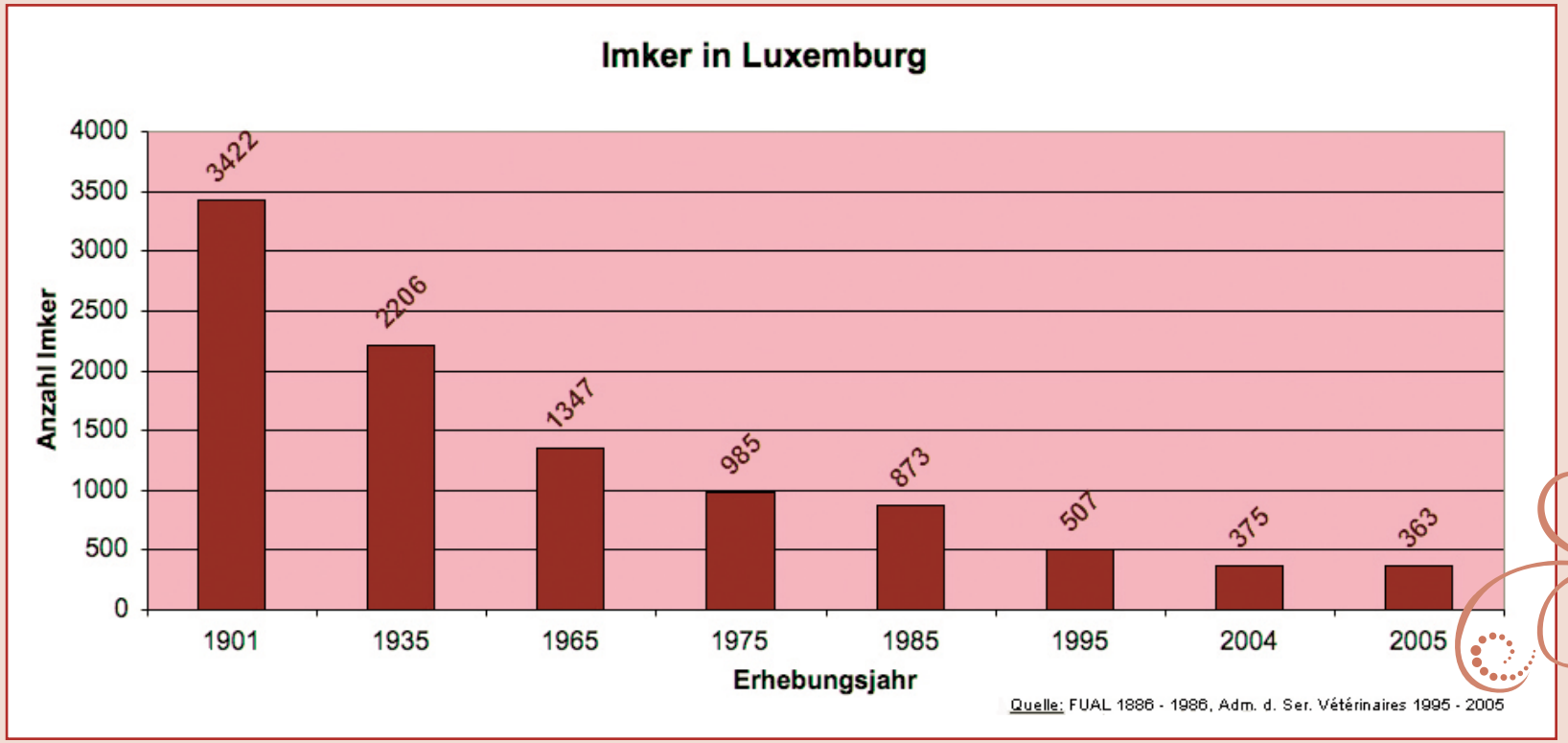
Imker in Luxemburg
Anzahl Imker
4000
3500
3000
2500
2000
1500
1000
500
0
3422
2206
1347
985
873
507
375
363
1901
1935
1965
1975
1985
1995
2004
2005
Erhebungsjahr
Quelle: FUAL 1886 - 1986, Adm. d. Ser. Vétérinaires 1995 - 2005

100 km Hecke fir Lëtzebuerg

En 2001, consciente du rôle important à attribuer aux haies et arbres dans la biodiversité, *la Fondation HfN* lance sa campagne de sensibilisation *100 km Hecke fir Lëtzebuerg* (100 km de haies pour le Luxembourg) grâce au cofinancement du Ministère de l'Environnement. Il s'agit d'inciter à planter des haies, à les sauvegarder et à les entretenir.

Les haies servent aussi d'éléments de liaison entre les différents milieux naturels pour la faune qui, sans elles, ne trouverait plus les refuges qui sont indispensables à sa survie. Les haies regorgent également de fruits, nourriture pour la faune.

Des haies et des arbres pour plus de biodiversité

La Journée Nationale de l'Arbre

Initiée par *la Fondation* en 1992, la Journée Nationale de l'Arbre représente chaque année le début d'une campagne de sensibilisation pour inciter les instances publiques et privées, ainsi que le citoyen, à la plantation d'arbres de nos régions et à la sauvegarde des arbres en général.

« À la Sainte-Catherine, tout arbre prend racines » dit le dicton. C'est effectivement le cas pour la Journée Nationale de l'Arbre qui a lieu en novembre et qui, depuis 1997, jouit du soutien de la Famille grand-ducale.

Journée Nationale de l'Arbre 2001

Projet National de Plantation

en coopération avec
la Ligue Luxembourgeoise pour la Protection de la Nature et des Oiseaux – Natur a Vulleschutzveräin vam Kliärrwer Kanton Sektioun LNVL, l'Association des Parents et les élèves de l'école primaire de Wincrange, l´Administration Communale de Wincrange, le projet social „Projet NaturAarbechten" et l´Administration des Eaux et Forêts.

À titre d'exemple, la Journée Nationale de l'Arbre 2004, au Kikuoka Golf Club

Le samedi 20 novembre 2004, *la Fondation HfN* a lancé une vaste opération de plantation d'arbres fruitiers sur le terrain du Kikuoka Golf Club. Cette plantation s'est inscrite dans le cadre d'une vaste campagne de renaturation du site. C'est ainsi que 60 poiriers ont été plantés pour recevoir, au printemps suivant, des greffes de 30 anciennes variétés de poiriers régionaux.

La plantation de ces arbres fruitiers a contribué à la sauvegarde et au développement d'anciennes variétés fruitières régionales; elle a également permis d'enrichir la biodiversité locale. Pour les plantations et les greffes, *la Fondation* a eu recours à des techniques spécialisées. Le coût de la plantation d'un arbre fruitier s'est élevé à environ 100 €; ce montant incluait le prix de revient de l'arbre, la greffe, ainsi que le suivi par un expert pendant un an.

Lancement de la journée nationale de l'arbre 2007

De Gëllene Regulus

Récompensant une personne pour son engagement exemplaire dans le domaine de la protection de la nature, le prix « *Gëllene Regulus* » a été décerné pour la première fois en 1987. Par ce geste, *la Fondation HfN* et *la LNVL* encouragent des collaborateurs méritants pour leur travail et leur dévouement au profit de la protection de la nature.

Präis Hëllef fir d'Natur
Un prix national du patrimoine naturel

Par règlement ministériel, ensemble avec le Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Musée National d'Histoire Naturelle et *la Fondation HfN, le Präis Hëllef fir d'Natur* a été lancé en 1985.

Depuis 1999, le Ministère de l'Environnement est coorganisateur. Le prix vise à récompenser une réalisation ou un engagement remarquable dans les domaines suivants : protection de la nature et des paysages, gestion des réserves naturelles, gestion forestière proche de la nature, sauvegarde et restauration d'arbres remarquables, projets de développement dans les domaines de la protection de la nature et de l'environnement, éducation et information en matière de protection de la nature et de l'environnement, Recherches et études scientifiques concernant le patrimoine naturel. La récompense *Präis Hëllef fir d'Natur* s'élève à 5.000 €.

Präis Hëllef fir d'Natur

Les lauréats

1985

1. Preis André und Jos Schank, Landwirte aus Hupperdange

2. Preis Primärschulklasse der Gemeinde Niederanven (für die Anlage eines Obstgartens rundum die Schule)

François Faber von Clervaux (2 Naturfilme über das Ösling)

1986

1. Preis Henri Rinnen (Naturschützer seit über 40 Jahren)

2. Preis Bienenhäuser in Hollenfels und Weidingen

Lycée technique du Nord de Wiltz (Aktioun Séjomes)

1987

1. Preis Mouvement Ecologique Regional West

2. Preis Sektion Dudelange der *LNVL* (Bloklapp)

Sektion Schifflange der *LNVL* (Brill)

1988

1. Preis Gemeinde Mondercange (Recycling)

Gemeinde Luxemburg (Recycling)

Gemeinde Troisvierges (Schulgarten, Grünplan, Naturrundweg)

1989

1. Preis Arbed-Dudelange (Gestaltung des alten Industriegeländes Schwarzewee)

2. Preis Entreprise Lamesch (Gestaltung des neuen Geländes in der Industriezone Bettemburg)

3. Preis Ciments Luxembourgeois s.a. (Recycling von Ziegeln)

Rob Weyland s.a. (Konzeption und Bau einer "pompe à chaleur avec capteurs énergétiques")

1990

1. Preis *Société des Naturalistes Luxembourgeois* (100 Jahre wissenschaftliche Berichte)

2. Preis Syndicat Intercommunal de l'Ouest pour la Conservation de la Nature (SICONA)

Sektion Mamer der *LNVL*

1991

1. Preis Association pour la promotion de l'Eveil aux Sciences

2. Preis Marianne Weber-Ludes (Dossier Naturerfahrungsspiele - Ein Beitrag zur Umwelterziehung im Kindergarten)

3. Preis Jugendgruppe de *LNVL* (Aktivitäten und Herausgabe einer Zeitung für Jugendliche)

Mouvement Ecologique Éislek (Jugendaktivitäten für 9-14jährige)

1992

1. Preis Bio-Bauere-Genossenschaft

Fédération des Herdbooks Luxembourgeois

2. Preis Albert und Georges Weis, Landwirte aus Roodt

André Hansen, Landwirt aus Tarchamps

1993

1. Preis Nicolas Knoch von den Amis de la Nature d'Ettelbrück

2. Preis Charlotte Everard (Jardin éducatif in Differdange)

Marie-Louise Jodocy und Camille Lehners (Jardin éducatif in Rédange/Attert)

3. Preis Gemeinde Steinsel

Gemeinde Troisvierges

Gemeinde Heiderscheid

Gemeinde Beckerich

Gemeinde Rédange/Attert

Gemeinde Roeser

Gemeindesyndikat Niederanven, Schuttrange, Contern, Sandweiler, Weiler-la-Tour (SIAS)

1994

1. Preis Sonnentheater (Theaterstück Déierenzopp a Blummejus)

Sektion Bettemburg-Mondercange der *LNVL* für die Erhaltung des Bongerts Altenhoven in Bettemburg

Gemeinsame Aktion der Sektion Schuttrange-Sandweiler-Niederanven der LNVL, der Association pour la défense du cadre de vie der Gemeinde Niederanven und der Aktioun Maarkollef von Niederanven für ihre Aktivitäten zur Förderung der Bongerten und des Apfelsaftes

AAT-Garten- und Teichfreunde Luxemburgs für ihr jahrelanges Engagement in Sachen Schutz der Amphibien

Mention spéciale à

Mike Omes und Pierrot Gelhausen

1995

Keine Überreichung des *Präis Hëllef fir d'Natur*

1996

1. Preis Léopold Reichling für sein langjähriges Engagement im Naturschutz

1997

Keine Überreichung des *Präis Hëllef fir d'Natur*

1998

Keine Überreichung des *Präis Hëllef fir d'Natur*

1999

1. Preis Robert Thorn für sein langjähriges Engagement im Naturschutz

2. Preis Equipe *Naturaarbechten* du Comité National de Défense Sociale du Foyer et Service d'Entraide Ettelbruck

2000

1. Preis Das Oekologie- und Jugendzentrum Hollenfels

2001

1. Preis Jean-Claude Kirpach für sein langjähriges Engagement im Naturschutz

Verenegung fir biologesche Landbau Lëtzebuerg/Veräin fir biologesch-dynamesch Landwirtschaft Lëtzebuerg

2002

1. Preis Norbert Stomp für sein langjähriges Engagement im Naturschutz

Mention spéciale à

Marie-Thérèse Tholl und Ben Schultheis für Ihre wissenschaftliche Arbeit zugunsten des praktischen Naturschutzes

2003

1. Preis *Sektioun Kanton Kliärref de la Lëtzebuerger Natur- a Vulleschutzliga*

2004

1. Preis Réidener Energiatelier a.s.b.l.

Mention spéciale. aux communes de:

Beckerich, Boulaide, Ell, Esch-sur-Sûre, Grosbous, Heiderscheid, Lac de la Haute-Sûre, Neunhausen, Préizerdaul, Redange, Saeul, Useldange, Vichten, Wahl, Winseler

2005

1. Preis Sicona Ouest

2. Preis Syndicat d'Initiative et du Tourisme de la commune de Boulaide

Mention spéciale aux communes de:

Bascharage, Bertrange, Betzdorf, Bissen, Bourscheid, Bous, Diekirch, Dippach, Echternach, Erpeldange, Ettelbruck, Hesperange, Kautenbach, Kayl, Luxembourg, Mertzig, Niederanven, Pétange, Roeser, Rumelange, Schieren, Schifflange, Schuttrange, Steinsel, Walferdange

2006

1. Preis OEKOPOLIS

Mention

Vizerei Charles LAHR

Vizerei Carlo Wampach

Vizerei Diekirch Äppelhaus

2007

1. Preis Naturschoul Lasauvage

Mention spéciale au projet

Beiekuerf

Leader Müllerthal

Leader Miselerland

Le label *Naturgemeng,* un label de reconnaissance pour les communes

L*a Fondation* transmet un questionnaire aux 116 communes du pays pour leur permettre de participer à l'obtention du label *Naturgemeng*. Ce label a pour but de motiver les communes à agir en faveur de l'environnement et de les inciter à donner un aperçu des mesures prises dans le domaine de la protection de la nature au niveau communal.

Ce questionnaire est basé sur le *Leitfaden für den Naturschutz,* un document que *la Fondation* a réalisé en 2004. Ce document sert de guide pratique pour la protection de la nature dans les communes. Tout comme le guide pratique, le questionnaire est divisé en cinq rubriques : la zone d'habitation, la zone verte, l'agriculture, la sylviculture et l'eau.

Le label *Naturgemeng* est soutenu par le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire et par le syndicat des Villes et Communes luxembourgeoises (Syvicol).

Label 2007

Een Dag an der Natur

La Fondation organise régulièrement des sorties *Een Dag an der Natur*. Il s'agit de visites guidées au sein de ses réserves naturelles, pour montrer la richesse de notre patrimoine naturel et son rôle important dans notre société et pour le maintien de la biodiversité régionale.

Les chantiers nature

La Fondation HfN encadre des chantiers de travail dans la nature, au sein de ses réserves naturelles. C'est un moyen de sensibiliser les participants sur le terrain, face à la réalité. Ces chantiers font partie du programme de gestion des réserves naturelles de *la Fondation*.

Countdown 2010 pour la biodiversité

Depuis plus de 25 ans, *la Fondation HfN* agit concrètement pour arrêter la perte de biodiversité et pour essayer de sauvegarder les milieux naturels de la faune et de la flore, grâce à l'aide de chaque donateur.

Une brochure pour un sentier nature

La fondation HfN élabore des sentiers de découverte de la nature et des paysages, comme par exemple : « A la découverte du Kanecher Wengertsbierg et de la commune de Lenningen ».

COUNTDOWN 2010

Halt the loss of biodiversity

Découverte de la nature

Des panneaux pour mieux informer

Lors de l'aménagement de ses réserves naturelles, *la Fondation* installe des panneaux didactiques reprenant les informations importantes concernant le terrain à haute valeur biologique concerné ainsi que la faune et la flore qui y vivent.

Le sentier thématique Reckange-Mess

Le sentier didactique *Dem Felix säi Léierpad* est situé en bordure du village de Reckange-Mess. Les panneaux qui le jalonnent donnent aux promeneurs des explications détaillées sur les mardelles en milieu forestier, le cycle naturel de régénération de la forêt, ou encore sur la faune et la flore des bords de la forêt.

Dans le cadre de l'aménagement du sentier, une nouvelle mardelle a été créée; elle constitue un autre habitat privilégié pour les espèces animales rares qui peuplent notre région.

Sentier didactique à Leudelange

FONDATION
Hëllef fir d'Natur
Praktischen Naturschutz mat Ärer Hëllef
Kulturlandschaft
und Geologie
der Region Schengen
Georges Moes, Stephan Müllenborn
Landschaft sehen und verstehen

Des livres et des articles de communication en vente au shop de la maison de la nature

La fondation HfN a publié plusieurs livres pour aider à comprendre la nature.

Une assiette « haut standing » dessinée par Christophe Poisonnier est en vente au bénéfice de la gestion des réserves naturelles *HfN.*

MERCI À VOUS TOUS...

2007, l'année du 25e anniversaire

La Fondation poursuit ses activités et intensifie ses collaborations avec des partenaires pour augmenter la capacité de résultats positifs dans le domaine de la protection de la nature et ce, dans l'intérêt de la faune, de la flore et de l'Homme.

FONDATION
Hëllef fir d'Natur
Prakteschen Naturschutz mat Ärer Hëllef

1. Audience au palais Grand-Ducal (© Luxpress)
2. Rétrospective au cinéma "Orion"
3. Le président et le président d'honneur HfN en action
4. Aprés la visite de réserve naturelles HfN

2

3

4

Information et sensibilisation

Protection concrète de la nature grâce à vous

Parce que l'Homme, les plantes
et les animaux forment une unité,
sauvegardons cette riche biodiversité !

Remerciements

Le mot du Secrétaire-administrateur

Un grand merci pour 25 ans de solidarité exemplaire au profit de la nature

Lors de la création de la *Fondation HfN* en 1982, les fonds disponibles étaient minimes, soit 500.000 francs (12.500 €). Ce n'est qu'en recherchant des alliés, en dénichant des fonds européens, en lançant des projets concrets tels que la Journée Nationale de l'Arbre ou l'action *Schoul a Natur*, actions joignant la sensibilisation et l'information à la conservation concrète et pratique de la nature et en n'oubliant pas la collecte des fonds nécessaires, que la *Fondation HfN* a su acquérir pratiquement 800 hectares de terrains à haute valeur écologique.

En s'associant avec le secteur social, une bonne gestion desdites réserves naturelles était assurée, garantissant ainsi au Grand-Duché de Luxembourg, au moins sur ces 800 hectares, le count-down 2010 avant la lettre. *La Fondation HfN* est une adepte du concret, de l'action pratique pour sauvegarder la biodiversité des espèces – faune et flore – assurant aussi à nos paysages un aspect digne et champêtre aux yeux des touristes et de nos habitants.

Le lancement du programme de gestion et de plantations de haies vives, des arbres fruitiers ou solitaires, de concert avec les administrations communales, a permis la conservation de réseaux complets de biodiversité. Ce programme est à généraliser avec toutes les communes du Grand-Duché de Luxembourg.

Enfin, je tiens à exprimer en mon nom personnel, celui du conseil d'administration de *la Fondation HfN* et au nom des multiples espèces sauvegardées, un très grand merci aux associations, firmes, entreprises, ministères et administrations, administrations communales, donateurs et testamentaires, aux donateurs par ordre permanent pour leur soutien inestimable.

La Fondation HfN remercie la Famille Grand-Ducale et très spécialement S.A.R. le Grand-Duc Jean pour son aide si précieuse.

Merci à tous, de tout cœur.

Jim Schmitz
Secrétaire-administrateur
Vice-président, Fondation Hëllef fir d'Natur

FONDATION
Hëllef fir d'Natur
Réelle protection de la nature grace à votre aide

MERCI

La publication et l'impression de cet ouvrage a été possible grâce au soutien exceptionnel de nombreuses personnes auxquelles le conseil d'administration de *la Fondation HfN* tient à exprimer ses remerciements.

Merci à :

HSBC
qui s'est chargée du graphisme
et de la mise en page ;

Claudine Felten, ingénieur forestier
Christian Grégoire, géographe
Yves Kail, ingénieur paysagiste
Brigitte Michaelis, attachée en relations publiques et fundraising
Georges Moes, ingénieur agronome
Mikka Mootz, biologiste
Stephan Müllenborn, géographe
Martine Peters, ingénieur agronome
Claude Schiltz, géographe
Marc Thiel, ingénieur agronome et écologiste
Gilles Weber, ingénieur agronome, Directeur
Raymond Aendekerk, ingénieur agronome
Doris Bauer, ingénieur agronome
Alexandra Arendt, biologiste
Patricia Heinen, secrétaire
Lukas Masura, technicien en environnement
Frank Thielen, docteur en sciences biologiques
Richard Dahlem, écologiste
Christian Mathieu, master en communication et éducation pour le développement durable
Mireille Molitor, biologiste

ainsi qu'au secrétariat commun de la Maison de la Nature :

Patty Giannetto, Georgette Limpach, Marianne Thiry , Isabelle Devick et Fabienne Schmit ;

et à *LNVL, NATURA, D'Haus vun der Natur, SNL* et *AAT* pour leur appui ;

Merci aussi aux photographes de nature, Guy Conrady et Raymond Gloden pour leurs apports photographiques de qualité professionnelle, ainsi qu'à Roland Felten et Rainer Schubert.

Merci aux archives de l'Imprimerie Saint-Paul et à Luxpress.

L'équipe de la Fondation Hëllef fir d'Natur

FONDATION
Hëllef fir d'Natur
Prakteschen Naturschutz mat Ärer Hëllef

Un grand merci aux partenaires financiers qui ont permis l'impression de ce livre :

L'œuvre Grande Duchesse Charlotte

Bëschleit qui soutient le chapitre relatif aux milieux forestiers ;

ROSPORT S.A. qui soutient les chapitres abordant le thème de l'eau.

De nombreux soutiens ont été accordés pour la réalisation des autres pages :

Actioun Oeffentlechen Transport de Luxembourg
Romain Baustert de Soleuvre
Elisabeth Biever-Goerens de Bereldange
Martin Cardew-Marks de Junglinster
Huckelkamp-Chetronoch de Bridel
Pierre Jungers-Goergen de Belvaux
Camille Kieffer de Bereldange
Catherine Kler-Thielen de Luxembourg
Charles Koelsch de Bascharage
Paul Maas de Weiler-La-Tour
Jos Massard d'Echternach
Emile Mentgen de Grevenmacher
Bernard Neys-Bauer de Luxembourg
Berthe Paquet de Luxembourg
René Pizzaferri-Stirn de Mondercange
Henri Regenwetter de Soleuvre
Irma Reuter-Schiltz de Mamer
Fernand Sassel-Reuter de Munsbach
Raymond Sassenrath de Mondercange
François Schartz de Warken
Fernand Spier de Luxembourg
Marco Wachter de Bridel
Ernest Wagner-Schloesser de Gonderange
Joseph Zeimet de Luxembourg
Theo Zirnheld de Luxembourg.

Merci aussi au support particulier des sections du LNVL suivantes :

LNVL-Bettembourg-Mondercange, *LNVL*-Differdange, *LNVL*-Dudelange, *LNVL*-Kanton Réiden, *LNVL*-Leudelange, *LNVL*-Reckange/Mess, *LNVL*-Rumelange et *LNVL*-Tuntange

La liste des donateurs susmentionnés correspond aux virements reçus au nom de *la Fondation HfN* jusqu'en date du 01 octobre 2008, avec mention livre *HfN.*

Conseil d'Administration de la Fondation Hëllef fir d'Natur

Liste des publications

1 Aendekerk Raymond, Naturschutzgebiet um Bierg - Bettemburg/Roeser
(Luxemburg, Stiftung *Hëllef fir d'Natur*, 1995)
2 Aendekerk Raymond, der Hochstammobstbaumbestand Luxemburgs
(Luxemburg, Stiftung *Hëllef fir d'Natur*, 1995)
3 Hannes Sturm, Raymond Aendekerk, Pollenanalyse der Honige Luxemburgs
(Luxemburg, Stiftung *Hëllef fir d'Natur*, 1995)
4 Aendekerk Raymond, Gawalowski, Die Vegetation der Wiesen und Weiden in Lannebur / Aspelt
(Luxemburg, Stiftung *Hëllef fir d'Natur*)
5 Klampfl Roswitha, Einfluß der Mahd auf die Vegetation im potentiellen Naturschutzgebiet 'Neibruch'/Grosbous
(Stiftung *Hëllef fir d'Natur*, 1997)
6 Mersch C., Hecken und ihre Pflege am Beispiel der Gemeinde Junglinster
(Luxemburg, Fondation *Hëllef fir d'Natur*, 1994)
7 Heidt J-C., Dossier de classement de la réserve Streissel
(Luxemburg, Fondation *Hëllef fir d'Natur*,1993)
8 Biotopkartierung (Luxemburg, Fondation *Hëllef fir d'Natur*, 1997)
9 Aendekerk Raymond, Naturschutzgebiet Um Bierg - Bettemburg / Roeser
(Luxemburg, Fondation *Hëllef fir d'Natur* 1995)
10 Moes Georges, Grünland- und Ufervegetation zwischen Ell und Redange/Attert
(Luxemburg, Fondation *Hëllef fir d'Natur*)
11 Aide-mémoire pour réussir son plan communal de développement de la nature
(Fondation Roi Baudouin, Ministère de la région wallonne, 1995)
12 Steinbach, A. r, Biotopkartierung Gemeinde Consthum
(Fondation *Hëllef fir d'Natur*, 1997)
13 Nickels Sonnie, Biotopkartierung der Gemeinde Useldingen
(Luxemburg, Fondation *Hëllef fir d'Natur*, 1994)
14 Nickels Sonnie, Biotopkartierung der Gemeinde Saeul
(Fondatioun *Hëllef fir d'Natur* 1994)
15 Metzmacher Maxime, *De Pir an de Fëschotter*
(Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1992)
16 Nickels Sonnie, Biotopkartierung Gemeinde Bettborn
(Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1993)
17 Klampfl Roswitha, Biotopkartierung der Gemeinde Betzdorf (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1991)
18 Klampfl Roswitha, Biotopkartierung der Gemeinde Bissen (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur* 1991)
19 Drawetz Christa, Biotopkartierung Gemeinde Biwer
(Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1993)
20 Heidt Jean-Claude, Biotopkartierung der Gemeinde Bous (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1991)
21 Heidt Jean-Claude, Biotopkartierung der Gemeinde Contern (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1990)
22 Goffaux, Philippe, Biotopkartierung der Gemeinde Feulen (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1995)
23 Biotopkartierung Gemeinde Flaxweiler
(Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1991)
24 Heidt Jean-Claude, Biotopkartierung der Gemeinde Frisingen (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1991)
25 Weber Gilles, Biotopkartierung Gemeinde Grevenmacher (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1993)
26 Nickels Sonnie, Biotopkartierung Gemeinde Grosbous
(Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1993)
27 Aendekerk Raymond, Biotopkartierung der Gemeinde Heiderscheid (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1990)
28 Heidt Claude, Biotopkartierung der Gemeinde Junglinster (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1988)
29 Drawetz Christa, Biotopkartierung Gemeinde Manternach (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur,* 1993)
30 Heidt Claude, Biotopkartierung des Naturparks Obersauer (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1988)
31 Aendekerk Raymond, Biotopkartierung des Oeslinger Hochplateaus und des Kanton Wiltz
(Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1991)
32 Aendekerk Raymond, Biotopkartierung Ourtalregion - Teil 2/Bd.7: Gemeinde Vianden
(Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1993)
33 Klampfl Roswitha, Biotopkartierung Ourtalregion - Teil 1: Landschaft und Vegetation
(Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1993)
34 Klampfl Roswitha, Biotopkartierung Ourtalregion - Teil 2/Bd.1: Gemeinde Weiswampach
(Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1993)
35 Klampfl Roswitha, Biotopkartierung Ourtalregion - Teil 2/Bd.5: Gemeinde Pütscheid
(Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1993)
36 Klampfl Roswitha, Biotopkartierung Ourtalregion - Teil 2/Bd.6: Gemeinde Fouhren
(Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1993)

37 Mersch Carlo, Biotopkartierung Ourtalregion - Teil 2/ Bd.2: Gemeinde Heinerscheid (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1993)
38 Moder Gabi, Biotopkartierung Ourtalregion - Teil 2/ Bd.3: Gemeinde Munshausen (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1993)
39 Weber Gilles, Biotopkartierung Ourtalregion - Teil 2/ Bd.4: Gemeinde Hosingen (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1993)
40 Weber Gilles, Biotopkartierung Gemeinde Wormeldingen (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1993)
41 Heidt Jean-Claude, Biotopkartierung der Gemeinde Weiler-la-Tour (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1990)
42 Heidt Jean-Claude, Biotopkartierung der Gemeinde Schüttringen (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1990)
43 Antony Guy, Biotopkartierung der Gemeinde Sandweiler (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1989)
44 Erasmy Frank, Biotopkartierung der Gemeinde Roeser (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1990)
45 Weber Gilles, Biotopkartierung der Gemeinde Redingen (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1991)
46 Erasmy Frank, Biotopkartierung der Gemeinde Diekirch (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1991)
47 Mersch Carlo, Biotopkartierung Gemeinde Clerf (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1994)
48 Ries Christian, *Aleweier* bei Crauthem (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1994)
49 *Zuchvulle kenne keng Grenzen* (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1993)
50 Anpflanzung und Pflege von Streuobstwiesen/ Bongerten (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1991)
51 Anpflanzung und Pflege von Streuobstwiesen/ Bongerten (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*)
52 Drawetz Christa, Biotopkartierung Rebhuhnprojekt (Pilotprojekt zur Wiederherstellung der Rebhuhn-population in den Gemeinden Bech, Biwer, Manternach, Mompach und Betzdorf) (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1993)
53 *De Pir an de Feschotter* (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1992)
54 Nickels Sonnie, Ries Christian, Biotopkartierung der Gemeinde Vichten (Kockelscheuer, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1996)
55 Weber Gilles, Biotopkartierung der Gemeinde Tuntange (Kockelscheuer, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1996)
56 Klampfl Roswitha, Biotopkartierung der Gemeinde Bastendorf (Luxemburg Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1996)
57 Klampfl, Naturschutzgebiete im Naturpark Ourtal und Kanton Clerf (Fondatioun *Hëllef fir d'Natur*, 1994)
58 Die Lohhecken des Öslings und das Haselhuhn - Situation, ökologische Zusammenhänge und Perspektiven (Luxemburg, Fondatioun *Hëllef fir d'Natur* u.a., 1991

59 Sonnie Nickels, Biotopkartierung (Luxemburg, *Hëllef fir d'Natur*, 1996)
60 Raymond Aendekerk, Frank Erasmy, Claude Heidt, Stauseeprojekt Winseler (Luxemburg, *Hëllef fir d'Natur*, 1988)
61 Claude Heidt, Frank Erasmy, Cartographie du site 'Laaschtert' à Bissen (Luxemburg, *Hëllef fir d'Natur*, 1989)
62 Annette Steinbach, Einfluß der Mahd auf die Vegetation im potentiellen Naturschutzgebiet Neibruch/Grosbous (Luxemburg, *Hëllef fir d'Natur*, 1999)
63 Sonnie Nickels, Biotopkartierung (Luxemburg, *Hëllef fir d'Natur*, 1996)
64 Ries Christian, Dossier de Classement zum Naturschutzgebiet Cornelysmillen (Oetrange, Fondation *Hëllef fir d'Natur*, 1993)
65 Klampfl R., Biotopkartierung der Gemeinde Erpeldingen (Luxemburg, Fondation *Hëllef fir d'Natur*, 1994)
66 Weber Gilles, Biotopkartierung der Gemeinde Boewingen (Luxemburg, Fondation *Hëllef fir d'Natur*, 1994)
67 Isaac N. Katzmann K., Biotopkartierung der Gemeinde Mertzig (Luxemburg, Fondation *Hëllef fir d'Natur*, 1994)
68 Mersch C., Weber Gilles, Naturschutzgebiet Weimericht -Junglinster- (Luxemburg, Fondation *Hëllef fir d'Natur*, 1993)
69 Annette Steinbach, Ergebnisse der Versuchsreihe 1998 - 2007 (Luxemburg, Fondation *Hëllef fir d'Natur*, 2008)
70 Richard Dahlem, Bestandsituation der Borstgrasbestände in Luxemburg (Luxemburg, Fondation *Hëllef fir d'Natur*)
71 Nathalie Brachtenbach, Biotop- und Artenmonitoring von ökologischen Entwicklungsflächen im Ösling (Luxemburg, Fondation *Hëllef fir d'Natur*, 2005
72 Annette Steinbach, Grünlandkartierung an der Syr (Luxemburg, Ministère de l´Environnement, 2003)
73 Claudine Felten, Hollenfels - Mandelbaach (Luxemburg, Service Conservation de la Nature 2002)
74 Charta für eine saubere Syr (Luxemburg, Fondation *Hëllef fir d'Natur*)
75 Bongerten erhalten und pflegen (Luxemburg, Aktion Uweltbildung *Hëllef fir d'Natur Natur- a Vulleschutzliga, Landes- Uebst- a Gaadebauveräin,* 1996)
76 Annette Steinbach, Naturschutzgebiet Rittefenn - Hautbellain - Ministère de l'Environnement, Administration des Eaux et Forêts, 1995).

Glossaire

Terme en français	Latin	Deutsch	Définition/explication
Amourette (tremblette)	Briza media	Zittergras	Graminée caractéristique des pelouses calcaires
Amanite	Amanita muscaria	Fliegenpilz	Champignon toxique
Anatidés	Anatidae	Entenvögel	Constituent la plus importante famille de l'ordre des Ansériformes, comprenant les oies, les cygnes, les canards et espèces apparentées
Andain			La mise en andains désigne la mise en tas longs et hauts des déchets de coupe pour les laisser se décomposer
Amphibiens	Amphibia	Amphibien, Lurche	Anciennement batraciens. Le développement des amphibiens comporte un stade larval à branchies dans l'eau et un stade adulte à poumons à terre. Les familles les plus importantes sont les grenouilles, les crapauds, les tritons et les salamandres
Anémone pulsatille	Pulsatilla vulgaris	Kuhschelle,Küchenschelle	Plante médicinale caractéristique des pelouses sèches, très rare au Luxembourg
Arnica des montagnes	Arnica montana	Berg-Wohlverleih, Arnika	Plante médicinale très rare au Luxembourg
Aster amellé	Aster amelleis	Berg-Aster	Plante herbacée, caractéristique des pelouses calcaires, très rare au Luxembourg
Autoépuration		Selbstreinigung	Désigne l'ensemble des processus biologiques, chimiques et physiques permettant à un écosystème aquatique équilibré de transformer ou d'éliminer les substances qui lui sont apportées (pollution), de manière définitive (autoépuration vraie) ou temporaire (autoépuration apparente)
Aulnaies alluviales	Alnion	Bachbegleitende Erlenwälder	Etroites bandes forestières longeant les rivières essentiellement composées d'aulnes
Baldingère faux-roseau	Phalaris arundinacea	Rohr-Glanzgras	Graminée des milieux humides
Bécassine des marais	Gallinago gallinago	Bekassine	Oiseau rare des milieux humides
Bergeronnette printanière	Motacilla flava	Schafstelze	Oiseau rare des milieux humides
Bergeronnette grise	Motacilla alba	Bachstelze	Oiseau (Lux: Panewippchen)
Biotope		Biotop, Lebensraum	Ensemble d'éléments caractérisant un milieu physico-chimique déterminé et uniforme qui héberge une flore et une faune spécifiques
Blongios nain	Ixubrychus minutus	Zwergdommel	Oiseau nicheur
Boulaie tourbeuse à sphaignes	Betuletum pubescentis	Birken-Moorwald	Association forestière des stations tourbeuses
Busard St-Martin	Circus cyaneus	Kornweihe	Rapace nicheur très rare au Luxembourg
Butor étoilé	Botaurus stellaris	Rohrdommel	Oiseau
Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	Rohrammer	Oiseau des roselières/milieux humides
Brûlis		Verbrennen der Hiebreste	Brûler les rémanents de coupe forestière

Terme en français	Latin	Deutsch	Définition/explication
Bryologue		Bryologe	Spécialiste en bryologie, l'étude des mousses
Campanille à feuilles de lierre	Wahlenbergia hederacea	Moorglöckchen	Plante des tourbières, en voie d'extinction au Luxembourg
Canard colver	Anas platyrhynchos	Stockente	Canard le plus fréquent au Luxembourg
Canard souchet	Anas clypeata	Löffelente	Oiseau migrateur
Canneberge	Vaccinium oxycoccus	Moosbeere	Plante des milieux humides et acides, très rare au Luxembourg
Cardamine	Cardamine pratensis	Wiesen-Schaumkrau	Plante herbacée caractéristique des prairies humides, encore assez commune
Cariçaie	Caricetum	Seggengesellschaft	Association des milieux humides composée par des laîches (carex)
Chablis		Windwurf	Arbres renversés ou cassés par des évènements naturels p.ex. coups de vents, neige
Chabot	Cottus gobio	Groppe	Poisson des rivières de montagne, riches en oxygène; espèce de l'annexe II de la directive « habitats »
Chevalier culblanc	Tringa ochropus	Waldwasserläufer	Oiseau migrateur
Cigogne noire	Ciconia nigra	Schwarzstorch	Oiseau farouche des forêts, nicheur au Luxembourg depuis les années 1990
Cincle plongeur	Cinclus cinclus	Wasseramsel	Oiseau caractéristique des cours d'eau rapides de montagne
Centaurée noire	Centaurea nigra	Schwarze Flockenblume	Plante des prairies mésophiles sur sols siliceux
CNDS-Naturaarbechten		CNDS-Naturaarbechten	Le comité national pour la défense sociale est une institution sociale, dont l'équipe Naturaarbechten s'occupe uniquement de la gestion de réserves naturelles
Colchique d'automne	Colchicum autumnalis ou autumnale	Herbstzeitlose	Plante des prairies humides à fleur violettes annonçant la fin de l'été
Comaret	Potentilla palustris	Sumpf-Blutauge	Plante rare des milieux humides
Couleuvre à collier	Natrix natrix	Ringelnatter	Serpent inoffensif fréquentant milieux humides, étangs, lacs...
Coupe à blanc		Kahlschlag	Coupe rase, enlevant d'un coup tous les arbres d'un peuplement
Criquet ensanglanté	Mecostethus grossus	Sumpfschrecke	Criquet colonisant les prairies humides et marécageuses
Cuivré de la bistorte	Lycaena helle	Blauschillernder Feuerfalter	Papillon des prés humides, espèce de l'annexe II de la directive « habitats »
Cygne tuberculé	Cygnus olor	Höckerschwan	
Désenrésinement		Entfichten	Le fait d'enlever les résineux dans les stations non-adaptées, surtout en fond de vallée
Ecaille chinée	Euplagia quadripunctaria	Spanische Flagge	Papillon de l'annexe II de la directive habitats

Terme en français	Latin	Deutsch	Définition/explication
Epicéa	Picea abies	Rotfichte	Arbre résineux non-indigène
Epilobe en épi	Epilobium angustifolium	Flammendes Weidenröschen	Plante à fleurs pourpres colonisant les terrains dégagés tels coupes rases, clairières, ravins humides...
Erable sycomore	Acer pseudoplatanus	Berg-Ahorn	Arbre feuillus des forêts de montagne et de ravin, sur sols riches en éléments nutritifs
Eutrophisation		Eutrophierung	Changement du milieu dû à un excès en éléments nutritifs
Faucon crécerelle	Falco tinnunculus	Turmfalke	Rapace diurne très commun, qui nidifie dans des bâtiments, souvent des tours d'église, d'où son nom allemand
Faucon hoberau	Falco subbuteo	Baumfalke	Rapace diurne assez rare, nidificateur
Foulque macroule	Fulica atra	Blässhuhn	Oiseau assez commun des plans d'eau
Fuligule morillon	Aythya fuligula	Reiherente	Canard plongeur de la famille des Anatidés, migrateur au Luxembourg
(Site de) gagnage		Nahrungsstätte, Wildacker	Lieu où des animaux vont se nourrir p.ex. Pâturage. Se dit aussi pour des terres ensemencées pour le gibier
Gaillet bâtard	Galium spurium	Acker-Labkraut	Plante herbacée caractéristique sur terres arables
Gaillet des marais	Galium palustre	Sumpf-Labkraut	Plante herbacée commune des endroits humides
Gallinule poule-d'eau	Gallinula chloropus	Teichhuhn	Oiseau fréquent des étangs et mares
Gélinotte des bois	Bonasa bonasia	Haselhuhn	Oiseau rare des forêts claires et taillis, de l'ordre des galliformes
Genêt d'Angleterre	Genista anglica	Englischer Ginster	Plante très rare, caractéristique des pelouses à nard
Gentiane cilié	Gentianella ciliata	Fransen- Enzian	Plante des pelouses sèches
Glycérie acquatique	Glyceria maxima	Wasser-Schwaden	Graminée pouvant atteindre jusqu'à 2 m de haut, colonisant les bords des cours d'eau
Gleyifié		vergleyt	Se dit d'un sol qui subit les oscillations d'une nappe d'eau, à couleur grisâtre
Gorge-bleue à mirroir	Luscinia svecica	Blaukehlchen	Oiseau migrateur
Grande listère	Listera ovata	Großes Zweiblatt	Orchidée assez fréquente, préfère les stations en mi-ombre
Grèbe huppé	Podiceps cristatus	Haubentaucher	Oiseau d'eau assez rare, execllent plogeur et nageur
Héron cendré	Ardea cinerea	Graureiher	Oiseau assez fréquent, peut être observé dans l'eau peu profonde et dans les prés humides qu'il chemine en quête de nourriture
Héron pourpré	Ardea purpurea	Purpurreihen	Oiseau très rare, visiteur des roselières

Terme en français	Latin	Deutsch	Définition/explication
Hêtraie	Fagetum	Buchenwald	Association forestière composée essentiellement de hêtres
Hêtraie acidiphile à luzule blanche	Luzulo - Fagetum	Hainsimsen - Buchenwald	Hêtraie sur sol plutôt acide, caractérisée par un cortège de plantes acidiphiles, notamment la Luzule blanche (Luzula luzuloides)
Highland Cattle		Highland Cattle	Bovins originaires de l'Ecosse à apparence rustique
Inule à feuilles de saule	Inula salicina	Weidenblättriger Alant	Plante vivace des pelouses calcaires, rare
Iris	Iris pseudacorus	Wasserschwertlilie	Plante des bords de l'eau, étangs
Jonc à fleurs aiguës	Juncus acutiflorus	Spitzblütige Binse	Plante de la famille des joncacées, en milieu humide, assez commun
Laîche noire	Carex nigra	Braune Segge, Wiesen-Segge	Plante de la famille des cyperacées, caractéristique des prairies humides à tourbeuses et bas-marais, assez commun
Laîche grèle	Carex acuta	Schlank-Segge	Plante de la famille des cyperacées, caractéristique des bords des eaux et prairies marécageuses, assez rare
Laîche à utricules contractées en bec	Carex rostrata	Schnabel-Segge	Plante assez rare de la famille des cyperacées, caractéristique des cariçaies, en milieu humide
Laîche des rives	Carex riparia	Ufer-Segge	Plante de la famille des cyperacées, caractéristique des bords des eaux, assez commun
Laîche paniculée	Carex paniculata	Rispen-Segge	Laîche des zones marécageuses formant des touradons, des structures en mottes arrondies (40 à plus de 60cm de haut) formées par la pousse annuelle des plantes sur leurs anciennes racines et feuilles mortes en décomposition ralenties par l'acidité du milieu, assez rare
LEADER		LEADER	LEADER est une initiative communautaire de développement rural qui est entrée dans sa troisième phase sous le nom de LEADER+. LEADER est l'abréviation du nom de progamme officiel "Liaisons Entre Actions du Développement de l'Économie Rurale"
Lépidoptère	Lepidoptera	Lepidoptera	Ordre d'insectes dont la forme adulte est communément appelée papillon
Loir	Glis glis	Siebenschläfer	Petit mammifère de la famille des muscardins, hibernant pendant sept mois, d'octobre à avril, d'où son nom allemand
LIFE Nature		LIFE Natur	LIFE est l'instrument financier de l'Union Européenne soutenant des projets de protection de l'environnement et de conservation de la nature sur le territoire de l'UE
Linaigrette à feuilles étroites	Eriophorum angustifolium	Schmalblättriges Wollgras	Plante de la famille des Cyperacées colonisant les tourbières basses
Locustelle tachetée	Locustella naevia	Feldschwirl	Oiseau nicheur
Lychnis fleur de coucou	Lychnis flos-cuculi	Kuckucks-Lichtnelke	Plante assez commune des prés humides non à peu amendés

Terme en français	Latin	Deutsch	Définition/explication
Macroinvertébrés		Makrozoobenthos	Les macroinvertébrés aquatiques regroupent les insectes, les crustacés, les mollusques, les vers et autres invertébrés, visibles à l'œil nu. Ils servent d'indicateurs de la qualité de l'eau
Mardelle		Mardelle	Etang dont la formation est causée par des processus géologiques. Plus généralement mardelle désigne des étangs naturels situés en forêt
Mégaphorbiaie	Filipendulion	Hochstaudenflur	Végétation composée essentiellement de plantes herbacées vivaces pouvant atteindre jusqu'à 1,5 m de hauteur sur sols frais, souvent eutrophes, en zone alluviale ou humide. Les mégaphorbiaies sont souvent dominées par la Reine-de-prés (Filipendula ulmaria) d'où son nom latin
Milan noir	Milvus migrans	Schwarzmilan	Rapace diurne, plus sombre que le milan royal et à la queue moins fourchue. En tant que charognard, il est fréquement observé près des décharges
Milan royal	Milvus milvus	Rotmilan	Rapace diurne, reconnaissable à sa queue longement échancrée. Migrateur partiel
Moorschnucken	Leucojum vernum	Moorschnucken	Race de moutons rustique
Nard raide	Nardus stricta	Borstgras	Petite graminée caractéristique des pelouses acidiphiles
Nivéole printanière	Leucojum vernum	Märzenbecher	Géophyte des plaines alluviales, frênaies, bois frais. Probablement introduit
Oie des moissons	Anser fabalis	Saatgans	Oiseau migrateur hivernant au Luxembourg
Oligotrophe		Oligotroph	Se dit d'un milieu pauvre en nutriments. Ces milieux abritent cependant un grand cortége d'espèces spécialisées et rares
Orchis à larges feuilles	Dactylorhiza majalis	Breitblättriges Knabenkraut	Orchidée des praires humides
Orchis bouc	Himantoglossum hiercinum	Bocks-Riemenzunge	Orchidée caractéristique des pelouses sèches, sur sol riche en calcaire
Orchis bouc	Himantoglossum hiercinum	Bocks-Riemenzunge	Orchidée caractéristique des pelouses sèches, sur sol riche en calcaire
Orchis de montagne	Platanthera chlorantha	Berg-Breitkölbchen	Orchidée sur sol riche en calcaire, dans les pelouses, lisières, forêts claires
Ophrys bourdon	Ophrys fuciflora	Hummel-Ragwurz	Orchidée caractéristique des pelouses sèches, sur sol riche en calcaire.L'inflorescense imite un bourdon
Orchis mâle	Orchis mascula	Manns-Knabenkraut	Orchidée sur sol riche en calcaire, dans les pelouses, lisières, forêts claires
Orchis pourpre	Orchis purpurea	Purpur-Knabenkraut	Orchidée sur sol riche en calcaire, dans les pelouses, lisières, forêts claires
Orchis pyramidal	Anacamptis pyramidalis	Pyramiden-Ragwurz	Orchidée caractéristique des pelouses sèches, sur sol riche en calcaire
Panure à moustache	Panurus biarmicus	Bartmeise	Oiseau nicheur

Terme en français	Latin	Deutsch	Définition/explication
Paratourbeux - prairies paratourbeuses		Anmoor	Biotopes ou communautés faisant la transition entre les tourbières et les autres milieux, ayant moins de 20 à 40 cm d'épaisseur de tourbe
Passereau	Locustella luscinioides	Rohrschwirl	Oiseau migrateur
Pâturage extensif		extensive Beweidung	Mode de pâturage adaptant le nombre de bétail aux capacités fourragères du milieu sans avoir recours à des engrais ou fertilisants
Pèche des vignes		(roter) Weinbergspfirsich	Sorte de pêche
Pelouses calcicoles	Mesobromion	Kalkmagerrasen	Milieu oligotrophe, souvent sec, sur sol calcaire formé essentiellement par des graminées et des plantes herbacées. Les pelouses calcaires sont souvent d'origine agropastorale et à leur abandon tendent à être envahies par des broussailles. Ce sont des écosystémes riches en espèces spécifiques
Pelouse sèche	Xerobromion	Trockenrasen	Formation herbeuse sur des sols en général peu profonds à faible capacité de rétention d'eau, souvent sur pentes exposées au soleil. Sur substrat calcicole ou silicicole
Pessière	Piceetum	Fichtenwald	Forêt peuplée d'épicéas
Phragmite acquatique	Acrocephalus paludicola	Seggenrohrsänger	Oiseau migrateur très rare
Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenoboenus	Schilfrohrsänger	Oiseau migrateur
Pic noir	Dryocopus martius	Schwarzspecht	Oiseau des forêts de hêtres et conifères. D'une taille de 50 cm, il est le plus grand pic européen
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	Neuntöter	Oiseau, caractéristique des terrains embroussaillés et des paysages riches en haies
Pie-grièche grise	Lanius excubitor	Raubwürger	Oiseau rare caractéristique d'un paysage agrocultural bien structuré. Les pie-grièche plantent leur proie à une épine ou du fil barbelé d'où leur nom latin lanius qui signifie « boucher »
Pipit farlouse	Anthus pratensis	Wiesenpieper	Oiseau rare habitant des zones marécageuses, prés humides et marais
Platanthère à deux feuilles	Platanthera bifolia	Zweiblättriges Waldvögelein	Orchidée plutôt acidiphile, assez rare au Luxembourg
Populage des marais	Caltha palustris	Sumpfdotterblume	Plante herbacée de la famille des renonculacées, caractéristique des milieux humides
Potentille des marais	Potentilla palustris	Sumpf-Blutauge	cf. Comaret

Terme en français	Latin	Deutsch	Définition/explication
Prairie à molinie	Molinion	Pfeifengraswiese	Association végétale herbacée des zones humides à dominance de la molinie. Les prairies à molinie sont en voie de disparition à cause de modes agropastoraux changés
Primevère officinale	Primula veris	Wiesenschlüsselblume, Arznei-Primel	Plante médicinale carctéristique des prairies mésophiles, en raréfaction au Luxembourg
Pulicaire dysentérique	Pulicaria dysenterica	Großes Flohkraut	Plante herbacée des fossés, bords des eaux
Râle des genêts	Crex crex	Wachtelkönig	oiseau strictement liée aux prairies humides de fauche. Il s'agit d'un oiseau migrateur nichant au sol, farouche mais connu pour son cri nocturne (« crex crex »)
Recépage		Auf den Stock setzen	Dans un taillis, le fait de couper tous les brins d'une souche
Reine des prés	Filipendula ulmaria	Mädesüß	Plante herbacée vivace caractéristique des mégaphorbiaies
Remembrement		Felderzusammenlegung, Flurbereinigung	Le remembrement a pour but la constitution d'exploitations rurales d'un seul tenant ou de grandes parcelles et l'amélioration de l'exploitation agricole des terres. En regroupant les parcelles de superficies trop faibles, ou trop dispersées pour qu'elles soient facilement exploitables, le remembrement veut réduire les coûts d'exploitation, faciliter et optimiser le travail de l'agriculteur en limitant ses besoins de déplacements et transports et en adaptant le parcellaire et la topograhie aux techniques et engins agricoles modernes (mécanisation, engins plus grands et plus lourds tels que grands tracteurs et moissonneuses batteuses)
Rémiz penduline	Remiz pendulinus	Beutelmeise	Oiseau nicheur rare
Renaturation		Renaturierung	Intervention visant à réhabiliter un milieu plus ou moins artificialisé vers un état proche de son état naturel d'origine. La renaturation se fixe comme objectif, en tentant de réhabiliter notamment toutes les caractéristiques physiques du milieu ("reméandrage" d'une rivière recalibré par exemple), de retrouver toutes les potentialités initiales du milieu en terme de diversité biologique, de capacité autoépuratrice etc
Renouée bistorte	Polygonum bistorta	Schlangenknöterich	Plante herbacée caractéristique des prés humides, fréquent, surtout dans l'Oesling
Résineux		Nadelholz	Arbres à résine (sapins, pins, épicéas, ...)
Rousserolle verderolle	Acrocephalus palustris	Sumpfrohrsänger	Oiseau
Rousserole effarvate	Acrocephalos scirpaceus	Teichrohrsänger	Oiseau
Roseau commun	Phragmites australis	Schilf	Graminée pouvant atteindre jusqu'à 3 m de hauteur et constituant des roselières, dans les zones humides, sur des sols gorgés d'eau et peu oxygénés
Roselière	Phragmition	Schilfröhricht	Association végétale des bords d'eaux composée essentiellement de roseaux. Habitat de la rousserole effarvate et de la rousserolle verderolle

Terme en français	Latin	Deutsch	Définition/explication
Sarcelle d'hiver	Anas crecca	Krickente	Oiseau migrateur, hibernant au Luxembourg
Saule fragile	Salix fragilis	Bruchweide	Arbuste caractéristique des zones alluviales des grands cours d'eau
Saulaie marécageuse	Salicion cinereae	Moor-Weidengebüsche	Végétation buissonnante des milieux marécageux et tourbeux composée essentiellement de saules (Salix aurita, Salix cinerea)
Saxifrage granulée	Saxifraga granulata	Knöllchen-Steinbrech	Plante herbacée caractéristique des pelouses basophiles, mésohydriques, assez rare
Schiste du dévonien		Devon-Schiefer	Strate géologique datant de l'ère dévonienne (il ya 416 à 360 millions d'années). L'Oesling est essentiellement constitué de schiste dévonien
Séneçon aquatique	Senecio aquaticus	Wasser-Greiskraut	Plante rare des prés de fauche, prairies pâturées dans les plaines alluviales des grands cours d'eau
Sphaigne	Sphagnum	Torfmoos	Genre de mousses bryophytes, les sphaignes sont à l'origine de la formation des tourbières par accumulation de leur matière organique
Succise des prés	Succisa pratensis	Teufelsabbiss	Plante herbacée assez rare caractéristique des prés humides à Molinie
Taillis de chênes		Lohhecke	Forêt de chênes recépée à intervalles réguliers (tous les 20 à 25 ans) pour récolter l'écorce riche en tannins utilisée pour tanner le cuir et dans l'industrie pharmacologique
Tarier des prés, Traquet tarier	Saxicola rubetra	Braunkehlchen	Oiseau nicheur très rare , en voie de disparition au Luxembourg
Torcol fourmilier	Jynx torquilla	Wendehals	Oiseau rare de la famille des pics
Trèfle d´eau	Menyanthes trifoliata	Fieber-Klee	Plante semi-aquatique en voie d'extinction caractéristique des marais
Triton à crête	Triturus cristatus	Kammmolch	Triton en voie d'extinction qui a besoin pour son développement larval de mares ensoleillés qui dans le passé ont souvent été comblées
Violette des marais	Viola palustris	Sumpf-Veilchen	Plante herbacée rare des milieux marécageux

Informations

Fondation Hëllef fir d'Natur
C/O Haus vun der Natur
5, route de Luxembourg
L-1899 Kockelscheuer

Secrétariat

Téléphone (+352) 29 04 04 - 1
Fax (+352) 29 05 04
Sit Web www.HfN.lu

Votre contribution à la sauvegarde du patrimoine naturel peut se faire :

- en ligne sur www.HfN.lu
- par don unique
- par un ordre permanent mensuel ou annuel.
- sur le compte (CCPL)
  IBAN LU89 1111 0789 9941 0000
  de la *Fondation HfN*

Un certificat justificatif sera émis pour être utilisé pour la déductibilité fiscale à partir de 120 € par an. Des dons faits à d'autres organisations sont cumulables à cet effet.

Si vous possédez une parcelle de terrain dont vous n'avez plus besoin, n'hésitez pas à en faire don à *la Fondation HfN* qui agit concrètement pour la sauvegarde de la biodiversité.

Contact : Jim Schmitz
T 621 29 36 95

Haben sie ein Stück Land, das Sie nicht mehr nutzen?

Stellen Sie es der Fondation Hëllef fir d'Natur zur Verfügung (durch Verkauf, Schenkung, Verpachtung, usw.) Wir bauen es in unser Netz kleiner Naturreservate ein. Rufen Sie uns doch an!
Tel.: 29 04 04-303 – 621 29 36 95 (Jim Schmitz)

Spenden, Nachlässe, Testamente

Den größten Teil ihrer Mittel verdankt die Fondation Hëllef fir d'Natur monatlichen, jährlichen oder einmaligen Spenden oder sogar Testamenten. Weitere Mittel verdankt sie Spenden, die ihr anlässlich von Geburten, Hochzeiten,Geburtstagsfeiern und Todesfällen zukommen.Spenden ab 120 €/Jahr sind steuerlich absetzbar. Spenden kleinerer Beträge an andere gemeinnützige Organisationen sind zu diesem Zweck kumulierbar.

Alle Spender/innen erhalten eine Spendenquittung.

Fondation Hëllef fir d'Natur, Lëtzebuerger Natur- a Vulleschutzliga, Natura, SNL, AAT
IBAN LU89 1111 0789 9941 0000

Prakteschen Naturschutz mat Ärer Hëllef

FONDATION
Hëllef fir d'Natur
www.hfn.lu

FONDATION
Hëllef fir d'Natur
Prakteschen Naturschutz mat Ärer Hëllef
Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale le Grand-Duc

Mat der Ënnerstëtzung vun
HSBC

Eté 2007 – Maison de la Nature - Kockelscheuer

Un grand merci à l'artiste-peintre animalier exceptionnel, Johan De Crem,
qui depuis plus de vingt ans travaille en collaboration avec la *Fondation Hëllef fir d'Natur.*

Des lithographies, des cartes de vœux, des calendriers sont disponibles au « LNVL-HfN shop nature » de la Maison de la Nature à Kockelcheuer.

Impressum

Idée originale : Frantz-Charles Muller.
Coordination textes et photos : Brigitte Michaelis en collaboration avec les équipes de la Fondation Hëllef fir d'Natur, LNVL et HVN.
Graphisme / Mise en page : Départment Marketing, Communications, Design et Production de HSBC.
Impression : Imprimerie FABER.
Ce livre a été imprimé sur du papier certifié FSC et financé uniquement par du sponsoring et des dons privés prévus à cet effet.
© 2008 par Hellëf fir d'Natur. Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés.
Photos © HFN, LNVL, HVN.

FSC
Sources Mixtes
Groupe de produits issu de forêts bien gérées et d'autres sources contrôlées.
www.fsc.org Cert no. SGS-COC-004080
© 1996 Forest Stewardship Council

Le logo FSC identifie les produits qui contiennent du bois provenant de forêts bien gérées selon les règles du Forest Stewardship Council.

FONDATION
Hëllef fir d'Natur
Prakteschen Naturschutz mat Ärer Hëllef
www.hfn.lu